

Khomeiny refuse le transfert des otages

Washington rompt avec l'Iran

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'ayatollah Khomeiny ayant refusé de placer les 49 otages américains sous la responsabilité du gouvernement iranien, le président Carter a décidé hier de rompre les relations diplomatiques avec l'Iran et d'imposer de nouvelles sanctions.

Les diplomates iraniens en poste à Washington ont vingt-quatre heures pour quitter le pays. Aucun visa d'entrée ne sera plus accordé à des Iraniens. En outre, le président Carter a décrété un

embargo presque total sur les exportations américaines vers l'Iran ainsi qu'un inventaire des avoirs iraniens gelés aux États-Unis afin de dédommager les otages, leurs familles et d'autres plaignants.

Le Conseil de la révolution, qui n'avait pas pu prendre de décision sur la remise des otages des étudiants islamiques au contrôle du gouvernement, et avait décidé avant-hier de s'en remettre au chef spirituel iranien, a avalisé hier sa décision.

M. Carter a donné 24 heures aux

32 diplomates iraniens en poste à Washington pour quitter le pays. Le délai expirera en principe ce soir à minuit.

Le président, lisant lui-même une déclaration dans la salle de presse de la Maison-Blanche, a déclaré que le gouvernement iranien ne pouvait plus désormais s'abriter derrière les militants musulmans qui détenaient les otages, et cacher leurs propres responsabilités dans cette affaire.

Outre la rupture des relations diplomatiques, le président a annoncé les mesu-

res suivantes:

■ embargo sur les exportations américaines à destination de l'Iran, sauf pour les denrées alimentaires et les médicaments, mais le président a ajouté que les envois de ces produits seraient très réduits;

■ un inventaire des fonds iraniens bloqués par les États-Unis depuis le début de la crise des otages, sera établi. Ces fonds, estimés à quelque huit millions de dollars, pourraient être utilisés pour dédommager les otages et leurs familles et

d'autres plaintes portées contre les autorités iraniennes;

■ tous les visas déjà délivrés à des Iraniens pour l'entrée aux États-Unis à une date ultérieure (à la présente) seront déclarés invalides. De nouveaux visas ne seront délivrés que dans des cas humanitaires ou si la décision est dans l'intérêt des États-Unis. M. Carter a précisé que cette directive serait appliquée avec une grande sévérité.

M. Carter a déclaré que la crise des otages...
Voir page 12: Washington



Ces deux terroristes palestiniens non identifiés ont été tués par des militaires israéliens, avec trois de leurs camarades, après avoir pris des enfants en otages dans un kibboutz israélien. L'attentat a fait trois morts du côté israélien, dont un bébé.

10,000 Cubains se réfugient dans une ambassade pour quitter l'île

LA HAVANE (d'après AFP et AP) — Les autorités cubaines ont commencé lundi à approvisionner en eau et en nourriture les quelque 8 à 10,000 Cubains entassés depuis 48 heures à l'ambassade du Pérou à La Havane, dans l'espoir d'obtenir un visa de sortie.

Mais la tension restait vive parmi cette foule, accrochée à l'espoir d'obtenir un sauf-conduit pour Lima, et qui durant deux jours a dû rester sans vivres ni boissons en plein soleil dans l'enceinte de l'ambassade péruvienne. Les mesures prises depuis la veille par le gouvernement de M. Fidel Castro ont cependant déjà permis de détendre quelque peu la situation grâce à l'organisation rationnelle des secours.

Selon un porte-parole du gouvernement cubain, «tout sera réglé en 5 minutes», dès que Lima aura fait connaître sa décision d'accueillir les réfugiés, dispensés

d'avoir à présenter un passeport pour quitter leur pays.

Dans un long éditorial sur «La position de Cuba» publié lundi par le quotidien GRANMA, organe du PC cubain, les autorités confirment qu'elles autoriseront «avec plaisir» le départ des réfugiés vers Lima. «Tous ceux qui sont aussi en désaccord idéologique avec la Révolution cubaine» pourront également abandonner l'île, précise le journal.

«L'immense majorité des réfugiés — 3,000, d'après GRANMA, de 8 à 10,000, selon l'ambassade péruvienne — sont des délinquants, des «Lumpen», des antisociaux et des parasites», ajoute Granma.

Après avoir affirmé que l'on avait «rarement vu réunis dans un quelconque endroit un groupe aussi «select», à en juger par leurs vêtements et leur langage», le journal assure que de «nombreux ho-

mossexuels se trouvent parmi eux, bien qu'ils ne soient pas tourmentés et poursuivis à Cuba».

Les autorités ont également affirmé que, depuis les récents incidents dans les ambassades péruvienne et vénézuélienne à La Havane, où s'étaient réfugiés près de 40 cubains ces 3 derniers mois, des «gangsters avaient commencé à élaborer des plans pour séquestrer l'ambassadeur d'Espagne et pénétrer de force dans la section des intérêts américains à La Havane». «Si de tels faits venaient malheureusement à se produire, ont indiqué les autorités cubaines, nous ne nous soumettrions à aucune exigence»: Cuba refusera donc toute négociation en cas de prise d'otage.

Face à l'«incapacité» des autorités péruviennes, le gouvernement cubain a décidé, depuis dimanche après-midi, de fournir l'assistance indispensable aux ré-

fugiés de l'ambassade du Pérou. Une antenne de la Croix-Rouge cubaine a été installée devant l'ambassade avec le personnel médical nécessaire. De l'eau et des vivres sont distribués.

Tous les réfugiés peuvent désormais sortir librement et aller chez eux pour chercher toutes les provisions et cigarettes qu'ils veulent. Lundi à l'aube près de 2,000 d'entre eux avaient ainsi, présenté aux policiers un sauf-conduit délivré par les autorités cubaines et avaient ensuite franchi les barrières sous les quolibets de Cubains favorables au régime.

Granma affirme qu'aucun des réfugiés n'était persécuté politiquement, alors que la plupart des milliers de Cubains réfugiés dans le jardin de la chancellerie assuraient vouloir obtenir l'asile politique.

Cet afflux massif de plusieurs milliers

Voir page 12: Cubains

15,000 Yvettes lancent la campagne du NON

Près de quinze mille femmes réunies au Forum de Montréal hier soir ont formé la rampe de lancement de la campagne référendaire du Comité des Québécois pour le NON et servi une première leçon d'organisation aux troupes du OUI.

L'événement est, croit-on, unique dans les annales politiques, voire sociales du Québec: on n'a point, de mémoire d'observateur, réuni tant de femmes — et tant de femmes seulement, dans un même lieu depuis belle lurette.

Attentat dans une garderie

MISGAV AM (d'après AP et AFP) — L'armée israélienne a tué hier cinq terroristes palestiniens et libéré six otages retenus dans un jardin d'enfants du kibboutz Misgav Am, à environ sept kilomètres de la ville de Metulla, près de la frontière libanaise.

Selon la radio de l'armée, les terroristes, qui avaient franchi la frontière libanaise, ont tué trois Israéliens, un enfant et deux adultes, et blessé quatre enfants, un adulte et onze soldats.

L'attaque du kibboutz, peu après minuit, était survenue à la fin des sept jours de fêtes de la Pâque juive et le jour du départ du président Sadate pour Washington.

Toutes les victimes israéliennes ont été atteintes lors de l'attaque des terroristes. La censure militaire israélienne a contrôlé les informations jusqu'à la levée du siège. Peu après, le général Moshe Levy, chef du commandement central, a déclaré aux journalistes rassemblés à Kyryat Shmona: «C'est fini. Il y a cinq terroristes tués».

Un membre du kibboutz a déclaré à la radio que les kibboutzniks avaient réussi à mettre hors de danger un certain nombre de femmes et d'enfants qui se trouvaient dans la maison de deux étages. Les terroristes s'étaient emparés d'une autre maison où dormaient des enfants âgés d'un à trois ans en compagnie de quelque mère.

Voir page 12: Attentat

À 19 h 30, hier soir, les rues ceinturant le Forum étaient difficiles d'accès. Une cohorte d'hommes venaient reconduire leurs épouses et leurs grandes filles au happening des «Yvettes» en faveur du NON, cependant que le chef du parapluie du NON, M. Claude Ryan, s'accordait un bain de foule à l'entrée. À 22 h 30, la rue Atwater était fermée à toute circulation devant l'enceinte: une vingtaine d'autobus garés là, venues de Hull et d'ailleurs, attendaient de reprendre les militantes.

À l'intérieur du Forum, la foule des femmes, affichant l'auto-collant «Yvette», le macaron «Mon non est québécois» et tenant chacune un oeillet, était joyeuse et animée. Baignée d'un éclairage rougeâtre, elle restait bien sage et saluait avec enthousiasme les lignes bien senties que leur servaient une vingtaine d'orateurs. Un orchestre d'une vingtaine de musiciens, dont une bonne section de violons, contribuait à ponctuer les discours et à créer l'ambiance. Les pièces vedettes: «vive la Canadienne», «Edel Wise», «Hello Dolly», «When the Saints Go Marching In» et, assurément, l'«O Canada».

Une mauvaise plaisanterie — l'habituel appel à la bombe, a forcé les policiers de la GUM à fouiller complètement les lieux, ce qui a retardé un peu le début de l'assemblée. Les femmes ont pu prendre connaissance, par ailleurs, de maints télégrammes d'appui à leur cause (103 exactement), dont plusieurs venaient de l'Ontario. L'un, en provenance de Toronto, annonçait qu'un groupe de femmes de là-bas «prieait» pour une victoire du NON.

Un organisateur du Parti libéral du Québec n'en revenait tout simplement pas. Le «Brunch des Yvettes» tenu à Québec il y a huit jours avait attiré quelque 1,700 femmes; un groupe de militantes de Montréal avait décidé par la suite de faire de même dans la métropole, dans un hôtel du centre-ville. Mais les billets se vendaient en si grand nombre qu'on a dû, au dernier moment, louer un emplacement plus vaste. «Le Parti québécois ne pourra pratiquement plus montrer Mme Lise Payette. Sa gaffe aura contribué à lancer notre campagne», a-t-il confié.

La vingtaine d'orateurs devaient intervenir quelques minutes seulement chacune, toutes présentées par Mme Michelle Tisseyre, autrefois animatrice à la télévision. «Il y a longtemps que les femmes ont appris à dire NON aux beaux parleurs», lance-t-elle, pour ouvrir le bal. «Je veux léguer ce pays intact à mes enfants», poursuit-elle, non sans inviter les femmes à comprendre que le PQ recherche l'indépendance sous le couvert de la souveraineté-association.

Mme Lima Allard, secrétaire de la commissions constitutionnelle du PLQ qui a produit le «livre beige» sur le fédéralisme renouvelé, est venue dresser la liste de tout ce qu'il lui faudrait abandonner si le OUI l'emportait: le droit d'avoir des députés à Ottawa, d'avoir deux gouvernements, les francophones hors Québec, le droit de regard sur les grandes politiques canadiennes, etc., tout cela «pour que le gouvernement péquiste ait plus de pouvoir».

Voter pour le OUI «serait bandonner notre droit d'aïnesse contre un plat de lentilles», lance-t-elle. «Si les gouvernements en place sont las de la lutte, qu'ils nous cèdent la place (aux femmes)».

Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, fait valoir l'idée qu'il importait «d'investir dans ce qu'il y a de plus grand, si tant est qu'il faille investir». Voter OUI, dit-elle, c'est «voter pour la facilité. Mme Sheila Finestone, qui représentait la communauté juive, juge que les femmes peuvent obtenir satisfaction à leurs revendications (salaires égaux, droit de travailler ou de rester à la maison à élever leur famille sans en être pénalisées) tout aussi bien à l'intérieur de la Confédération». Voter NON, c'est «un vote positif pour le changement».

Voir page 12: Yvettes

l'actualité économique



CHRYSLER CANADA LTD.

Une firme «tronquée»

La controverse s'intensifie de semaine en semaine autour de Chrysler Canada, et de l'aide que le gouvernement fédéral devrait, ou ne devrait pas, accorder à cette filiale «tronquée» du troisième constructeur automobile des États-Unis. L'analyse porte à croire qu'une assistance gouvernementale s'avérerait économiquement rentable. Sur le plan politique, cependant, la rentabilité du geste serait beaucoup moins évidente. Les temps sont d'ailleurs difficiles pour chacun des «trois grands» de l'automobile, dont les ventes nord-américaines sont durement touchées par la montée en flèche des taux d'intérêt.

— page 13



Le «roi du papier peint» à Montréal

Un marchand européen de papiers peints a-t-il des chances de percer en Amérique du Nord? Max Foucray est sûr que oui. Il est tellement convaincu qu'il s'apprête à ouvrir 20 magasins dans la région de Montréal. Avec un atout non négligeable: la «formule Foucray», qui a fait de lui le véritable roi du papier peint en France...

— page 15

AU SOMMAIRE

■ Féminin pluriel: une fiduciaire administrera les fonds de la FFQ.

— page 4

■ Le patrimoine: une réflexion sur le héros de la guerre.

— page 5

■ La dissidence vit des jours difficiles en URSS.

— page 7

■ La sage décision de M. Trudeau: un éditorial de Michel Roy.

■ De la lune aux zones grises: un commentaire de Lise Bissonnette.

— page 10

Bruno Lafleur
Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises
\$14.95

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES
DUSSAULT ET DANS LES LIBRAIRIES GARNEAU

INTER-LOTO		TIRAGE: 972	
		4 avril 1980	
1 ^{er} NUMERO COMPLET	1 2 5 1 5 4 6	GAGNE	\$250,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	5 1 5 4 6	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	5 4 6	GAGNENT	\$50
2 ^e NUMERO COMPLET	2 5 5 6 8 1 0	GAGNE	\$100,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	5 6 8 1 0	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 1 0	GAGNENT	\$50
3 ^e NUMERO COMPLET	1 3 3 1 6 4 8	GAGNE	\$50,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	3 1 6 4 8	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	6 4 8	GAGNENT	\$50
4 ^e NUMERO COMPLET	2 2 8 5 9 4 0	GAGNE	\$25,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 5 9 4 0	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	9 4 0	GAGNENT	\$50
5 ^e NUMERO COMPLET	2 1 8 7 0 3 4	GAGNE	\$25,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 7 0 3 4	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	0 3 4	GAGNENT	\$50
6 ^e NUMERO COMPLET	2 1 2 2 6 4 0	GAGNE	\$5,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	2 2 6 4 0	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	6 4 0	GAGNENT	\$50
7 ^e NUMERO COMPLET	2 2 3 9 8 0 0	GAGNE	\$5,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	3 9 8 0 0	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 0 0	GAGNENT	\$50
8 ^e NUMERO COMPLET	1 9 3 6 0 4 4	GAGNE	\$5,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	3 6 0 4 4	GAGNENT	\$1,000
BILLETTS SE TERMINANT PAR	0 4 4	GAGNENT	\$50

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

Le Salon national de la santé s'ouvre jeudi à Montréal

Montréal reçoit cette semaine le premier Salon national de la santé. Cet événement sera inauguré jeudi, 10 avril, par M. Pierre Marois, ministre d'État au développement social. Sous le thème «Comment va la santé?», il se déroulera jusqu'au samedi, au Centre EPIC de la rue Saint-Zotique.

Le salon est ouvert à tous les citoyens désireux d'évaluer leur condition physique, et cela gratuitement. Ils pourront passer des tests de dépistage et recevoir des informations pertinentes sur différentes maladies et leurs conséquences.

Plusieurs organismes ont collaboré à l'organisation de ces journées de la santé et leurs représentants s'étaient mis à la disposition des journalistes hier pour souligner combien le concept de la prévention peut s'incarner dans nos vies, pour peu que l'on fasse les démarches nécessaires pour conserver sa santé ou encore l'améliorer.

Ainsi pour la première fois au Québec, un nombre impressionnant d'experts seront rassemblés sous le même toit pour participer à cet effort collectif de prévention et d'information sur la santé. Voici la liste des organismes qui ont accepté de participer au salon:

■ L'Association des ophtalmologistes du Québec s'occupera des tests de dépistage des problèmes de la vue et de la prise de tension oculaire;

■ L'Association du diabète du Québec présentera un diaporama sur l'utilisation des sucres dans l'organisme;

■ La Corporation professionnelle des diététistes du Québec offrira un stand d'information sur la nutrition;

■ La Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec fera passer des tests d'acuité de l'ouïe;

■ Le Département de santé communautaire (DSC) Maisonneuve-Rosemont, l'Ordre des chiropraticiens du Québec, celui des dentistes, de même que la Société canadienne du cancer, l'hôpital Mont-Sinai, la Fondation du Québec des maladies du cœur, les Services de santé UpJohn assureront aussi leur part dans la formule choisie pour le dépistage, l'information et les conseils.

MacGuigan rentre de Mexico

Pas de front commun Canada-Mexique contre les États-Unis

MEXICO (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mark MacGuigan, a affirmé lundi que le Canada souhaite améliorer ses relations avec le Mexique, mais qu'il n'est pas intéressé à constituer un front commun avec le Mexique contre les États-Unis.

Le ministre canadien, en visite pour une seule journée à Mexico, a également confié aux journalistes que le Canada n'est pas intéressé à former un marché commun avec le Mexique et les USA.

La visite de M. MacGuigan à Mexico suit de près celle effectuée en mars par des hommes d'affaires albertains le ministre du Développement

économique de l'Alberta, M. Horst Schmidt.

M. MacGuigan a dit que le Canada veut acheter du pétrole mexicain tout en accroissant les échanges commerciaux entre les deux pays.

Le ministre a apparemment été pris par surprise quand il a dû faire face à un véritable barrage de questions à son arrivée à Mexico, en provenance de Windsor, Ont., à bord d'un réacteur du gouvernement, lundi matin.

Y aurait-il avantage à ce que le Canada et le Mexique fassent front commun contre les États-Unis?, lui a-t-on demandé. Pourquoi le Canada et le Mexique ne se mettraient pas d'accord sur un prix concernant le pétrole vendu aux États-Unis?, lui a demandé un

autre journaliste. «Le Canada n'est contre personne», a répondu le ministre des Affaires extérieures du Canada. «Le Canada et le Mexique ont des intérêts mutuels. Nous désirons développer les intérêts mutuels entre le Canada et le Mexique et cela est un geste positif qui n'est dirigé contre personne d'autre.»

Selon M. MacGuigan, il ne devrait pas y avoir de prix multilatéral pour le pétrole

convenu entre le Mexique, le Canada et les États-Unis. Il incombe à chaque pays de négocier individuellement avec ses partenaires. Le Canada a toujours été contre l'idée d'un marché commun entre les trois pays.

En guise de conclusion, M. MacGuigan a dit qu'il espérait que les livraisons de pétrole mexicain pourraient débiter dès cette année.

Vous êtes pour le OUI?

MéOUI, je suis fonctionnaire provincial.

Pour moi, la victoire du OUI et la Souveraineté Association cela veut dire:

1- La PARITÉ de salaire avec les fonctionnaires fédéraux soit, 10 à 15% d'augmentation.

2- Des chances d'avancement doublées.

3- La satisfaction de travailler au sein d'une fonction publique québécoise UNIFIÉE, donc beaucoup plus efficace et qui rend de bien meilleurs services aux QUÉBÉCOIS.

Voilà pourquoi je voterai OUI.

Le comité FONCTIONNAIRES QUÉBEC OUI.

300 bandes indiennes ont accepté un nouvel accord financier avec Ottawa

OTTAWA (PC) — Des 560 bandes indiennes au Canada, 300 ont déjà accepté les termes d'un nouvel accord financier avec le gouvernement fédéral; 100 sont encore en négociations et les autres tiennent des réunions pour décider ce qu'il faut faire.

Selon M. Ron Fournier, sous-ministre adjoint aux Affaires indiennes, il pourrait arriver que M. John Munro se trouve dans l'obligation de prendre en main l'administration de quelque 150 bandes au pays, parce qu'elles auront refusé de signer la nouvelle entente.

En vertu de cet accord, Ottawa entend mieux contrôler les dépenses des bandes indiennes, qui s'élèveront cette année à environ \$300 millions.

L'hésitation des Indiens a obligé M. Munro à lancer un ultimatum aux chefs et aux conseils en fixant au 30 avril la date limite pour la signature de l'entente. Après, ce sera la prise en charge administrative par le ministère des Affaires indiennes.

M. Fournier a souligné que le ministre n'avait pas le choix d'agir autrement, s'il voulait rétablir sa crédibilité, après avoir été accusé de mauvaise gestion financière par plusieurs comités parlementaires et par le vérificateur général.

Le Conseil du trésor, a-t-il d'ailleurs rappelé, a exigé récemment de tous les ministères qu'ils contrôlent mieux les dépenses.

Les Indiens, de leur côté, étaient déjà opposés en grand nombre à ces mesures en 1979, au moment où M. Hugh Faulkner était ministre des Affaires indiennes.

Pour M. Graydon Nicholas, directeur de

l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick, la nouvelle entente marque un retour à 1969, au moment du projet, retiré depuis, de M. Jean Chrétien.

M. Chrétien désirait la pleine intégration des Indiens à la société des Blancs, avec l'élimination des réserves et du statut spécial qui fait des Indiens la responsabilité d'Ottawa.

M. Chrétien avait assuré les Indiens, à l'époque, qu'il ne serait jamais plus question de ce projet.

Selon M. Nicholas, on revient avec M. Munro au point laissé avec M. Chrétien.

Dans ce projet d'accord, par exemple, «il n'est pas fait mention d'Indiens, de réserves indiennes, de chefs ou de conseils». «On nous appelle les bénéficiaires.»

Pour M. Nicholas, les bandes qui ont accepté le nouvel accord n'ont pas compris qu'Ottawa pouvait s'emparer de la réserve au moindre prétexte et que les conseils de bandes ne pouvaient se servir de l'argent en cas d'urgence sans la permission du gouvernement fédéral.

Circulation rétablie dans le port

Des préposés ont réussi, après une journée de travail, à réparer la voie ferrée principale du port de Montréal, endommagée samedi après le déraillement d'un convoi rempli de conteneurs destinés à des navires amarrés aux quais voisins.

L'accident aurait été causé par un aiguillage de voie défectueux, qui se serait partiellement ouvert sous l'effet du gel du sol sur lequel il reposait. Il n'y a toutefois eu aucun blessé.

Une vingtaine de wagons ont quitté la voie, endommageant des lignes électriques et plongeant dans le noir tout le secteur du port de la métropole durant près de trois heures.

Rivière polluée,
source d'eau potable
en DANGER!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU



Faites venir la famille sur un vol super spécial PARIS-MONTRÉAL-PARIS

du 1er au 13 mai

\$375. CAN.

Réservez le plus tôt possible à:



5450 Côte-des-Neiges
Montréal H3T 1Y6
tél.: (514) 342-3136

LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

(L'INDÉPENDANCE)

À QUEL PRIX ?

NON À UN MANDAT DE RÉALISER LA "SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION"

La question référendaire aurait pour objectif de donner au gouvernement un "mandat de négocier"? Mais le gouvernement possède déjà un tel mandat. L'objectif est donc tout autre. Le gouvernement l'a d'ailleurs dit clairement dans le Livre blanc auquel se réfère la question référendaire: "Un vote affirmatif des Québécois sera, dans les faits, un mandat confié au gouvernement du Québec de réaliser, par le moyen des négociations, cette nouvelle entente" (p. 84), à savoir réaliser la souveraineté (ou l'indépendance, ce qui est la même chose) à laquelle on ajoute un hypothétique projet de traité économique. Tel est l'enjeu véritable du référendum. Le principe soutenu par le Livre blanc est "l'accession du Québec au statut d'État souverain, et de l'association avec le Canada. (...) Un résultat positif, lors du référendum, permettra au Québec de s'engager sur la voie qui y conduit" (p. 84). L'ambiguïté de la question référendaire veut camoufler l'objectif du gouvernement, mais le gouvernement n'en a pas changé son objectif pour autant. Il faut juger l'objectif et ne pas se laisser leurrer par l'ambiguïté voulue de la question.

LES AVANTAGES... ET LES INCONVÉNIENTS

C'est une illusion de croire qu'un Québec souverain (ou indépendant — ce qui est la même chose) pourrait réaliser avec le reste du Canada une association économique permettant de garder tous les avantages de la situation actuelle et aucun de ses inconvénients.

En particulier, il est illusoire de croire qu'un Québec souverain (ou indépendant) pourrait réaliser l'union monétaire imaginée par le Livre blanc et à laquelle se réfère la question référendaire.

IL MANQUE AU QUÉBEC 60% DE L'ÉNERGIE DONT IL A BESOIN

Un Québec souverain ne serait pas autosuffisant en énergie, ce qui est possible pour le Canada dans son ensemble. Le mieux que peut espérer le Québec, c'est de satisfaire par l'électricité 40% de ses besoins énergétiques, vers 1995. Et l'électricité ne mettra pas d'essence dans nos voitures!

À RE-NÉGOCIER: 56% DE NOS EXPORTATIONS, 265,000 EMPLOIS MANUFACTURIERS, UN SURPLUS COMMERCIAL D'UN MILLIARD

Un Québec indépendant, c'est la remise en cause de près du tiers de la vie économique du Québec. En effet, 56% des exportations québécoises se font vers le marché canadien; 37% des emplois dans le secteur de la fabrication au Québec dépendent de nos exportations vers les autres provinces; le Québec enregistre sur le marché canadien un surplus commercial de plus d'un milliard par année. Au delà de 265,000 emplois à re-négocier.

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES:

\$4.7 MILLIARDS

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES:

\$7.1 MILLIARDS

Le gouvernement d'un Québec souverain aurait récupéré, en 1978, \$4.7 milliards d'impôts payés par ses contribuables au fédéral. Mais pour tenir ses nouveaux engagements, il lui en aurait coûté au minimum \$7.1 milliards: pensions de vieillesse (\$1.3 milliard), prestations d'assurance-chômage (\$1.7 milliard), allocations familiales (\$600 millions), autres allocations (\$500 millions), salaires des fonctionnaires fédéraux intégrés à la fonction publique du Québec (entre \$1.8 et \$2.5 milliards selon l'hypothèse retenue), participation au service de la dette fédérale (\$1.2 milliard).

Si le gouvernement avait voulu couvrir son déficit supplémentaire par les impôts des particuliers, il aurait dû les augmenter de 27%!

JUGER LES OBJECTIFS

Mandat de négocier? De négocier quoi? C'est l'objectif qu'il faut juger. Nous disons NON à l'objectif formulé par le gouvernement, objectif qui est la souveraineté (ou indépendance) à laquelle on ajoute un projet de traité économique dont la forme et le contenu sont tout à fait hypothétiques. Nous disons NON même à une question ambiguë, puisque cette ambiguïté n'a pas d'autre but que de camoufler l'objectif véritable.

Dans ces conditions ...

la souveraineté-association, À QUEL PRIX ?



FÉMININ PLUREL

Une fiducie administrera les fonds de la FFQ

DÉSIREUSE d'accéder à son autofinancement, la Fédération des femmes du Québec vient, après plus de deux ans de préparation et d'attente, de se doter d'un instrument précieux qui devrait l'aider à acquiescer son autonomie financière: la Fiducie de la FFQ.

Cette fiducie qui existe déjà depuis un mois, a été créée aux fins d'administrer les fonds de la Fédération destinés aux activités à caractère charitable, éducatif ou autre du même genre. Elle permet donc de recueillir auprès de l'industrie, des organismes privés et d'individus des sommes d'argent qui serviront à faire avancer la cause féministe.

«La pauvreté matérielle est le problème majeur des organisations féminines et les effets de cette situation dans la planification et la programmation de ces organismes a toujours constitué une pierre d'achoppement», écrit la présidente, Sheila Abbey-

Finestone, dans le dernier bulletin de la FFQ. «Ce manque de ressources est la cause de frustrations multiples pour (notre) conseil d'administration qui a conçu de nombreux projets malheureusement mort-nés à cause du manque de moyens financiers nécessaires à leur mise sur pied».

Pour pallier à ce manque de ressources financières, la FFQ ira donc chercher des dons qui seront administrés par la fiducie, laquelle relève directement du conseil d'administration de la FFQ. Les trois membres de cette fiducie sont Jeanne Gariépy, Lucienne Aubert et Madeleine Saint-Jacques Roberge.

En annonçant ce lancement, la présidente a profité de l'occasion pour solliciter la participation de ses membres à cette levée de fonds. «Que ce soit pour souligner un anniversaire de naissance, un événement important, la mémoire d'une personne chère ou pour manifester votre appui aux projets de la FFQ, toutes les

raisons sont bonnes pour faire un don à la fiducie, dit-elle, ajoutant que des cartes portant un message personnalisé sont à la disposition de qui en fera la demande. Ces dons sont exempts d'impôt.

Si vous désirez vous aussi contribuer à la Fiducie de la Fédération des femmes du Québec, vous êtes invités à envoyer vos dons au 1600, rue Berri, bureau 3115, Montréal, H2L 4E4, ou encore à téléphoner au 844-7049 pour obtenir plus de renseignements.

La pauvreté des femmes — Le 13e congrès annuel de la Fédération des femmes du Québec aura lieu au Mont-Gabriel les 2, 3 et 4 mai sous le thème général de la pauvreté des femmes.

Comment expliquer qu'au Canada trois femmes sur cinq sont des femmes? Comment amorcer la réforme d'une situation aussi alarmante? La vulnérabilité financière des femmes sera au cœur des discussions durant ce week-end. Mais il faut aussi prendre conscience que cette pauvreté a plusieurs visages et en conséquence, on s'attardera non seulement à la pauvreté économique, mais aussi sociale et politique des femmes.

À l'intérieur des différents ateliers auxquels participeront des animatrices et des personnes ressources, les femmes seront appelées à étudier les causes de leur pauvreté, soit la situation familiale, la discrimination au travail, l'inégalité devant la loi, les stéréotypes dans la publicité, etc.

On peut déjà s'inscrire au congrès en écrivant ou en téléphonant à la responsable du congrès, Mme Marie-Claude Boucher (voir adresse et numéro de téléphone indiqués plus haut).

Nouveau départ reste entre les mains des femmes — Après trois ans d'existence, «Nouveau départ» qui compte maintenant 26 centres au Québec et un au Nouveau-Brunswick, est en voie de restructuration.

Celle qui a présidé à l'implantation de ce programme d'orientation pour la femme du deuxième âge, Mme Monica Matte, cédera d'ici à la fin de juin son droit de gérance. Cette corporation à but non lucratif enregistrée à son nom deviendra alors la propriété des centres.

Un comité provisoire formé à l'issue d'une rencontre des centres qui a eu lieu à Montréal, au centre Montfort, les 23 et 24 janvier, travaille actuellement à la transmission des pouvoirs.

Au cours de cette rencontre à laquelle ont participé des déléguées de 17 centres, on trouvait inscrit à l'ordre du jour un point concernant l'avenir du programme «Nouveau départ». Il convient ici de noter que ce programme est en constant développement. Depuis mars 1979, on a assisté à la création de 11 nouveaux centres un peu partout à travers le Québec et un à l'Université de Moncton, au N.-B.

Toutefois, à la suite de beaucoup de déceptions et d'une profonde lassitude devant toutes sortes de difficultés entrainées par la mise en place du second volet du programme concernant plus particulièrement le retour des femmes au travail, Mme Matte a alors annoncé son intention de se retirer du programme d'ici la fin de juin 1980.

«Nouveau départ» étant son bébé, un bébé auquel elle tient beaucoup et à qui elle a consacré depuis quatre ans beaucoup d'énergie, elle a voulu en

assurer la survie.

Deux propositions ont alors été mises sur la table, soit que le programme soit repatrié par la direction générale de l'éducation des adultes, soit qu'on forme un comité provisoire qui prendrait en main l'avenir des centres.

C'est à l'unanimité que les déléguées ont retenu cette dernière proposition la jugeant plus apte à préserver l'autonomie des centres ayant adhéré au programme. Ce projet étant issu de la base on a voulu qu'il devienne la propriété des femmes concernées et qu'il ne soit pas institutionnalisé.

Les membres de ce comité provisoire sont Ginette Busque, du YWCA de Montréal, et Nicole Boily, de la Fédération des femmes du Québec, les deux associations qui ont parrainé «Nouveau départ» depuis ses débuts, et trois membres représentant les centres: Claire Desjardins, du centre de Hull qui est subventionné par l'Université du Québec; Clémence Lambert-Bibeau du Centre de Sorel qui bénéficie d'un appui financier du cégep et Claire Piché du Centre de Trois-Rivières, un centre indépendant.

Des 27 centres de «Nouveau départ» qui existent présentement, seulement quatre sont indépendants: ils vont chercher des fonds de fonctionnement via les organismes volontaires d'éducation popu-

laire (OPEP). Ces centres sont le Y de Montréal, ainsi que ceux de Québec, Trois-Rivières et Plessisville.

Le Y de Montréal ayant bénéficié cette année d'une subvention moins élevée que celle qui avait été demandée, il n'a pu organiser qu'une seule session de «Nouveau départ» à l'automne; celle d'hiver a dû

être abandonnée. Le montant reçu des OPEP a servi à la coordination et au développement des autres centres ainsi qu'à l'organisation de sessions d'information pour les centres de Montréal. Le Y espère toutefois pouvoir offrir une nouvelle session à l'automne s'il en a les moyens financiers.

«Nouveau départ» qui a dé-

buté au Y de la rue Dorchester en mars 1977 et qui s'est vite régionalisé pour s'implanter un peu partout en province, a accueilli jusqu'à maintenant au-delà de 3,500 femmes et a formé 309 animatrices et 309 donatrices créant ainsi 309 emplois à temps partiel.

Le mandat du comité provisoire est donc d'entreprendre les démarches nécessaires à la passation des pouvoirs, ce qui devrait avoir lieu avant la fin de juin, à l'occasion d'une rencontre de tous les centres.

De l'avis de plusieurs, cette nouvelle orientation du programme «Nouveau départ» dont on reconnaît le besoin n'entravera pas son développement et apparaît même souhaitable.

Le tabagisme augmente dans le tiers-monde

NATIONS UNIES (Reuter) — Le tabagisme diminue dans les pays industrialisés mais augmente dans les pays du tiers monde, a indiqué lundi M. Halfdan Mahler, président de l'Organisation mondiale de la Santé, en célébrant la journée mondiale anti-tabac.

M. Mahler a dit également que le tabac était l'une des causes de maladie qui pouvait être prévenue le plus efficacement et il s'est félicité des résultats des différentes campagnes anti-tabac menées en Europe et en Amérique du Nord.

Les fabricants de cigarettes commercialisent désormais des produits de faible teneur en goudron et la publicité sur les cigarettes est de plus en plus contrôlée.

À l'inverse, les gouvernements des pays en voie de développement permettent la fabrication de cigarettes parti-

culièrement nocives. Toutefois la consommation de tabac dans le tiers monde est encore trois fois inférieure à celle des États-Unis ou de l'Allemagne de l'Ouest.

M. Mahler a rendu hom-

mage au gouvernement de Singapour qui impose de fortes amendes aux personnes fumant dans les endroits publics. Les autorités de Singapour ont également lancé une grande campagne de persuasion auprès des fonctionnaires et des personnels d'hôpital.

Le président de l'OMS a également cité en exemple l'Union soviétique où il est interdit de fumer dans les transports publics, dans les magasins, dans les bureaux de poste, dans la plupart des cafés, dans les hôpitaux et dans les avions pour des vols n'excédant pas quatre heures.

Qu'est-ce qu'un e.a.?

MARIUS DIAMENT, e.a.
Sonorex Ltée
25, rue Saint-Louis
Québec, G1R 3Y8
(418) 692-4214



Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

INSCRIPTION

Printemps 1980

Les étudiants déjà admis à un programme qui n'ont pu faire leur demande d'inscription avant le 31 mars auront la possibilité de s'inscrire à un certain nombre de cours qui ne seraient pas complets en se présentant à la:

Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage

les 16 et 17 avril
de 9:00 à 18:00

Renseignements:

343-6090

EUROPCAR

«L'Europe en automobile»
Plan achat-rachat - location
Citroën - Renault - Simca -
Peugeot - etc...
Ventes hors taxes
Marques européennes
Location
caravanes - campers
Permis de conduire
international
Billet avion-air-auto
EUROPCAR 1175 rue Drummond,
Montréal, Tél. 861-0200
Permis 13668252-0280



ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vallancourt & Associés	COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS Comptables agréés 397 o. rue Laurier Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535	MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H3B 1E8 Tél.: (514) 281-1555 Téléc 055-60917 Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury Québec, Lévis et Moncton Société Nationale Collins Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes Représentation dans les grands centres financiers internationaux	RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G9 (514) 878-2891
AUDET, LAPOINTE & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 510 — 851-8081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde	MacGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables agréés Associés - Résidents à Montréal Geoff Vinerberg, C.A. Howard Gilmour, C.A. Mervin Corbin, C.A. Barry Damer, C.A. Arnold M. Shostak, C.A. David A. Vineberg, C.A. Gerald S. Gottlieb, C.A. Alan Wiener, C.A. Irwin H. Kramer, C.A. John J. Sander, C.A. I. Yves Gaudet, C.A. Richard E. Vineberg, C.A. Sidney M. Kautzinsky, C.A. Philip Mann, C.A. David Primack, C.A. Patrick K.H. To, C.A.
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept. villes: Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS C.P. 95 1, Complexe Desjardins MONTRÉAL (Québec) H3B 1S2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Carlier Société Nationale WARD MALLETTE Représentation internationale dans 45 pays BINDER DIJKER OTTE & CO.	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2787
CHARETTE, FORTIER, HAWES & CIE TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal, Québec, Hull Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Ber- muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand Cayman	GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin B. Dumais G. Villeneuve C. Boyer M. Dupont J.R. Charrette A. Gagné P. Saint-Julien L. Méné 561 boul. Crémazie est Montréal, H2M 1L8 — 384-1430 38 boul. St-Viateur Rigaud, J6P 1P0 — 458-7526	MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Montréal - Gaspé Fort Lauderdale (U.S.A.) Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1H8 (514) 861-5741
CLARKSON, GORDON Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Bénédict, C.A. C.C. Blum, C.A. C.W. Blagden, C.A. T.R. Burpee, C.A. H.M. Carson, C.A. M.G. Chénier, C.A. J.J. Carrière, C.A. M.M. Donagan, C.A. J.P. Delisle, C.A. S.R. Grigore, C.A. R. Gorman, C.A. A. Lanthier, C.A. J.P. Graveline, C.A. G. Longue, C.A. R.E. Lavoie, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.J. Massier, C.A. R. Pearl, C.A. R.K. Palmer, C.A. G.S. Wells, C.A. W.J. Smith, C.A. Bureaux à: St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, To- ronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Van- couver, Victoria	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730, rue St-Jacques, Suite 100 Montréal, Québec, H2A 1B4 376-5010 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS DELOITTE HASKINS & SELLS comptables agréés 225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442 1 Place Ville-Marie 861-9512 635 ouest, boul. Dorchester 851-8281 Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.	THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McIntosh Main Lafrenzy
COGNET, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTRÉAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3880	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 865-9253 Bureaux: Montréal Repentigny Iles de la Madeleine	PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Mont-Royal, H3P 3C8 Tél.: 735-4847	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghu Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Jovel, C.A. Louis Barré, C.A. Farid A. Chah, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 789-3871 — 435-4881
COGAN, LANDORI & DUBE Comptables Agréés MONTRÉAL - OTTAWA J. Dolnik, C.A. S.M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Witkowski, C.A. 2801, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731-7851	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 666 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1290 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-8050 Bureaux: Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack I. Zittrier, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. Marion S. Stein, C.A. Boris G. Levine, C.A. Marilyn B. Goldstein, C.A. Armand H. Viau, C.A. Arnold J. Schenberg, C.A. Steven A. Yaffe, C.A. Morton S. Gasser, C.A. Gerald A. Stan, C.A. Barry A. Tosenbaum, C.A. Norman Goldstein, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Marion L. Fogelman, C.A. Ronald G. Levine, C.A. Alan M. Liberman, C.A. Lawrence M. Chandler, C.A. Robert J. Zitter, C.A. Jack Altman, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 833-1112

AMERICAN A UNE FOULE DE RAISONS DE SE RENDRE À CHICAGO.

Seule American Airlines peut assurer votre transport vers ces seize grands centres sans que vous ayez à changer de compagnie aérienne. Nous offrons en plus deux vols sans escale de Montréal à Chicago, à des heures pratiques, soit à 9h40 et à 19h.

Et bien sûr, vous bénéficierez des services exclusifs d'American avant et pendant le vol.

Vous passez la douane à Dorval, vous obtenez d'avance toutes les cartes d'embarquement dont vous aurez besoin pour le voyage, ce qui vous évitera de faire la queue, et nous présentons des courts métrages* sur certains vols vers la Californie et l'Arizona.

Pour obtenir des renseignements complets, appelez votre agent de voyages ou American Airlines. De Chicago, American possède un réseau de correspondances par excellence.

*\$2.50 pour les écouteurs.

American Airlines, américaine par excellence.

LE PATRIMOINE

Une réflexion sur le héros de la guerre

DEPUIS deux ans, le Centre d'interprétation de la bataille de la Châteauguay propose à ses visiteurs une réflexion sur le héros de la guerre en prenant pour exemple la victoire de Charles-Michel de Salaberry sur les troupes américaines, le 26 octobre 1813.

Dans tous les manuels d'histoire des écoliers d'autrefois, la bataille de la Châteauguay donnait lieu à un récit épique où le héros, combattant contre des forces nettement supérieures, repoussait l'envahisseur en lui infligeant une défaite définitive.

La victoire de Salaberry a fait échec au plan d'invasion des troupes américaines par la rivière de la Châteauguay. La guerre de 1812-1814, terminée par la signature d'un traité de paix à Gand, ne fit aucun vainqueur, ni aucun vaincu. L'histoire, cependant, et l'imaginaire populaire devaient s'emparer de la bataille de la Châteauguay et de son héros, de Salaberry, et procurer à des générations d'écoliers des sources de fierté, d'inspiration et de foi en la patrie.

En concevant le centre d'interprétation de la bataille de la Châteauguay, Parcs Canada a voulu inciter à la réflexion à la fois sur la notion de héros et sur les faits d'histoire eux-mêmes.

Le centre d'interprétation a été construit près de la municipalité de Ormstown, sur les lieux mêmes de la bataille. La visite, d'une durée d'environ une heure et demie, permet à la fois de revivre la bataille dans son contexte véritable et de prendre conscience du rôle de héros, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, dans la perception que les sociétés ont d'elles-mêmes.

Dès l'entrée, le visiteur se trouve placé devant une murale où des images évoquent des héros populaires tels que Maurice Richard, Mao, de Gaulle ou de Salaberry. Dans une autre salle, par un jeu d'échecs géant, le visiteur est invité à réfléchir sur le monde de la guerre et sur l'esprit qui préside aux départs, pleins de confiance et d'aspiration, et aux retours, généralement marqués par les désillusions et le dégoût.

Dans une petite salle de cinéma, un film d'une durée de 30 minutes, réalisé par l'Office national du film avec le concours de Parcs Canada, nous présente Charles-Michel de Salaberry au cours d'une soirée, en février 1829, où le héros raconte « sa » bataille. Les troupes américaines, composées de 3.000 hommes sous la direction du général Hampton, feront face à une troupe de 1.200 hommes recrutés parmi les miliciens, les soldats réguliers et les voltigeurs retranchés derrière une ligne de défense hâtivement constituée. La bataille ne durera que quelques heures mais sera suffisante pour obliger les troupes américaines à battre en retraite. Sans chercher particulièrement à démystifier le héros ou à minimiser l'importance de l'événement, le film permet tout de même de le situer et de se rendre compte qu'elle n'a pas donné lieu aux grands déploiements que les textes de notre enfance pouvaient nous laisser l'imaginer.

Un petit musée expose ensuite quelques facettes de la vie militaire en campagne. Il comporte quelques objets ayant appartenu à Charles-Michel de Salaberry ou reliés à la bataille elle-même. Sur un

mur, se trouvent rassemblés les multiples usages auxquels le nom de Salaberry et des Voltigeurs a été associé.

Enfin, le visiteur est invité à monter à l'étage où devant lui il voit le site même de la bataille et une maquette des lieux tels qu'ils étaient en 1813.

Après la bataille, le hameau de Ormstown est redevenu désert, comme il l'était depuis le déclenchement des hostilités. Des colons britanniques viendront s'y établir à la place des colons américains qui y étaient avant 1812. Aujourd'hui, les fermes ont fait reculer la forêt, mais la route passe à peu près au même endroit, au nord de la sinieuse Châteauguay.

Jusqu'au 15 mai, le Centre d'interprétation est ouvert de 10 h à 18 h, le vendredi, le samedi et le dimanche. Du 15 mai au 15 octobre, il est ouvert au grand public tous les jours de 10 h à 18 h 00. En hiver, on peut le visiter sur réservation. À partir de Montréal, on peut s'y rendre par la route 138, en direction ouest.

Le 71 D'Auteuil — La Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec a rejeté à nouveau la requête de la société Vieubec Inc. pour l'obtention d'un permis de bar dans l'immeuble situé au 71, rue D'Auteuil, dans l'arrondissement historique de Québec.

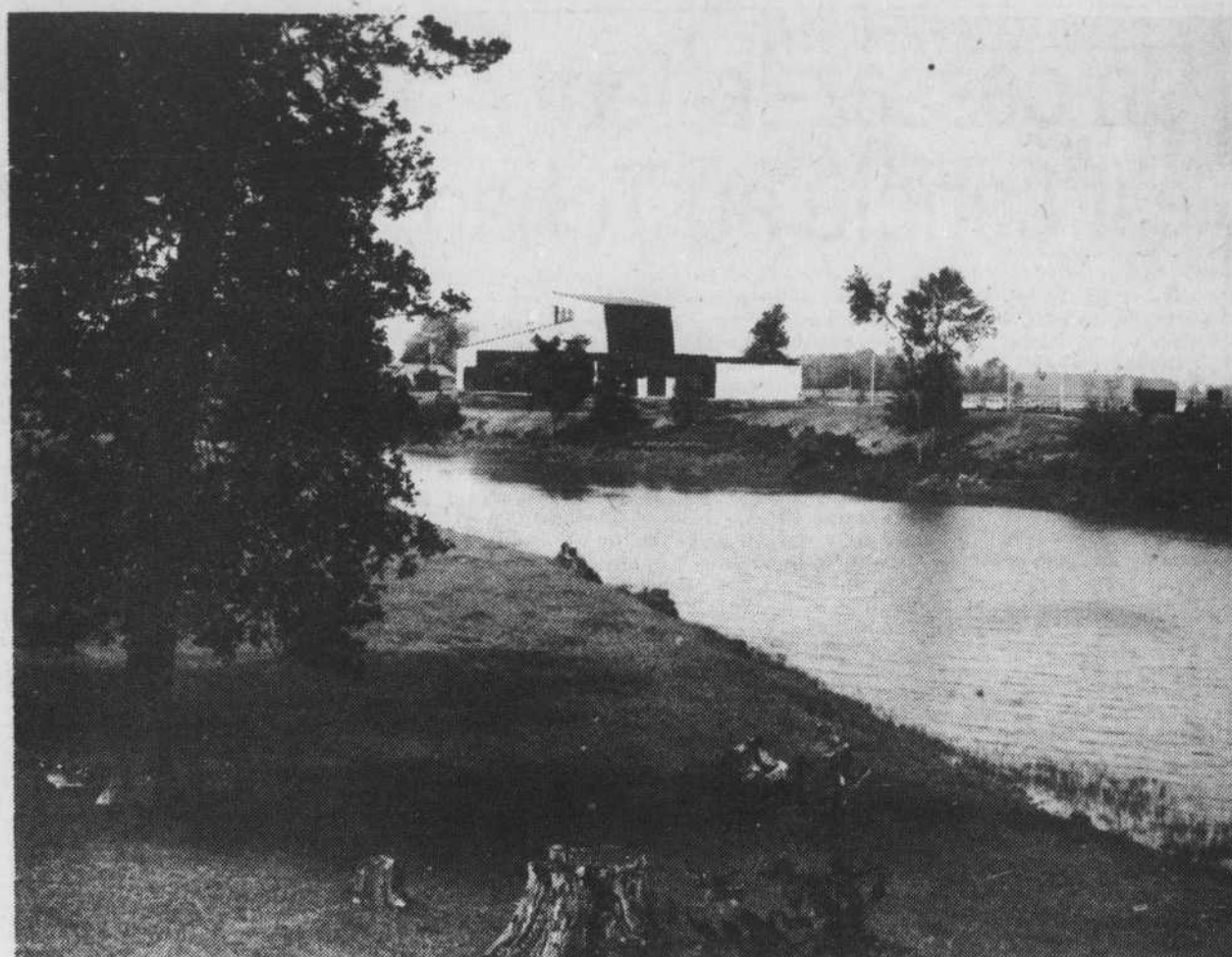
La décision de la Commission s'appuie, entre autres motifs, sur deux arguments importants: la Commission n'a pas la mission de sauver un commerçant en difficulté, d'une part, et elle doit aussi tenir compte de la tranquillité publique particulièrement lorsqu'elle est consacrée par un règlement municipal, d'autre part.

La transformation de l'immeuble du 71 de la rue D'Auteuil en un lieu de divertissement, de restauration ou de consommation d'alcool avait suscité, il y a quelques années, une levée de boucliers dans le Vieux-Québec. Le Comité des citoyens du Vieux-Québec avait saisi cette affaire pour faire campagne contre la mutation de l'arrondissement en lieu de carnaval aux dépens de la population résidente. Les

pressions du comité des citoyens avaient incité le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Québec à repenser les règlements sur l'affectation et l'usage du patrimoine bâti dans l'arrondissement. L'administration municipale, poussée par le ministère des Affaires culturelles, avait adopté un règlement de zonage à caractère restrictif en remplacement d'un régime réglementaire nettement favorable à l'hôtellerie, à la restauration, au divertissement et aux débits de boisson.

Dans sa plus récente décision, la Commission de contrôle, après avoir entendu les témoignages de plusieurs citoyens résidents de l'arrondissement, conclut que le fait, pour un requérant, de détenir un permis d'occupation de l'administration municipale, ne donne pas automatiquement droit à un permis d'alcool. Le 71 de la rue D'Auteuil se trouve dans une zone à prédominance résidentielle où l'exploitation d'un restaurant constitue un usage dérogatoire. Le règlement de zonage, note la Commission, cherche à limiter l'accroissement des usages reliés à l'hébergement, à la restauration et au divertissement. La Commission ne peut l'ignorer, pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut ignorer les griefs des opposants à la requête, tous résidents de l'arrondissement, lesquels n'ont pas manqué de se manifester à chaque fois que le requérant a tenté par divers moyens d'obtenir un permis de bar.

La Commission rappelle en outre que son rôle ne consiste pas à rentabiliser un établissement en difficulté. « Il est particulièrement difficile de conclure que chaque fois qu'une salle à manger n'est pas rentable, la Commission devrait immédiatement faire droit à une demande d'un permis de bar soit pour remplacer le restaurant par un bar, soit pour ajouter un ou deux bars additionnels. La loi ne prévoit pas d'automatisme de cette nature; il s'agit d'ailleurs d'un facteur qui ne contribue aucunement à démontrer l'utilité publique de l'exploitation de permis. La juridiction de la commission ne consiste d'ailleurs pas à se substituer à un commerçant pour décider de



Le Centre d'interprétation de la bataille de Châteauguay, à proximité de Ormstown, sur les lieux de l'affrontement entre les troupes américaines et les troupes de Salaberry.

la rentabilité ou du défaut de rentabilité d'un commerce. Il appartenait au requérant, avec toute son expérience, d'étudier un projet complet, au tout début, avant l'ouverture de son commerce.

La décision de la Commission de contrôle, la troisième à intervenir depuis 1976 pour le 71 de la rue D'Auteuil, fait jurisprudence et devrait faire réfléchir tous ceux qui ne peuvent concevoir la mise en valeur d'un lieu patrimonial autrement que dans le cadre d'une exploitation touristique. Le tourisme peut être un élément dynamique de mise en valeur des arrondissements historiques et des lieux patrimoniaux. Il devient rapidement vide de toute substance s'il occupe seul tout l'espace en repoussant de plus en plus loin les occupations traditionnelles des lieux et en imposant un rythme de vie nouveau sans aucun lien avec le caractère des habitants qui ont constitué, au cours des ans, ce patrimoine que l'on cherche précieusement à mettre en valeur.

Aux forges du Saint-Maurice — Depuis quelques semaines, les premiers travaux de mise en valeur des forges du Saint-Maurice ont commencé. Il s'agit de l'exposition d'interprétation sur le haut fourneau pour laquelle la maison GID, de Québec, a obtenu un contrat de \$455.000. Les travaux doivent durer trois ans.

Le plan d'aménagement des forges du Saint-Maurice, pré-

pare par Parcs Canada, a divisé en six modules le lieu de la première entreprise sidérurgique du pays. Les travaux de mise en valeur dureront dix ans environ. Le plan prévoit la stabilisation des vestiges les plus remarquables sur lesquels Parcs Canada érigera des modules expressifs rappelant et expliquant les fonctions du site. En outre, le plan fait appel à la restitution volumétrique de certaines structures d'habitation plutôt qu'à leur reconstitution afin de donner aux visiteurs une idée de l'ampleur des lieux à une certaine époque de son histoire.

Paspébiac — La municipalité de Paspébiac pourra mettre en chantier ses premiers travaux pour la mise en valeur des bâtiments de pêche. En effet, une contribution de \$20.000 du ministère des Affaires culturelles permettra aux architectes de préparer les plans et devis pour la restauration du hangar Le Bouthillier and Brothers et de compléter le projet d'ensemble de mise en valeur du banc de Paspébiac. Le site de Paspébiac, selon les plans du Comité de sauvegarde des bâtiments historiques, doit devenir un Centre d'interprétation des pêcheries en Gaspésie.

Colloque du CSMQ — Le colloque annuel du Conseil des monuments et sites du Québec aura lieu les 11, 12 et 13 avril dans la région de

Montréal. Le colloque, selon une formule mise au point le printemps dernier, propose à ses participants un périple qui les conduira, cette année, à Repentigny, à Terrebonne, à Saint-Eustache, à Oka et à Montréal.

Le Conseil des monuments et sites fête cette année le cinquième anniversaire de sa fondation. Il regroupe des spécialistes dans plusieurs disciplines intéressées par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.



Université de Montréal
Service d'animation
culturelle

Des ateliers pour tous

Le Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal organise, chaque session, des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans différents domaines.

Pour le printemps 1980, le SAC propose au public les ateliers suivants:

Flûte à bec
Guitare classique
Guitare populaire
Poterie
Cuir
Tissage haute-lisse
Tissage basse-lisse
Photographie

Dessin (modèle vivant)
Ballet-jazz
Ballet classique
Danse sociale
Menuiserie
Mécanique automobile
Cuisine et alimentation

Ces ateliers auront lieu durant la période du 28 avril au 20 juin.

Les inscriptions se font en personne au secrétariat du SAC,

du lundi au vendredi, au local C-2524

Du Centre communautaire

2332, boul. Édouard-Montpetit

du 7 avril au 11 avril, de 9 heures à 17 heures et

du 14 avril au 18 avril, de 9 heures à 19 heures.

Pour informations supplémentaires composez le 343-6524.

Simplicité et goût exquis se marient à votre élégance estivale

Robe portefeuille, à la fois classique et séduisante, coupée dans un voile de coton raffiné au motif feuille. Noir ou lilas. Tailles: 6-14.

150.00

Eaton Centre-ville, Nouvelle-Orléans, troisième étage et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Ottawa, Ste-Foy. (441)

Achats en personne seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

Le Cognac Baron Otard V.S.O.P.

Un luxe encore abordable.

Recherchez le cognac Fine Champagne Baron Otard V.S.O.P. dans son nouvel emballage de marque. Aujourd'hui c'est l'un de vos meilleurs achats.

■ S.A.Q. 126C \$23.25/700 ml

Représentants promotionnels — Schenley Canada Inc.

La dissidence vit des jours difficiles en URSS

MOSCOU (AFP) — La dissidence soviétique traverse actuellement une passe difficile après l'arrestation de nombreux opposants. La pression accrue des autorités sur les différents groupes contestataires depuis novembre 1979 ne remet pas en question l'existence du mouvement dissident en U.R.S.S., mais pourrait inciter certains à agir de façon moins ouverte, estiment les observateurs à Moscou.

Situation sans précédent, l'opposition n'a plus de porte-parole qui jouisse d'une réelle audience en Occident. L'académicien Andreï Sakharov, chef de file de la dissidence, a été assigné à résidence en janvier dernier à Gorki, ville interdite aux étrangers, située à plus de 400 km de Moscou. Source importante d'information pour les journalistes occidentaux, il était une autorité morale et un conseiller pour de nombreux dissidents.

Toutes les figures centrales de la dissidence ont par ailleurs disparu de la scène. Après les départs des dissidents «historiques», Soljenitsyne, Maximov, Boukovski, Rinoviev, Mme Arina Guinzbourg, animatrice du «fonds d'aide aux prisonniers politiques» a émigré en février, et une autre animatrice du «fonds», Mme Malva Landa a été condamnée le 26 mars à cinq ans d'assignation à résidence.

La condamnation de Mme Malva Landa et l'arrestation en décembre dernier de l'écrivain Viktor Nekipelov, membres du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a permis aux autorités de pratiquement paralyser les activités de ce groupe.

Par ailleurs, le K.G.B. (sécurité d'Etat) a mis fin il y a près de six mois aux activités des groupes identiques qui existaient en Arménie et en Ukraine. Au cours des cinq derniers mois, les divers comités créés par les dissidents ont été l'objet de perquisitions et arrestations.

Le comité de défense des croyants a été le plus durement touché: quatre personnalités membres ou proches du comité ont été arrêtées, les pères Dmitri Doudko et Gleb Yakounine, ainsi que Lev Regelson et Viktor Kapitanchouk. Le porte-parole du comité d'étude contre l'utilisation abusive de la psychiatrie, M. Slava Bakmine, a été arrêté le 12 février.

Les revues non officielles ont été aussi atteintes. Quatre rédacteurs de la revue Poiski (Recherches), Valeri Abramkine et Viktor Sokirko, Vladimir Sorokine et Youri Grimm, ont été arrêtés en décembre et janvier. La «Chronique des événements en cours», publication clandestine qui circule en U.R.S.S. depuis bientôt douze ans, a été privée de Mme Tatiana Velikanova, arrêtée en novembre, et de Mme Malva Landa.

«La partie immergée de l'iceberg a été atteinte mais de

nombreuses personnes vont poursuivre leurs activités avec une prudence et une discrétion accrues», affirment certains dissidents moscovites.

Depuis le renforcement de la lutte contre «la diversion idéologique» entreprise par les autorités, plusieurs dissidents remettent en cause la ligne généralement suivie depuis les années soixante par les contestataires soviétiques. Fondée sur l'action ouverte et les lettres de protestation signées, cette ligne faisait connaître en Occident, et à la police, l'identité des opposants.

Cette remise en question ne concerne pas l'ensemble des dissidents mais seulement ceux qui n'ont pas d'activité «publique» au sein d'un comité ou d'un groupe connu de tous. Ces derniers qui collaborent à des revues non officielles ou aux activités du «fonds d'aide aux prisonniers politiques», préfèrent généralement conserver l'anonymat afin de ne pas risquer de perdre leur travail et d'attirer des ennuis à leur famille et à leurs proches.

«Nous avons besoin de personnalités qui agissent ouver-

tement et servent de porte-parole aux diverses tendances de l'opposition. La clandestinité reviendrait pour nous à une auto-censure», estiment la plupart des dissidents engagés dans la lutte pour le respect des droits de l'homme en U.R.S.S.

L'opposition refuse dans son ensemble de se convertir à une vie «semi-légale» pour ne pas perdre son audience et ne pas voir certains de ses membres céder à la tentation de passer à une forme de protestation violente. La tentation du terrorisme est totale-

ment absente dans le mouvement dissident, mais des tendances individuelles ont été observées dans des groupes de jeunes marginaux, notamment dans la région de Léningrad.

Le nombre de ceux qui, pour ne pas s'exposer directement, choisiront d'agir avec discrétion est difficile à évaluer, précisément en raison de l'anonymat choisi. Ces dissidents rejoindront dans la semi-clandestinité plusieurs communautés religieuses, qui ont été amenées à choisir ce mode d'existence pour ne pas

subir le contrôle de «l'Etat athée».

C'est ainsi que vivent depuis une trentaine d'années les Uniates ukrainiens, les fidèles de l'Eglise des «vrais croyants orthodoxes» et les «libres adventistes du 7ème jour».

Plusieurs adventistes ont été récemment condamnés pour «activités antisoviétiques» et leur chef spirituel, Vladimir Chelkov, est mort dans un camp de Sibérie en janvier dernier, à l'âge de 84 ans, après avoir dirigé pendant plusieurs années une imprimerie clandestine.

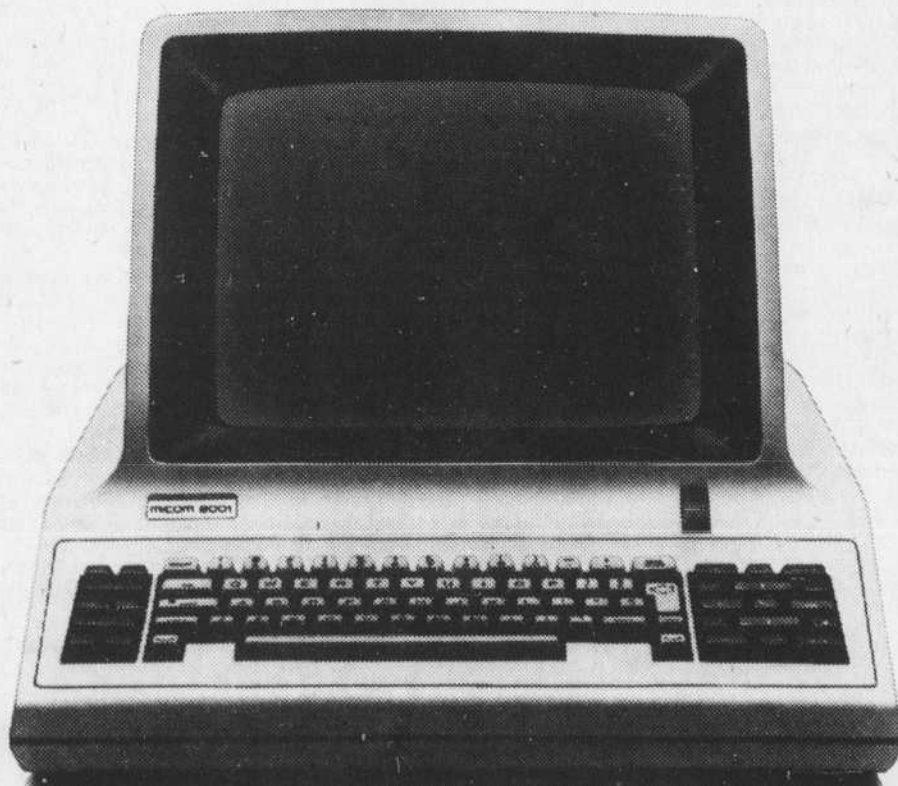
«Nous voulons être entendus, en U.R.S.S. et en Occident. C'est pourquoi, tout en respectant la décision de ceux qui vivent dans la clandestinité, nous estimons que le temps n'est pas venu pour nous de suivre complètement leur exemple», estime l'un des responsables du «fonds d'aide», qui a pour sa part choisi l'anonymat depuis longtemps. «Tant que le rideau de fer ne retombe pas sur notre pays, comme cela fut le cas sous Staline, nous devons essayer de continuer dans la voie légale et ouverte», ajoute-t-il, mais

manifestement l'heure n'est pas à l'optimisme dans les milieux dissidents où l'on craint que la période post-olympique n'apporte une nouvelle aggravation dans la lutte contre l'opposition.

Le responsable du «fonds» de conclure: «L'U.R.S.S. n'avait plus rien à perdre en face de l'opinion publique internationale après l'intervention en Afghanistan. Les Jeux olympiques auront lieu quand même, donnant raison à la politique du Kremlin. On peut penser que les autorités ne relâcheront pas leur pression».

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

...On en fait notre affaire!



Ahidjo réélu

YAOUNDE (AFP) — Les électeurs du Cameroun ont participé à plus de 99 pour cent au scrutin présidentiel de samedi et porté leurs voix à 99,99 pour cent, voire 100 pour cent, à Ahmadou Ahidjo, président de la République et de l'Union nationale camerounaise (UNC, parti unifié), selon les résultats partiels parvenus hier matin à Yaoundé.

Ces résultats partiels portent sur 5 des 7 provinces, dont la capitale politique Yaoundé et la capitale économique Douala, soit près de trois quarts de 4 millions d'électeurs.

Les résultats pour l'ensemble du pays ne devaient être connus qu'en fin de matinée, des hélicoptères étant dépêchés vers les villages enclavés, qui n'ont pas de moyens de communications radio ou téléphoniques.

E.F. Schumacher
Good Work



Par l'auteur de
«Small is Beautiful»
La première
condition pour
améliorer la
société industrielle
est de réinventer
un travail créateur
et humain.

\$ 10.95

Nous sommes Micom et le traitement de textes est notre spécialité. Nous n'avons pas débuté en tant que compagnie d'ordinateurs... Ou compagnie de copieurs... Ou compagnie d'équipement général de bureau. Nous avons débuté et bâti notre nom uniquement sur notre habilité à disposer le mot imprimé rapidement et efficacement. Nous sommes la compagnie de traitement de textes.

Et le traitement de textes signifie beaucoup dans un bureau aujourd'hui. Le traitement de textes... c'est écrire, préparer, réviser, classer et cataloguer vos documents écrits en une fraction du temps que cela exige ordinairement.

C'est de la communication imprimée de qualité absolue qui ne vous coûte ni trop de temps, ni trop d'argent.

Postez à Micom,
B.P. 8150, Toronto, Ontario M5W 1S8
No. Tél. 1-800-268-6362 (opératrice 575)

☐ Veuillez m'envoyer plus d'information sur l'équipement de traitement de textes Micom.
☐ Nous aimerions assister à une démonstration pratique du système de traitement de textes Micom.

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ #Tél. _____

micom

La compagnie de traitement de textes.

C'est un procédé de travail qui génère de la productivité, tout en vous libérant, vous et votre personnel, des tâches fastidieuses. Ainsi, vos employés pourront progresser dans leur travail, et du fait même vous faire progresser dans le vôtre.

Oui, le traitement de textes peut signifier beaucoup! Mais sa juste valeur et tout ce qu'il peut faire pour vous s'apprécie davantage lors d'une démonstration pratique. Or, nous aimerions organiser une telle démonstration pour vous, gratuitement et sans obligation de votre part.

Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-contre ou nous appeler sans frais. Que votre entreprise soit grosse ou petite ne fait aucune différence. Le traitement de textes peut en faire une compagnie plus productive... de A à Z!

PHILIPS



Micom, en association mondiale avec Philips N.V.

Renforts américains en Asie du sud-ouest

LOS ANGELES (d'après Reuter et AFP) — Les États-Unis se proposent d'envoyer sept navires chargés de fournitures militaires pour renforcer leurs effectifs en Asie du Sud-Ouest à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, a annoncé hier M. Harold Brown, secrétaire américain à la Défense.

Les cargos croiseront à proximité de la flotte américaine en mer d'Oman de manière à ce que les États-Unis puissent réagir promptement à une crise éventuelle dans la région, a déclaré M. Brown dans un discours prononcé devant le Conseil des affaires mondiales de Los Angeles. La force navale américaine est supérieure à celle de l'Union soviétique dans la région, a-t-il précisé.

D'autre part, les États-Unis disposent d'indications de plus en plus sérieuses que les troupes soviétiques utilisent des gaz paralysants contre les maquisards en Afghanistan, a déclaré hier M. Harold Brown.

Sans préciser de quelles preuves il disposait, M. Brown a affirmé en outre qu'il n'était pas exclu que l'armée soviétique fasse également usage du gaz mortel «soman» contre les résistants afghans.

Évoquant les conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan devant un parterre d'hommes d'affaires de Los Angeles, M. Brown a notamment déclaré:

«La menace à long terme que constitue cette intervention est réelle et sérieuse». «Si la région du Golfe persique tombait sous le contrôle des soviétiques, nos alliés se trouveraient dans une situation d'esclavage économique et nos propres intérêts vitaux seraient du même coup menacés», a ajouté M. Brown.

Les déclarations de M. Brown interviennent au lendemain de la diffusion d'un documentaire de la chaîne de télévision CBS, réalisé en Afghanistan, affirmant que des gaz et des bombes au napalm avaient été utilisés par l'armée soviétique.

Entre-temps, les rebelles musulmans afghans qui combattent le régime pro-soviétique de Kaboul ont repris, à l'issue de violents combats, le contrôle de la ville de Kama, à huit km de Djellalabad, qui avait été prise il y a une semaine par les forces soviéto-afghanes, a annoncé hier à Islamabad le groupe rebelle Hezbi Islami.

Les combats ont fait 36 morts du côté soviétique et sept chars ont été détruits, ont indiqué les rebelles, qui ont déclaré avoir eu un mort et trois blessés.

D'autre part, le même groupe a annoncé que plusieurs cadres du parti communiste afghan Parcham du président Rabrak Karmel, parmi lesquels des intellectuels et des dirigeants étudiants, ont été assassinés par les rebelles dans la province de Farwan.

La crise afghane est l'objet d'une offensive diplomatique à New-Delhi

NEW DELHI (AFP) — Le Vietnam et Cuba, les deux pays «non alignés» les plus pro-soviétiques, ont entamé, hier, auprès de l'Inde une offensive diplomatique pour trouver une solution à la tension internationale actuelle, qui soit acceptable par Moscou, estiment les observateurs.

Simultanément, un vice-ministre soviétique se trouve depuis hier soir dans la capitale indienne. M. Nikolai Firoubine, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, venu de Kathmandou, devrait rencontrer, indique-t-on de source officielle indienne, des «hauts responsables du ministère des Affaires étrangères».

Enfin, M. Benjamin Mkapa, ministre des Affaires étrangères d'un autre pays non aligné, la Tanzanie, est arrivé à New-Delhi, porteur d'un message du président Julius Nyerere.

À son arrivée pour une visite de six jours en Inde, le premier ministre du Vietnam, M. Pham Van Dong a qualifié l'Inde de «bastion de paix et de stabilité en Asie» et rendu hommage à sa politique de non-alignement. Dans sa réponse, Mme Indira Gandhi, qui était venue l'accueillir, a souligné que «les tensions s'accroissent et que la menace s'est de nouveau installée» dans la région.

M. Pham Van Dong a fait à son arrivée une remarque inattendue à propos du Cachemire, où il doit se rendre jeudi, en affirmant qu'il «est partie intégrante du territoire sacré de l'Inde». Cette référence apparaît aux observateurs comme une provocation contre le Pakistan.

Depuis la partition de l'empire britannique des Indes, le Pakistan et l'Inde occupent chacun une partie du Cachemire, sans que, depuis 23 ans, le problème ait été réglé. Ce «coup de chapeau» du dirigeant de Hanoi à une vieille revendication territoriale de l'Inde sera-t-il suffisant, pour que Mme Gandhi reconnaisse le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh.

comme elle l'annonçait dans son programme gouvernemental en décembre?

Dans les milieux diplomatiques de New-Delhi, on relève en tout cas que M. Pham Van Dong a voulu montrer sa défiance à l'égard du Pakistan, au moment où Mme Gandhi s'apprête à envoyer à Islamabad jeudi son ex-ministre des Affaires étrangères du début

des années 70, M. Swaran Singh.

Les premiers entretiens en tête-à-tête des deux premiers ministres ont été marqués par une «grande similitude d'approche sur les problèmes affectant la paix mondiale et la stabilité», a indiqué un porte-parole officiel indien.

Pour Cuba, dont le ministre des Affaires étrangères, M.

Isidoro Piero Malmierca est aussi arrivé hier à New-Delhi, après avoir été à Moscou, Islamabad et Kaboul, le Pakistan apparaît aujourd'hui comme un «interlocuteur valable» pour dénouer la crise qui secoue la région.

L'URSS n'est pas opposée à un accord bilatéral entre le Pakistan et l'Afghanistan pour garantir les frontières méridionales de ce pays, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques.

M. Malmierca, qui devrait rencontrer aujourd'hui Mme Gandhi, a affirmé à son arrivée à New-Delhi qu'il était chargé par le président Fidel Castro de trouver une solution «politique et pacifique» à la crise afghane, au nom des pays non alignés.

Profonde opposition au gouvernement de Mme Gandhi dans l'État d'Assam

NEW DELHI (AFP) — La haute cour de l'État d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, siégeant à Gauhati, la capitale, a décidé hier de surseoir à la mise en application de la note gouvernementale déclarant l'État «zone d'insécurité» pour deux mois.

La mesure, prise samedi dernier par le gouvernement de Mme Indira Gandhi, donne en principe des pouvoirs exceptionnels à son représentant dans l'État pour mettre fin à l'agitation qui y règne depuis près de sept mois, y compris le recours à l'armée.

La décision de la haute cour a été prise à la suite du dépôt devant elle d'un recours par un citoyen de l'État, jugeant la mesure gouvernementale contraire au principe des droits fondamentaux garantis par la constitution indienne, a indiqué l'agence PTI.

Alors que la cour siègeait, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans le calme devant les bâtiments gouvernementaux dans les principales localités de l'État, à l'appel de deux organisations dont l'Union des étudiants d'Assam (UEA), pour protester contre la décision de New-Delhi. Plusieurs manifestants ont été interpellés par la police mais ont été rapidement relâchés.

Le blocage à l'aide de pickets de grève de toute acti-

vité sur les sites pétroliers de Narengi, non loin de Gauhati, s'est d'autre part poursuivi malgré l'interdiction gouvernementale. Il dure depuis le 27 décembre.

L'agitation en Assam, rappelle-t-on, qui a déjà fait plus d'une centaine de morts, est due à l'hostilité d'une partie de la population locale et des milieux étudiants à l'égard des immigrants du Bengale pakistanais dans l'État depuis 1951. Il leur est reproché de s'emparer progressivement des meilleurs postes de l'administration ou de l'économie de l'État.

Entre-temps, une armée de libération, se prévalant d'un important soutien dans les sept États du nord-est de l'Inde, a été formée pour mener une action sécessionniste et «faire la guerre» contre l'union indienne.

«Nous voulons un pays à nous, indépendant. Nous n'avons pas de points communs avec les Indiens», indiquent des tracts publiés dimanche à Gauhati (capitale de l'Assam) par «l'armée de libération des sept États unis» (SULA). Les «sept» sont les États d'Assam, Meghalaya, Mizoram, Tripura, Arunachal Pradesh, Nagaland et Manipur.

La décision de lever une armée, précisent les tracts, a été prise la semaine dernière à Imphal, capitale du Manipur. Elle a été dictée par la constatation que les dirigeants de New-Delhi «n'ont pas de sympathie» pour les habitants de ces régions et «sont prêts à les anéantir».

De source officielle à Gauhati, on n'a encore ni confirmé ni infirmé le contenu de ces tracts. On s'est borné à es-

timer qu'il s'agit de «l'oeuvre d'individus fanatiques, de fortes têtes sans soutien populaire».

En revanche, de source proche du gouvernement à New-Delhi, on a indiqué être au courant de cette affaire.

Des centaines de réfugiés vietnamiens sont en danger

BAN NONG SAMET (AFP) — Après la décision de la Thaïlande, le 25 mars dernier, de fermer sa frontière des centaines de réfugiés vietnamiens sont en danger, bloqués dans des camps et peu protégés face à l'hostilité de réfugiés khmers, près de la frontière thaïlando-cambodienne.

«Nous sommes très préoccupés par la situation de ces réfugiés, qui sont totalement à la merci des Cambodgiens», a déclaré un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui négocie avec les autorités de Bangkok, la possibilité de les isoler des Khmers. Ils courent le danger d'être arrêtés comme espions, d'être soumis à des violences, tortures, ou tués. En outre, les camps sont régulièrement bombardés par les troupes cambodgiennes soutenues par les Vietnamiens qui harcèlent les rebelles khmers.

Au camp 204, le chef khmer serei Van Saren, anti-communiste, a déclaré qu'il n'avait aucun intérêt à retenir les Vietnamiens qui s'y trouvent mais qu'il devait les interroger pour dépister d'éventuels espions. «Ils arrivent en territoire khmer serei, ils n'ont pas de visa. C'est notre droit de les interroger», a-t-il

affirmé. Aussi les réfugiés vietnamiens sont-ils terrifiés par les rebelles en armes qui tiennent ainsi leur sort entre leurs mains.

Au camp 007, Nguyen Ngoclong, acteur et metteur en scène vietnamien dont un film a été projeté au festival du film de Berlin en 1974, a lancé un appel pour lui et ses 250 compatriotes, arrivés dans le camp au cours des dix derniers jours. «Nous sommes tous épuisés physiquement et moralement. Si nous avions su que la frontière était fermée, nous n'aurions pas quitté le Vietnam», a-t-il déclaré avoir écrit son voyage périlleux de 12 jours à partir d'Ho Chi Minh ville, par barque, camion, motocyclette et char à bœufs, en compagnie de ses deux fils de 12 et 14 ans.

Un autre réfugié vietnamien qui vient d'arriver, au bord de l'évanouissement, indique qu'il n'a pas mangé depuis six jours. Comme la plupart des réfugiés arrivant à bicyclette, il n'a emporté que les vêtements qu'il a sur lui.

Les dirigeants khmers des camps, soucieux d'éviter toute source de complications, ont certes exprimé leur désir de voir évacuer au plus vite les réfugiés vietnamiens. Mais les

autorités thaïlandaises sont restées inflexibles. Le lieutenant Som Katapan, directeur des services d'information, a déclaré qu'aucun emplacement propice n'avait encore été trouvé pour les accueillir.

Cependant, près de dix mille (9.767) réfugiés d'Indochine, dont 550 réfugiés de la mer ont quitté la Thaïlande en mars dernier pour être réinstallés à titre permanent dans divers pays étrangers, a annoncé hier à Bangkok le bureau régional du haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (UNHCR).

Goulag de la brique en Inde

NEW-DELHI (AFP) — Viols, sévices, tortures physiques étaient le lot quotidien de quelque 200 personnes, dont 120 femmes, récemment libérées par la police dans des briqueteries de l'État du Tripura, dans l'est de l'Inde, où elles effectuaient un travail forcé dans des conditions inhumaines, ainsi qu'il ressort du témoignage de nombreuses victimes de ces véritables camps de concentration.

Ces témoignages surviennent après l'intervention de la police, qui a permis de révéler l'existence d'un véritable racket de la part de propriétaires de briqueteries dans le Tripura. Les victimes, qui étaient pour la plupart membres de tribus de l'État du Bihar, avaient quitté leur territoire affecté par la sécheresse dans l'espoir de conditions meilleures.

Selon ces témoignages, rapportés hier par le journal de New-Delhi Indian Express, les femmes étaient violées systématiquement, contraintes à la prostitution et sauvagement battues pour les motifs les plus futiles. Quant aux enfants, ils étaient laissés pratiquement à l'abandon, et nombre d'entre eux sont morts de faim et de maladie. Le sort des hommes n'était pas meilleur et pour un oui ou non ils étaient soumis à des tortures physiques et autres sévices.

L'Indian Express fait état

du cas de nombreuses femmes à ce point traumatisées qu'elles sont dans l'incapacité d'évoquer leur cauchemar. À toutes ces tortures et sévices s'ajoutait un travail à ce point inhumain que selon l'Indian Express, les travailleurs forcés vivaient en fait «dans l'ombre de la mort».

«Nous devions travailler 14 heures par jour. À toute heure du jour ou de la nuit, nous devions être prêts à nous lever pour nous rendre aux fours. Mon fils âgé de deux ans est

mort faute de médicaments», a raconté un homme récemment échappé de cet enfer, et dont le journal reproduit le témoignage.

Selon le journal les «travailleurs» étaient en fait de véritables esclaves, auxquels il n'était jamais permis de quitter ces camps de concentration, fut-ce pour se rendre au marché local.

Lorsqu'ils ont été «libérés», certains travailleurs «vivaient» dans ces camps depuis déjà trois ans.

Retrait soviétique

CHATZ (AFP) — Un nouveau contingent de troupes soviétiques stationnées en R.D.A. a quitté Chatz hier à destination, en principe, de l'U.R.S.S., comme on pu le constater les journalistes invités à cette occasion dans cette ville. Ce nouveau retrait a eu lieu au titre de la «contribution unilatérale à la détente», décidée par le Kremlin en octobre 1979.

IL s'agissait d'une unité d'artillerie autotractée stationnée jusqu'à présent à Chatz, en Saxe, entre Leipzig et Dresde, et dont certains éléments avaient participé à la prise de Berlin en avril 1945.

C'est le troisième retrait de ce genre en six mois, depuis l'annonce le 6 octobre dernier à Berlin-est par M. Brejnev que l'U.R.S.S. retirerait de R.D.A., dans les douze mois suivants, «jusqu'à 20.000 hommes et 1.000 blindés».

Aucune précision chiffrée n'a été fournie jusqu'à présent, ni du côté soviétique, ni du côté est-allemand, sur l'importance des effectifs ainsi prélevés sur les forces soviétiques stationnées en R.D.A. qui, selon des estimations occidentales sérieuses, atteindraient environ 425.000 hommes et 6.000 blindés.

La destination exacte des unités retirées a été tenue secrète et des rumeurs persistantes circulent à Berlin selon lesquelles ces troupes se rendaient en Afghanistan.

DU NOUVEAU CHEZ CARLA VENTE DIRECTE

Vêtements confectionnés à notre atelier avec des superbes tissus exclusifs.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

TAILLEURS doublés en toile noire, à col blanc rabattu, très chic, jupe blanche droite et enveloppante - \$89.

TAILLEURS blancs semi ajustés, doublés et boutonnés, jupe noire droite/croisée - \$89.

TAILLEURS de coton gaufré, non doublé, jupe avec fente avant avec bouton - \$59.

COORDONNABLES couleurs pastels; jupes droites fente sur le côté ou évasées, avec poche ou enveloppantes. VESTES courtes, épaulées ou chemisiers romantiques à petit col plat en coton, T-shirts, Polos ou Bustiers. 2 pièces \$39. et plus.

ROBES en coton ou soie, allées aux fibres modernes, pour confort, élégance et tenue: \$35. et plus.

Accessoires: sacs à main, ceintures assorties, carrés de soie, gants, bijoux et autres.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

VENEZ, SONNEZ et ENTREZ

h.c. CARLA inc.

6970 rue St-Denis, 1er étage

(sortie SUD métro Jean-Talon)

lundi au samedi

tél.: 270-1182

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

14 3/4 % **14 1/2 %**
1 an* 5 ans*

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

Montreal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

15ème SAISON!

PROGRAMME D'IMMERSION ANGLAISE

POUR GARÇONS ET FILLES DE 4 À 13 ANS



ÉQUITATION



NATATION



TREMPOLINE

CAMP DE JOUR GREEN ACRES*

Nous allons chercher les enfants vers 8h.30 le matin et les ramenons à la maison vers 16h.30

Pour une brochure explicative gratuite, téléphonez 488-9148

- Le camp est situé à environ 15 à 20 minutes au nord de Montréal.
- Le transport quotidien à domicile est fourni dans plusieurs secteurs de la ville.
- Vaste série d'activités incluant la natation, les sports, l'artisanat, expression dramatique, sciences naturelles, équitration.
- Une bonne occasion d'apprendre l'anglais au contact de 300 enfants Anglophones.

*marque déposée



Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le 20 mars 1980, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le texte officiel de la question à laquelle toute la population du Québec aura à répondre lors du référendum. Afin de bien informer la population du Québec, le Gouvernement estime opportun de publier le texte officiel de la question:

“Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d’en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l’égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d’acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d’établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l’utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l’accord de la population lors d’un autre référendum; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l’entente proposée entre le Québec et le Canada? Oui. Non.”



**Gouvernement
du Québec**

La sage décision de M. Trudeau

TOUT le monde savait que M. Trudeau ne pouvait se dérober à l'obligation de participer au débat référendaire. Il serait en effet inconcevable que le premier ministre de la fédération canadienne s'abstienne complètement d'intervenir dans une campagne qui, pour être d'abord québécoise, touche naturellement l'ensemble du pays. Mais on ne savait pas sur quel mode et à quelle cadence s'engagerait l'homme que le Québec a récemment plébiscité. Au terme de son long entretien avec M. Claude Ryan vendredi, il a tenu des propos officiels et prudents auxquels le leader du PLQ a fait échos avec précaution et retenue. Derrière cette circonspection, une conclusion semble se dégager: M. Trudeau prêterait son concours au Comité des Québécois pour le NON, mais à distance et avec modération. C'est une décision qui répond aux besoins de la stratégie de M. Ryan au cours de la bataille. C'est aussi une décision qui convient à M. Trudeau. Pour les deux hommes, comme pour le Québec et le Canada, c'est une décision sage et opportune.

On sait qu'un grand nombre de libéraux fédéraux, ceux qui siègent aux Communes en particulier, ont ouvertement exprimé leur déception à la suite du débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale. Il est évident que la majorité ministérielle du PQ a gagné cette manche, du moins au plan de la mise en scène, du discours et de la pénétration des messages dans les foyers. Le PLQ avait commis l'erreur de sous-estimer l'importance de cette opération parlementaire. Dans le même temps, les partisans du OUI ouvraient partout de nouveaux fronts et marquaient des points. L'avance qu'ils ont prise a jeté la consternation parmi les libéraux fédéraux auxquels l'écrasante victoire du 18 février confère une assurance invincible: ils se croient capables de gagner le référendum et doutent de l'aptitude de leurs collègues du PLQ à livrer le vrai combat. C'est alors qu'un important courant s'est manifesté en faveur d'une intervention personnelle de Pierre Trudeau. Lui seul, disait-on, pourra sauver la situation devant la marée montante des OUI. Il se peut que le premier ministre, parfois perplexe et critique envers Claude Ryan, se soit laissé un moment ébranler par ces analyses. S'il avait dû écouter ceux qui lui conseillaient de prendre à sa charge le destin du Québec, M. Trudeau aurait

été contraint de jouer au sauveur, de bousculer le camp fédéraliste au Québec, d'imposer littéralement une tutelle, de faire campagne et de s'exposer aux conséquences d'une victoire du OUI, conséquence d'autant plus désastreuses pour le premier ministre qu'il se serait davantage impliqué dans l'entreprise.

M. Trudeau n'a pas envisagé sérieusement un scénario aussi suicidaire et qui eût été contraire aux intérêts du Québec. Chaque fois qu'un groupe fédéral, fût-il composé de Québécois, a voulu se substituer aux instances québécoises pour accomplir une action qui relève de celles-ci, un réflexe naturel a toujours joué contre Ottawa et contre le régime fédéral. Il y a longtemps que M. Trudeau a parfaitement compris ce phénomène: même après sa défaite de mai dernier et sa démission subéquente, il hésitait beaucoup à intervenir systématiquement dans la campagne référendaire. D'une part, il tenait à reconnaître la responsabilité suprême de la campagne à un leader politique du Québec; d'autre part, il hésitait à s'engager auprès d'un parti politique dont il n'approuvait pas nécessairement la solution de rechange fédéraliste, c'est-à-dire le livre beige alors en voie de rédaction.

Il est absolument certain, d'autre part, que M. Ryan n'aurait pas toléré que son collègue d'Ottawa, fût-il premier ministre du Canada, disposant d'une légitimité québécoise que la fortune électorale rend exceptionnelle, tente d'occuper dans cette campagne référendaire une place de premier plan en termes de leadership, de propagande et d'organisation. Ce rôle revient naturellement au chef de la plus importante formation fédéraliste qui constitue l'opposition au Québec. M. Trudeau, encore une fois, le reconnaît volontiers et le problème n'est posé qu'en raison des vœux exprimés par des partisans que déçoivent le style et la personnalité de M. Ryan. Ce dernier, au cours de son tête-à-tête avec M. Trudeau, aura sans doute expliqué à son interlocuteur l'ampleur de la campagne qu'il doit ouvrir cette semaine et grâce à laquelle il compte rattraper le retard qu'il a pris.

Malgré son énorme prestige au Québec, M. Trudeau doit toujours se garder auprès de son électoralat de jouer les protecteurs fédéraux. Toute velléité de domination fédérale au cours de cette campagne serait rapidement et

impitoyablement dénoncée par le Parti québécois. À ce jour, les libéraux fédéraux semblent avoir bien compris cette donnée essentielle qu'ils ont encore parfois la tentation d'escamoter. Cette réalité politique ne saurait toutefois être interprétée comme un obstacle à la participation normale et démocratique des élus fédéraux du Québec à la campagne en cours.

Dans cette perspective, M. Trudeau pourrait prêter un concours actif à la campagne du NON sans encourir la moindre réprobation. Mais il est évident que le premier ministre et son entourage ont soigneusement étudié les avantages et les dangers d'une participation plus grande. En effet, si le courant actuel qui paraît favoriser le OUI devait s'accroître, si la campagne du NON ne produisait pas les résultats attendus, M. Trudeau pourrait-il renverser cette tendance? L'analyse repose ici sur diverses hypothèses qui sont plausibles. On doit constater que l'apparent succès de la vague actuelle est attribuable à la multiplicité des raisons invoquées par ceux qui répondent OUI. Beaucoup de fédéralistes, par exemple, ont déjà décidé d'accorder ou s'approprient à donner au gouvernement le mandat qu'il sollicite, convaincus que ce pouvoir de marchandage sera indispensable aussi bien à M. Lévesque qu'à M. Ryan si ce dernier était appelé à former le prochain gouvernement. D'autres, on le sait, diront OUI à l'égalité des peuples, notion incontestable et incontestée; d'autres encore favorisent des progrès sur la voie des changements constitutionnels; plusieurs, par un OUI, voudraient encore une fois soumettre le Canada anglais à l'épreuve de l'électrochoc, comme celui qu'il a reçu en novembre 1976. Il existe aussi bien d'autres motifs de répondre OUI, justifiés par le cœur quand ils ne le sont pas par la raison. On ne pourrait le prédire, mais il se peut que cette campagne gagne en intensité. Le cas échéant, l'homme qui incarne la défense et l'illustration du régime fédéral au Canada, fût-il redoutable au plan de l'esprit et de la raison, parviendrait-il à freiner le mouvement? C'est pourquoi, il serait pour le moins imprudent que M. Trudeau s'engage trop et trop vite dans cette affaire. Car cette affaire n'est qu'une étape sur une voie encore longue et onéreuse. D'autres combats sont annoncés.

Michel ROY

De la lune aux zones grises

Avec pompe, le ministère de l'Éducation présente comme un «énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible» un deuxième livre orange publié la semaine dernière sous le titre *L'école s'adapte à son milieu*. Il s'agit plus modestement d'une laborieuse réflexion inachevée sur les inégalités scolaires au Québec, parsemée de quelques «engagements» ministériels dont l'imprécision est proportionnelle à la complexité des problèmes abordés. Le retard et le flou de ce document, qui tient du mémorandum interne bien plus que du plan d'action, s'expliquent difficilement car le texte réchauffe surtout un «document de travail» semblable, publié en avril 1975 par le gouvernement précédent. La recherche qui le sous-tend est si mince, par exemple, que ses annexes statistiques se limitent à quelques tableaux généraux sur la pauvreté au Québec, sans la moindre référence aux situations scolaires comme telles, malgré les nombreux travaux effectués au cours des dernières années, notamment au Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Le plus remarquable progrès, depuis 1975, semble idéologique. Il y a quelques années, quand les critiques de l'Opération-Renouveau en milieu scolaire défavorisé à Montréal s'en prenaient aux limites des mesures de soutien et réclamaient une transformation pédagogique, on les soupçonnait presque de subversion. Aujourd'hui, un très officiel livre orange évoque la nécessité d'une «véritable révolution culturelle axée sur une remise en question radicale de la conception du rôle de l'école, de son organisation, de ses méthodes pédagogiques et d'évaluation, en fonction d'une démarche qui tienne compte, le plus possible, des besoins et exigences spécifiques des adultes et des enfants en milieu défavorisé». Reste à voir si cette grande déclaration va plus loin que de transformer

une théorie contestataire en «Muzak» d'accompagnement pour des pratiques à peine modifiées.

Ce sont les interventions auprès des tout jeunes enfants, de niveau préscolaire, qui retiennent d'abord et avec raison l'intérêt du ministère. Des expériences déjà bien engagées permettent une consolidation. On promet de rejoindre d'ici trois ans les quelque 25.000 enfants de quatre ans vivant dans les secteurs défavorisés du Québec pour leur offrir des services éducatifs préscolaires. Il est vrai qu'on inclut les émissions télévisées dans ces services et qu'en ce sens, la promesse reste modérée: 70% de ces enfants sont déjà touchés de quelque manière. Mais on sent au moins que le travail dépasse le défrichage préliminaire. On en est à multiplier, répandre, perfectionner les outils didactiques, et non à les inventer. On manifeste un souci particulier pour la participation des parents, qu'on ne se contente plus de désirer pieusement mais à laquelle on veut fournir des ressources et des stimulants concrets. En somme, parce que ce type de classes ou d'actions éducatives préscolaires est né directement des interventions en milieu défavorisé, il paraît plus dynamique et surtout plus souple, plus prêt à s'éloigner des formules connues et à s'intégrer vraiment au milieu qu'il sert.

Ici s'arrête l'audace. Le reste du livre, consacré aux actions à l'école primaire, secondaire, et à l'éducation des adultes, prend l'allure d'un pensum pour chercheur commissionné. Quasiment mot pour mot, on retrouve un projet de «perfectionnement de l'équipe-école» (enseignants et direction) formulé il y a cinq ans et dont on parle encore comme d'une expérimentation à tenter sélectivement avec la plus grande prudence. Quant à la pédagogie et

aux programmes, même si on satisfait à l'orthodoxie critique pour en dénoncer et en déplorer les biais culturels, on est loin de la «remise en question radicale» qui ornerait le début du document. Tout au plus parle-t-on d'«expérimentation dans 15 écoles» — sur 331 en milieu très défavorisé — et de «programmation» qui serait prête vers 1983. Il y a une dizaine d'années, rappelons-le, que la réflexion sur la nécessité de tels changements est engagée au Québec. Or au seul chapitre de l'évaluation, des fameux «tests» qui servent à mesurer, à classer et, dans les milieux défavorisés, à reléguer, le ministère ne s'engage même pas formellement à rompre avec les instruments actuels dont il reconnaît pourtant les limites et les dangers. Il promet de «revoir» au cours des prochaines années. Autrement dit les portes qu'on ouvre maintenant au préscolaire ont toutes les chances de se refermer odieusement dès que l'enfant entrera à l'école «réelle».

Courte au primaire, la réflexion devient indigente au secondaire. Elle est même d'un simplisme insultant pour les populations dont elle traite. L'information scolaire devient la panacée universelle. À peine reconnaît-on pudiquement le fait que les filières des programmes professionnels courts et longs, cul-de-sac par excellence, sont surtout fréquentées par les enfants de milieu défavorisé. Et on règle tout cela par le «déclassement». Si les programmes professionnels du secondaire ne conduisaient pas à des diplômes terminaux (fermant les portes du cégep par exemple), il n'y aurait pas de «problèmes particuliers». Pas un mot du système de classements par «voies» (allégées, enrichies) qui témoignent de l'origine sociale souvent plus sûrement qu'une adresse, et qui conduisent directement à ces filières professionnelles, elles-mêmes une forme de défavorisation

créée par l'école. Un peu d'information ici, un peu de déclassonement là; mieux aurait valu des pages blanches que des analyses aussi insouciantes. On pousse même la fuite jusqu'à promettre une «recherche sur les facteurs influençant la motivation des jeunes de familles défavorisées». Il y a plus de cinq ans qu'une vaste équipe de l'Université Laval et de l'Université de Montréal étudie minutieusement et très concrètement ce sujet au secondaire. Le ministère est dans la lune, ce qui se trouve fort loin des zones grises auxquelles il prétend s'intéresser.

M. Jacques-Yvan Morin lance ce livre en fin de mandat, sur papier un peu plus luxueux mais de la même manière que l'avait fait M. François Cloutier en 1975, un peu comme on se débarrasse d'une affaire encombrante mais nécessaire. Le ministre actuel prend toutefois des engagements plus précis, dont la création de structures-ressources spéciales au sein de son ministère et l'augmentation, jamais chiffrée, des budgets. Durant les trois semaines qui ont précédé la publication de cet «énoncé de politique», on a «découvert» un trou de \$500 millions dans le financement des commissions scolaires et M. Parizeau a annoncé son intention de le reprendre en coupant ailleurs; on a également vu M. Morin accorder à l'école Pierre-Laporte, en zone plus que bien nantie, une subvention spéciale pour options de luxe, équivalent presque, annuellement, au budget que le ministère consent pour la même période au Conseil scolaire de l'île de Montréal pour ses actions en milieu défavorisé. D'où le scepticisme, bien nourri, devant la «priorité» que s'attribue le nouveau livre orange sur tous les tons. Rendez-vous en 1985.

Lise BISSONNETTE

MACQUANITÉ

Le Canada et l'Amérique latine

par Bertrand de la Grange

Quelques jours avant son départ pour Mexico, le nouveau ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a clairement indiqué que son gouvernement avait l'intention d'établir des relations plus suivies avec l'Amérique latine. Il faut s'en réjouir, car l'ignorance qui nous sépare de ce sud si proche est d'abord attribuable au peu d'intérêt manifesté par les gouvernements successifs à Ottawa.

En vingt ans, en effet, deux premiers ministres canadiens ont franchi, une fois chacun, le Rio Grande dans le cadre d'une visite officielle dans des pays d'Amérique latine: M. Diefenbaker en 1960 et M. Trudeau en 1976. C'est bien peu. Recevant M. Trudeau en janvier 1976, le social-démocrate Carlos Andres Perez, président du Venezuela, n'avait pas hésité à déclarer: «Nous avons senti une certaine froideur du Canada à l'égard de l'Amérique latine». Il ajoutait qu'il espérait voir le Canada «devenir un membre actif dans la vie de l'hémisphère». Depuis, rien ou presque.

Les retombées économiques de ce voyage au Mexique, à Cuba et au Venezuela se font toujours attendre. Dans les autres pays, les missions ministérielles et commerciales n'ont pas donné non plus de résultats spec-

taclaires... à l'exception de la perte du contrat portant sur la vente d'un réacteur CANDU à l'Argentine. Quant aux retombées politiques, elles sont aussi inexistantes. Malgré l'invitation pressante de plusieurs pays de la région, Ottawa refuse toujours de devenir membre à part entière de l'Organisation des États américains où il a le statut d'observateur.

L'argument invoqué dans le passé, selon lequel le Canada conserverait une plus grande liberté de manœuvre dans ses relations avec l'Amérique latine s'il n'entrait pas à l'OEA, serait encore acceptable aujourd'hui si les relations bilatérales avaient été effectivement développées. Un autre argument, plus sérieux celui-ci, a été avancé à plusieurs reprises: «Si le Canada avait été membre de l'OEA en 1964, on lui aurait demandé de rompre ses relations diplomatiques et commerciales avec Cuba (qui a été expulsé de l'OEA). Les mêmes mesures pourraient à l'avenir être proposées et adoptées contre un autre pays; cela aurait pour conséquence de limiter éventuellement la liberté d'action du gouvernement canadien dans le cas d'une crise concernant la sécurité de l'hémisphère». En fait, au cours des dernières années, cet argument est devenu un prétexte pour ne prendre position sur rien, comme on a pu le

voir récemment à propos du Nicaragua.

Trente-deux ans après sa création, l'OEA n'est plus l'instrument anti-communiste d'autrefois ni le «ministère nord-américain des colonies» si souvent dénoncé par le Cubain Fidel Castro. Lors de l'assemblée générale de La Paz, en octobre dernier, la majorité des 27 pays membres de l'organisation ont dénoncé «l'agression économique» des États-Unis, accusés d'être les principaux responsables du retard dans le développement des pays de la région. Au moment où le Nicaragua vient de se libérer de la dictature et alors que plusieurs pays d'Amérique du Sud (Bolivie, Equateur, Pérou) cherchent péniblement une voie démocratique, sans oublier les mouvements populaires dans les Caraïbes, on peut penser que Ottawa aurait des raisons de réexaminer sa participation à l'OEA et l'ensemble de ses relations avec l'Amérique latine.

On comprend d'autant moins le peu d'intérêt de la diplomatie canadienne pour l'Amérique latine que nous avons une balance commerciale largement déficitaire avec cette région (2 milliards de dollars d'importation contre 1,4 milliard d'exportation), à cause surtout du pétrole vénézuélien et peut-être bientôt mexicain. Par ailleurs, dans le cadre des programmes d'aide bilatérale, l'A-

mérique latine est en dernière position avec environ 7% des fonds de l'ACDI, à peu près à égalité avec les Antilles du Commonwealth. Cette situation révèle une profonde méconnaissance des besoins de cette région et des avantages que le Canada pourrait en tirer s'il acceptait de piétiner enfin les plates-bandes, de plus en plus contestées, de l'Onclé Sam.

Lorsque les Français ou les Japonais veulent développer leurs échanges avec un pays ou une région, ils n'hésitent pas à y envoyer leurs premiers ministres, qui ont d'autant moins honte de jouer les commis-voyageurs qu'ils ne limitent pas leurs interventions au domaine économique. De plus, ces visites officielles sont suivies de contacts fréquents, de missions politiques et commerciales, qui permettent de resserrer les liens entre les nouveaux partenaires. En dehors de tout jugement moral sur une transaction de ce genre, on peut affirmer que, si l'Argentine n'a pas acheté un réacteur CANDU supplémentaire et a préféré négocier avec l'Allemagne, c'est parce que les contacts politiques entre les deux pays sont inexistants et non parce que Mme MacDonald avait fait des déclarations dénonçant les violations des droits de l'homme par le régime militaire de Buenos-Aires.

Suite à la page 12

LE MOT DU SILENCIEUX

Règlement de contes

par Albert Brie

Les mensonges qu'on se conte à soi-même sont les plus grossiers.

La foule s'adonne à la démagogie quand elle se laisse emporter par l'enthousiasme de commande.

Éduquer est la chose du monde la plus difficile. Nous voyons encore trop de parents qui échouent avec leurs enfants, parce qu'ils fondent leur enseignement sur l'expérience révolue de la vie. Or, comme leurs enfants ont de l'avance sur eux, comment peuvent-ils espérer que ceux qui les devancent les rattrapent?

Faute avouée est à moitié dévaluée.

Dans la solitude, à la longue, on en vient à se trouver de trop. Et l'on part rejoindre la compagnie des autres, pour se sentir moins nombreux et moins présent à soi-même.

S'il y avait plus de plaisir à donner qu'à recevoir, il se serait sûrement rencontré depuis quelque un pour en réprimer les abus.

Quand on gagne en importance sociale, les amis que l'on se fait sont en plus grand nombre que les ennemis, mais ils sont moins sûrs.

On peut se faire une opinion, mais il est plus confortable de se la laisser faire.

Il y a des services que l'on nous rend, et

qui nous mettent dans une telle gêne, que pour les égarer en valeur, il convient que nous leur répliquions par la revanche plutôt que par la reconnaissance.

La facilité mène à l'embourgeoisement de l'intelligence.

Les hommes s'aiment de moins en moins, à mesure qu'augmente le besoin qu'ils ont des autres, qu'ils en dépendent, que les secours qu'ils sont tenus de se prodiguer mutuellement les rendent de plus en plus conscients de leur impuissance à se suffire à eux-mêmes.

On aura beau faire, à partir du moment où l'on se recycle dans sa discipline, nous tombons dans la catégorie des esprits humains reconditionnés, autrement dit «d'occasion».

Une opinion est une idée qui nous passe par la tête. Le malheur veut qu'on l'arrête au passage et qu'elle y reste, au lieu de dire: «Continue ton chemin».

L'homme est contenu dans l'enfant et l'enfant dans l'homme. Amputé est l'enfant dans l'homme, dilué l'homme dans l'enfant.

Dans l'admiration comme dans la critique de quelqu'un, il entre toujours une part d'envie. Avec cette différence: l'envie de celui qui admire, c'est son rêve de s'élever jusqu'à lui; tandis que l'envie de celui qui déprécie, c'est sa manœuvre pour l'abaisser à son niveau.

Bientôt, il n'y aura d'enfants que les poètes, des enfants tristes, hélas!

Pour avoir de bons tuyaux en affaires comme au jeu, il faut jouer du coude.

Le diplôme ouvre toutes les portes, sauf celle de la connaissance.

En politique, il est sans importance pour la masse que les mots aient un sens; il leur suffit de sonner. Assourdissez, vous convaincrez.

Toute amplification est simplification.

LE TRES AU DEVOIR

“Immigrants reçus” et nationalisme

(Lettre adressée à M. Gilbert Tarrab, dont l'article «Lettre ouverte aux immigrants reçus» a paru dans le Devoir du 18 mars 1980).

Permettez-moi de proposer une autre explication que la vôtre au fait que les «immigrants reçus» (pour reprendre le terme que vous avez choisi ainsi que vos guillemets) rejettent systématiquement l'option constitutionnelle du PQ. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion, comme vous en avez eu le privilège M. Tarrab, de parler personnellement avec les membres du gouvernement de M. Lévesque; ni parce qu'ils se sont volontairement isolés du monde ordinaire. Ni encore parce qu'ils craignent les extrémistes de droite et de gauche qui rôdent autour du PQ. En fait, la menace que les «immigrants reçus» perçoivent dans le PQ provient du dénominateur commun qui lie tous ses éléments en dépit de leurs divergences, c'est-à-dire son nationalisme. Vous signalez qu'on retrouve dans tous les partis

politiques québécois un certain degré de nationalisme. Soit. Mais seul le PQ a fait du nationalisme l'essence de son programme politique. Son projet est de permettre au peuple québécois d'obtenir pour la première fois dans son histoire un foyer national où les Québécois pourront réellement se dire maîtres chez eux. Mais leur histoire, ce n'est pas celle de l'immigrant reçu. Et ce que ce dernier craint, M. Tarrab, c'est que leur foyer national ne sera pas son foyer national à lui; c'est que dans un Québec indépendant, il sera toujours un «immigrant reçu» entre guillemets, par rapport aux «Québécois pure laine, comme on aime les appeler». Et cette réaction m'apparaît comme étant parfaitement sensée et légitime. Même en votant oui, l'immigrant — pas plus que ses enfants — ne deviendra Québécois pure laine.

Et pourquoi les Juifs — ce terme me semble plus approprié en l'occurrence que votre expression: «immigrants reçus de certains cercles» — continuent-ils à faire, avec

appréhension, un rapprochement entre la montée du PQ au Québec et celle des Nazis en Allemagne? Serait-ce qu'un de nos leçons que les Juifs ont tirées de leur histoire est que le nationalisme et le racisme sont les deux côtés de la même médaille? Pour calmer leur appréhension, vous invoquez ce que vous appelez «une loi de la nature et de l'histoire humaine», à savoir que l'accession au pouvoir atténue inévitablement les revendications des extrémistes. Pourtant, il serait difficile de prétendre que le pouvoir ait rendu Hitler plus modéré, ni encore Lénine ou ses successeurs. Il n'est nullement dans mon intention de comparer M. Lévesque à Hitler ou Lénine; je voudrais tout simplement suggérer que l'universalité de votre loi n'est pas évidente. Laissons de côté ces contre-exemples mineurs, et corrigeons l'unique cas que vous avez choisi de citer. Il est vrai qu'après l'indépendance d'Israël en 1948, l'Argon en tant que force militaire indépendante fut déclaré hors-la-loi. Cependant, ses leaders continuèrent à siéger à la Knesset et à poursuivre leur but de créer un «Grand Israël». Je vous suggère d'essayer de convaincre les Arabes des territoires occupés que plusieurs années au pouvoir ont atténué la position de Menahim Begin sur la question nationale. Vous aurez autant de succès avec eux qu'avec vos «immigrants reçus» du Québec.

Robert BERTHIAUME

Québec, 26 mars

Elliott MACKLOVITCH

Montréal, 20 mars

On ne donne que ce que l'on a

La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Pierre Vadeboncoeur aussi. Dans le cas de Pierre Vadeboncoeur, c'est du fanatisme grandiloquent et prétentieux. Beau modèle de plusieurs nationalistes québécois — à phrases creuses mais sonores — qui ont malheureusement souvent réussi à garder le Québec dans sa québecitude: ou

bien en arrière, ou bien à côté ou bien les deux à la fois. Dire que le document constitutionnel du PLQ «livre» le Québec comme le fait votre correspondant, c'est à mon avis ne pas l'avoir lu ou encore, comme on dit entre nous: «vouloir rien savoir».

Robert BERTHIAUME

Québec, 26 mars

La loi 101 en cause

Selon LE DEVOIR du 10 mars, M. René Lévesque, au cours d'une conférence de presse, a expliqué l'appui inconditionnel des non-francophones en faveur du NON dans le récent sondage de Radio-Canada — CROP comme étant le résultat de «la solitude anglaise», qu'il décrit comme «massivement dominée» et «facilement contrôlée par ceux qui la dirigent». Il est naturel que des Canadiens pour qui l'indépendance du Québec n'a pas d'attrait votent pour le Canada; cette décision n'a rien à voir avec une domination ou un contrôle quelconque, c'est un choix bien personnel. Néanmoins le NON des non-francophones québécois aurait été bien moins massif si le PQ n'avait pas tout fait pour miner la compréhension d'un grand nombre — anglais et autres — à l'égard des besoins de leurs concitoyens francophones. Le fond du problème, c'est

la loi 101. Maintenant M. Laurin déclare aux non-francophones qu'il attend seulement que les francophones se sentent sûrs d'eux-mêmes pour adoucir le côté restrictif de la loi. Mais ce sont précisément ces restrictions qui ont convaincu les non-francophones qu'ils n'ont rien à attendre de la part du PQ, et que la loi ne cherche pas seulement à protéger et promouvoir le français mais cache d'autres buts moins avouables. Je veux parler en particulier du refus d'admettre aux écoles de langue anglaise les enfants des anglophones du dehors du Québec, de la fermeture des écoles de langue anglaise aux enfants de gens qui avaient choisi de vivre au Canada bien des années avant que le PQ ne prenne le pouvoir, et des règlements concernant l'affichage qui traitent carrément les non-francophones comme citoyens de deuxième classe.

John P. HUMPHREY, O.C.

Montréal, 30 mars

De quelle déclaration s'agit-il?

Samedi soir j'ai entendu quelque chose à la télévision qui m'a beaucoup surpris. C'était M. René Lévesque, le premier ministre du Québec, qui nous parlait de la Déclaration européenne des droits de l'homme en nous disant que cette déclaration donnait une importance égale aux droits individuels et aux droits collectifs. C'est de la blague. Il

n'y a pas de Déclaration européenne des droits, et si c'est de la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme ou bien de la Déclaration universelle dont il a voulu nous entretenir, ni l'une ni l'autre ne proclame des droits collectifs.

John P. HUMPHREY, O.C.

Montréal, 30 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée, dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70,00 par année, six mois \$38,00, trois mois \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année, six mois \$41,00, trois mois \$29,00. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$130 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0852. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

Les vrais problèmes des HLM

par
**Marc Choko,
Thérèse Stanhope
et Lucille Brisson**

M. Choko est professeur à l'UQAM. Mme Stanhope est travailleuse communautaire à la clinique juridique communautaire de Pointe St-Charles et Petite-Bourgogne. et Mme Brisson est avocate au même endroit.

Ce que laissent présager les propos de M. Pierre Schooner, président de l'Office municipal d'habitation de Montréal, rapportés dans LE DEVOIR du 12 mars, a été confirmé par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, le 22 mars: la construction de HLM, jugée trop coûteuse, est remise en question et le gouvernement se tournera plutôt vers d'autres formules d'aide. M. Jacques Parizeau reprend le tout dans son discours du budget et annonce un programme d'allocation-logement aux personnes âgées qui viendra remplacer le programme HLM progressivement abandonné.

Nous croyons essentiel de répondre à certains points, mais surtout de rappeler quelques éléments du débat afin d'en montrer les enjeux réels.

Alors que les gros industriels et leurs organismes, principalement en Ontario et au Québec, réclamaient l'intervention de l'État dans le domaine du logement dès la fin du 19^e siècle, le petit capital, fortement représenté sur le plan municipal, surtout à Montréal, fit tout pour préserver ses intérêts et empêcher une telle intervention. (Pour une étude approfondie, se référer à M. H. Choko, *Crises du logement à Montréal, 1860-1939*, Éditions Albert St-Martin, mars 1980). Il faudra attendre la Deuxième Guerre mondiale, le boom économique et l'afflux de travailleurs qu'elle provoqua, ce qui créa une situation de crise aiguë du logement, pour que l'État intervienne directement à Montréal. Il le fit de deux

façons: le gel des loyers et la construction de logements, en principe temporaires, par le Wartime Housing Limited.

Pourquoi l'État devait-il intervenir? Nous pouvons, en gros, dire qu'il existe deux grandes raisons.

La première, économique, vise d'une part à faire en sorte que les travailleurs soient logés le moins cher possible afin de diminuer la pression à la hausse sur les salaires, d'autre part à fournir un bon logement aux travailleurs pour qu'ils aient un meilleur rendement au travail.

La deuxième, politique, cherche à atténuer les problèmes les plus aigus et les revendications qu'ils risquent d'entraîner: problèmes découlant des hausses de loyer dues à la spéculation immobilière, au mauvais logement, à la concentration de travailleurs dans des quartiers-ghettos...

C'est ce que va exprimer très clairement le Rapport Castonguay sur la santé, reprenant le fond et la forme de l'argumentation de tous les experts de 1880 à 1930. (Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, *L'Assurance-maladie*, vol. I, Québec 1967 et *Le développement*, vol. III).

Pourquoi choisir la solution de la rénovation urbaine et des HLM? C'est qu'il existe un autre élément, sûrement déterminant: le développement économique des entreprises et leurs besoins de réaménagement de l'espace.

À Montréal, la suppression des taudis sera avant tout une opération de réurbanisation du sol pour servir les intérêts des

grandes entreprises privées. Cela servira aussi à démanteler des communautés ouvrières potentiellement dangereuses et cela permettra de rentabiliser l'utilisation du sol pour la ville. «Le processus de la rénovation urbaine sera une source d'épargne car les quartiers de taudis fournissent une contribution financière per capita peu élevée au revenu de la municipalité et exigent des déboursés très coûteux en matière de services (protection contre le feu, protection de la police, service hospitalier, etc.). La transformation de ces quartiers réduit les charges fiscales municipales et augmentera la contribution au trésor local et cette rénovation pourra être possiblement accomplie avec quelques profits plutôt qu'avec des pertes», déclarait le responsable des programmes sociaux (?) de la SCHL pour le Québec, Yvon Ferland (tel que cité in Exop, Québec, *Une ville à vendre*, Cahier 4, Conseil des oeuvres et du bien-être, Québec, 1972, pp. 227 et 228).

De plus, les HLM ont l'avantage (même si cela devient ensuite un inconvénient) d'être des réalisations gouvernementales visibles, et de mettre les travailleurs sous contrôle, de les rendre directement dépendants.

Pourquoi l'opposition aux HLM, reprend-elle de plus belle? Mentionnons d'abord que la perception qu'on a eue des locataires de HLM a évolué au cours des ans, pour en arriver vers la fin des années 60 début des années 70 à la façade du «Welfare State». Cela eut plusieurs consé-

quences.

D'une part, les locataires de HLM se laissèrent de moins en moins imposer la mauvaise conscience et se mirent à s'organiser et à revendiquer. D'autre part, cela amena une partie croissante de la population et des professionnels, à croire qu'effectivement l'entreprise privée ne pouvait pas satisfaire un nombre important de gens, et à se tourner vers l'État de plus en plus. C'était évidemment oublier que l'État préserve avant tout les intérêts des grandes entreprises. Mais l'arrivée de la crise économique vient clarifier les enjeux et les intérêts défendus, puisqu'elle impose des restrictions et que les premiers choix furent de couper les mesures sociales (cela est vrai pour le Québec, mais bien sûr aussi pour le Canada dans son ensemble, les États-Unis et l'Europe occidentale), et d'accroître l'aide à l'entreprise privée.

En 1976, un autre rapport Castonguay, (encore lui) tenait déjà les propos qui sont aujourd'hui ceux de MM. Schooner et Tardif et de tous ceux qui souhaitent voir arrêter les programmes de construction de HLM en déplorant leur coût exorbitant compte tenu de leur impact limité, le fait qu'il laisse peu de choix aux locataires et leur tendance à entraîner la formation de ghettos. Qu'en est-il réellement?

Cette «tendance à entraîner la formation de ghettos» ne vient pas des HLM, mais des contraintes économiques et des mécanismes du marché du logement qui font que les pauvres ont toujours tendance à se retrouver «parqués» dans certains coins de la ville. Ce que les autorités appelaient pudiquement les «zones grises» dans les années 60 par exemple.

Quant au manque de choix, les habitants de HLM et tous les autres locataires à faible revenu y sont habitués (ce qui ne signifie pas qu'ils l'acceptent de bon cœur). Le seul choix hors des HLM, c'est de changer de mauvais logement à tous les ans ou de ne plus manger pour se lo-

ger convenablement. Les 13.000 personnes inscrites sur la liste d'attente des HLM sont là pour l'illustrer, malheureusement.

Le coût des HLM

Le déficit, qui équivaut aux deux tiers du loyer, soit environ \$200 par logement par mois, est assumé à 10% par la Ville, à 40% par la Société d'habitation du Québec et 50% par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, soit la part la plus importante, au contraire de ce que laissait croire l'article du 12 mars 80 et ce que semblait «oublier» M. Parizeau dans son discours. (Société d'habitation du Québec, *Rapport d'activités 1978*, Éditeur Officiel du Québec 1979, pp. 33 et 34).

Pour l'année 1978, la SHQ a versé un peu moins de \$47 millions en subventions pour 22.000 logements, dont \$26 millions cependant ont été récupérés du gouvernement fédéral par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (idem, p. 45).

Si on examine les dépenses d'exploitation des HLM, les frais d'administration représentent 10% du loyer mensuel et les taxes municipales et scolaires 20%. Rappelons que la Ville retire beaucoup plus de taxes qu'elle ne paye en participation au déficit d'exploitation. Ainsi, la Ville fait de l'argent avec les HLM.

Mentionnons également que 26% du loyer va à l'entretien des logements alors que l'entreprise privée consacre généralement 5% à cet aspect. Qu'est-ce à dire?

Pour les locataires dont la liste des récriminations à ce chapitre est sans fin, la pilule est dure à avaler. Les toits qui coulent, les tuiles qui décollent, la vermine qui envahit les logements, l'absence de concierge dans les immeubles qui comptent plus de 90 logements sont autant de problèmes réels qui rendent sceptique quant à l'utilisation d'environ 13 millions de dollars dans l'entretien de leurs logements. Il ne suffit pas de dire qu'on investit beaucoup d'argent encore faudrait-il que l'argent investi dans les HLM le soit à bon escient.

Et quant à l'administration il y a longtemps qu'à Montréal les locataires ont fait valoir leur insatisfaction face à la centralisation qui a non seulement déshumanisé mais aussi rendu impossible les relations entre les locataires et l'Office municipal d'habitation de Montréal. Sans changements importants à ce chapitre, l'insatisfaction ira grandissant. Sans compter le harcèlement des locataires par de nombreuses poursuites mal fondées et l'utilisation abusive de la Régie des loyers. (Ça aussi ça se paie).

D'autres solutions

D'autres «solutions» ont effectivement été mises de l'avant au cours des ans. À un moment, ce fut l'accession à la propriété. Tout le monde sait aujourd'hui que c'est impossible et pour une part croissante de la population. Ménages en bas de \$25.000 par an s'abstiennent! Ensuite ce fut la coopérative. Là encore, les problèmes apparaissent nombreux. Tout d'abord, le processus est très long et il se crée un nombre ridicule de logements coopératifs annuellement. Pour l'ensemble du Québec, il y avait 2.200 logements coopératifs en 1979. De plus, les loyers sont en général d'au minimum \$150 par mois, voire plus. Ce n'est pas non plus la Société d'habitation de Montréal qui résoudra le problème, puisqu'elle déclarait s'intéresser plutôt aux personnes à revenu moyen et prévoyait des loyers de \$250 par mois et plus.

Mais une autre «solution» est proposée, nullement nouvelle puisque déjà contenue dans le Rapport Castonguay. «Le droit de chaque citoyen de vivre dans un logement convenable est fondamental. Le respect de ce droit doit passer par une aide financière accrue aux personnes dont les revenus sont faibles plutôt que par la multiplication des interventions publiques axées sur la construction domiciliaire.» (*L'urbanisation au Québec*, op. cit., p. 221).

Mais ceux qui prônent l'allocation-logement savent très bien qu'elle sera allouée à moins de personnes encore, qu'elle sera une incitation à la hausse des loyers et qu'elle impliquera des contrôles sur les locataires au moins aussi rigoureux que ceux actuellement en vigueur dans les HLM.

Mais surtout, l'État paiera-t-il la différence pour des logements neufs dont les loyers sont maintenant de \$400 et plus sur le marché locatif privé? Ou plutôt ne s'attend-il pas à ce que les gens s'autocensurent et reprennent des mauvais logements?

M. Parizeau ne vient-il pas de le confirmer en déclarant que le programme de l'allocation-logement coûtera moins cher?

Dans les 7.800 logements HLM à Montréal, à la fin 1979, 26% des locataires étaient des assistés sociaux, soit un revenu annuel de \$4260 par an, 8,6% étaient des chômeurs ou des invalides avec un revenu annuel moyen de \$5.933 et 43% recevaient des pensions de vieillesse, soit \$4.524 par an. Il va donc sans dire que la très grande majorité des locataires de HLM vit en-dessous du seuil de pauvreté.

Deux choses sont donc claires. La première c'est que les locataires des HLM sont là parce que justement ils n'ont aucun autre choix possible. La deuxième, c'est qu'un système d'allocation-logement moins coûteux que la formule HLM actuelle signifierait soit une aide à moins de personnes, soit une baisse dans la qualité des logements offerts aux personnes à faible revenu. En fait, ce sera les deux, suite à ce que M. Parizeau vient d'annoncer. D'une part nous sommes convaincus qu'il y aura baisse de la qualité du logement, d'autre part l'allocation-logement ne s'adressera qu'aux seules personnes âgées. Ou vont se loger les assistés sociaux, les chômeurs, les travailleurs aux plus bas revenus?

En se tournant plutôt vers l'allocation-logement, l'État veut faire en sorte que les locataires réapprennent à s'adresser à l'entreprise privée (ceci est également vrai dans d'autres domaines). Or l'entreprise privée a prouvé depuis longtemps qu'elle ne pouvait répondre aux besoins d'une grande partie des travailleurs et encore moins des chômeurs, assistés sociaux, retraités... Les 20.000 logements vacants parce que plus personne ne peut en payer le loyer sont là pour le montrer.

De plus, comme la distribution des logements, se fait en fonction du seul critère économique, certains sous-occupent de belles grandes maisons, tandis que d'autres s'entassent dans des petits logis en piteux état.

Ainsi, il existe des bons logements en quantité suffisante à Montréal pour bien loger tout le monde, mais les mécanismes économiques et politiques reproduisent à comme ailleurs les inégalités sociales.

Mais surtout, n'oublions pas que la part réelle versée par Québec pour tous les HLM en 1979, soit \$21 millions, représente un peu plus de 0,1% du budget provincial, 0,5% du budget des Affaires Sociales et moins du quart de l'aide directe à l'entreprise privée, que l'on peut utiliser autour de \$100 millions sans même compter tous les autres types d'aide indirecte qui lui sont consentis et que M. Parizeau vient d'annoncer en hausse pour 1980-81.

Rappelons que Québec a versé plus de \$15 millions de subventions aux propriétaires et aux municipalités pour la restauration, la rénovation et l'accession à la propriété.

Face à une telle situation, et étant donné que les autres «solutions» mises de l'avant constitueraient en réalité des pas en arrière, nous devons être en faveur du maintien du programme de HLM.

Mais aussi cela signifie aussi que les conditions de vie dans les HLM doivent être améliorées et que nous continuerons à revendiquer une démocratisation de la gestion des HLM, la fin du harcèlement des locataires, ou l'entretien adéquat des logements.

Un acompte de M. Parizeau

par
Micheline Carrier

PARCE que M. Jacques Parizeau ne donne pas souvent l'occasion de lui lancer des fleurs, c'est avec un certain plaisir qu'on accueille sa décision de reconnaître, comme le gouvernement Clark avait voulu le faire, un statut de travailleuse à part entière aux femmes collaboratrices de leur conjoint dans une entreprise de type familial.

Désormais, les femmes qui travaillent avec ou pour leurs maris sur des fermes, dans des commerces ou d'autres entreprises auront les mêmes droits que leur fils de 18 ans exerçant des fonctions analogues.

L'AFEAS a raison de se réjouir, et elle aurait raison de célébrer avec tambours et trompettes. Depuis 1975, cet organisme n'a pas ménagé les efforts ni le temps pour expliquer la situation des femmes collaboratrices victimes d'une société patriarcale, qui impose à des femmes de travailler par amour et de mourir à peu près pauvres. L'Association féminine d'éducation et d'action sociale voit aujourd'hui son patient travail porter fruit. Elle a raison d'inciter les femmes à poursuivre les pressions, car elles sont utiles, surtout dans des conjonctures où les politiques y sont extrêmement sensibles, et même si certains amateurs de haute volée constitutionnelle y voient du marchandage.

Désormais, les maris propriétaires d'entreprises de type familial ne pourront invoquer les lois pour refuser un salaire à

leur épouse. Ils y trouveront eux-mêmes quelques avantages puisque ce salaire accroîtra leurs dépenses déductibles. Dans le milieu agricole, la décision de M. Parizeau sera accueillie chaleureusement puisque l'évolution des mentalités a été plus rapide qu'à l'Assemblée nationale. En effet, lors de leur congrès annuel en décembre dernier, les délégués de l'Union des producteurs agricoles avaient réclamé à l'unanimité des amendements au code civil et aux législations fédérales et provinciales, qui feraient de leurs femmes des travailleuses à part entière. Dans ce milieu qu'on dit conservateur mais qui pourrait parfois donner des leçons de progressisme à nos citoyens urbains, les hommes s'adaptent à des femmes autonomes et, ce qui plus est, ils n'ont pas perdu le gros bon sens des gens enracinés dans les réalités quotidiennes.

La mesure de M. Parizeau est importante et elle corrige une injustice. Environ 30.000 femmes, un certain pourcentage au moins de ces travailleuses au foyer, non intégrées à la machine infernale qu'on appelle marché du travail et qui confère sa légitimité au travail rémunéré, un certain nombre de femmes au foyer pourront contribuer aux régimes des rentes et de retraite au moyen de leurs propres revenus.

C'est assurément une étape sur la voie de l'autonomie économique si ces femmes réclament le salaire qui leur est dû. Mais ce n'est qu'un premier pas si,

comme le rappelait l'AFEAS dans son document de travail d'octobre 1979, «il arrive assez souvent que l'épouse travaille seule dans l'entreprise pour la majeure partie du temps alors que le mari occupe un autre emploi». Si l'épouse dirige, administre, rentabilise l'entreprise familiale, c'est un statut d'associée, non point d'employée de son mari, que cette femme devrait avoir. Si les lois actuelles empêchent la co-propriété et le partage des profits dans une entreprise où, somme toute, les femmes jouent dans bien des cas le rôle principal, il faudra poursuivre les pressions en déplorant encore une fois qu'il faille se battre pour des causes dont le bien-fondé est l'évidence même.

Le projet de loi 89, qui reconnaîtra l'égalité des conjoints et la contribution d'un époux à l'accroissement de l'actif de son conjoint, donnera sans doute des garanties qu'advenant la dissolution du mariage les femmes collaboratrices ne se retrouveront pas sur la paille. Si on a bien compris le projet 89... car ce qui émane du ministère de la Justice n'a pas toujours la transparence et la pureté de l'eau claire. Si ce projet est adopté avant la fin... de l'empire fédéral et l'arrivée d'un autonome électoral.

Si on a l'envie, assez rare, de lancer quelques clins d'oeil à Sieur Parizeau, il ne faut point laisser le vent printanier nous tourner la tête. Il n'y a pas lieu de dérouler le tapis rouge, sinon devant l'action de l'AFEAS. En réalité, le grand agentier propose de mettre fin à un régime de fraude organisée qui consistait à détourner dans les goussets de l'État et ceux des maris des revenus de travail et

des bénéfices appartenant à des travailleuses. Les \$15 millions qu'il en coûtera à l'État seront récupérés en partie par les impôts et contributions diverses de ces travailleuses nouvellement reconnues. Ces \$15 millions ne sont aussi qu'un acompte sur les sommes qu'on a extorquées aux femmes pendant des décennies, et dans plusieurs domaines; en les obligeant à servir bénévolement la famille et la société. Il n'y a vraiment pas de scrupule à aller chercher ce qui nous est dû.

M. Parizeau a attendu trois ans pour prendre cette décision et certaines y verront un bonbon référendaire. Même si c'en était un, il faudrait se souvenir que les politiciens posent rarement en extrêmes des gestes autres que politiques. Ce «bonbon» serait tout de même un acquis, et on voit mal M. Parizeau ou un autre venir le reprendre au risque très élevé de se faire mordre les doigts.

Dans quelle mesure la récente maladresse de la ministre d'État, ressentie douloureusement par certaines femmes au foyer ou non, a-t-elle influencé la décision de M. Parizeau et dans quelle mesure cette décision contribuera-t-elle à réparer la maladresse? Nul ne le sait. L'intervention de M. Parizeau vient à point nommé, et pour les femmes collaboratrices et pour madame la ministre. À quand, maintenant, le transfert à la présumée personne à charge de l'exemption d'impôts accordée à son mari? Après les moments importants, sans doute, car cette mesure toucherait un plus grand nombre de votants dans leurs fibres profondes... Libérer les femmes, oui, mais quelques-unes à la fois.

Quand vous vivez au coeur des Alpes, vous réfléchissez bien avant d'entasser 9 sièges d'avion dans un espace conçu pour 8.



C'est en Suisse, l'un des pays les plus montagneux du monde, que l'on apprécie l'espace... ou dans un avion Swissair.

En effet, nos passagers voyagent confortablement parce que, en classe économique, Swissair compte un siège de moins par rangée que n'importe quel autre gros porteur au départ du Canada.

8 sièges par rangée au lieu de 9 à bord de nos DC10-30 au départ de Montréal, Toronto et Boston; 9 au lieu de 10 à bord de nos 747 au départ de New York.

Naturellement cette disposition permet à chaque passager Swissair de voyager plus confortablement. Pour se détendre, lire, manger ou regarder un film.

Plus d'espace et plus de service.

En choisissant Swissair, le passager est sûr de se sentir à l'aise et de bénéficier d'un service encore plus atten-

tionné, digne de la traditionnelle hospitalité suisse.

Au coeur de l'Europe, l'aéroport de Zurich.

Il y a une autre découverte de l'espace qui attire les connaisseurs à bord des vols Swissair à destination de Zurich. C'est la découverte de courtes distances qui séparent Zurich des centres d'affaires et de vacances d'Europe.

De l'aéroport de Zurich, propre, simple et efficace, vous rendez, par exemple, à Munich, Stuttgart, Vienne

et Milan, très rapidement et sans aucun problème grâce à un réseau de correspondances bien étudié. Il en va de même pour nos destinations de l'Europe de l'est telles que Belgrade, Bucarest, Budapest, Moscou, Prague, Varsovie et Zagreb. Et c'est toujours la classe suisse qui vous y mène.

Un mot au sujet de la classe suisse.

Le voyageur expérimenté d'aujourd'hui se rend compte que la qualité du service et le confort des transports aériens laissent souvent à désirer.

Et c'est sans aucun doute grâce à la stabilité, la conscience professionnelle et la minutie légendaire de la Suisse que Swissair peut toujours offrir un service de classe.

Nous continuons à croire en la philosophie qui, depuis 1931, date de notre création, a bâti une grande ligne aérienne à partir d'un petit pays alpin, et qui dessert aujourd'hui 94 villes dans 64 pays.

Il y aura toujours des voyageurs qui sauront choisir ce que beaucoup considèrent comme étant la meilleure compagnie aérienne.

C'est la raison pour laquelle la classe suisse gardera toute sa signification, aussi bien demain qu'aujourd'hui.

Et c'est pourquoi nous n'avons jamais songé à faire de Swissair une ligne aérienne ordinaire.

La classe suisse partout dans le monde.

swissair

Swissair vous offre quatre vols par semaine à bord de ses gros porteurs DC10-30 au départ de Montréal et Toronto et des vols quotidiens en partance de New York et Boston à destination de 94 villes dans 64 pays. Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou Swissair aux numéros suivants: (514) 866-7901 à Montréal, (416) 364-3361 à Toronto, (613) 236-7368 à Ottawa ou demandez à l'opératrice le numéro à composer sans frais pour nous rejoindre.

Fine Cuisine de Plein Air
par Henri Bernard
3 COURS
METS EXOTIQUES
SALADES ET PÂTES
GRILLADES ET BARBECUE
chacun avec livret et repas
1 par semaine à compter du 15 avril
PROSPECTUS: 843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle en art culinaire
2015 de la Montagne
Suite 410, St-Hubert, St-Jérôme, J3J 1Z9

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

Moi j'ai fait mon choix
J'ai choisi Alter Ego et j'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité
SERVICE DE RENCONTRES

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal
1117-9673
1 Place Ville Marie, suite 3025, Montréal, P.Q.

New York «survit» au 7e jour de grève

NEW YORK (AFP) — Contrairement à tous les pronostics, les New-yorkais ont survécu hier au septième jour de la grève des transports en commun. Les autorités, après les fêtes de Pâques, prévoyaient la pire en matière d'embouteillages. L'écoulement du trafic a mieux fonctionné qu'en temps normal.

Dès 4 heures du matin, des groupes se formaient dans les faubourgs pour partager des voitures particulières. La municipalité offrait des parkings gratuits sur des quais désaffectés le long de l'Hudson. De là, les voyageurs se rendaient à leur lieu de travail à pied ou en taxi.

Quelque 10,000 agents de police dirigeaient le trafic aux carrefours principaux et faisaient faire demi-tour aux voitures qui ne contenaient pas deux personnes au moins. La même procédure devait être appliquée aux heures de pointe de l'après-midi.

Des milliers de New-yorkais avaient pris la précaution d'aller, dimanche soir, se coucher dans leur bureau plutôt que d'affronter la circulation. Les lits de camp se sont vendus comme des petits pains au cours du week-end.

Les embarcations sont devenues un des moyens de transport les plus populaires. Par ferry boat, voilier, canot à moteur et barque à rames, les New-yorkais se rendent à Wall Street où ils débarquent devant leur bureau. Les radios appellent maintenant les New-yorkais les «boat people».

Les commentateurs de télévision font remarquer que la grève sert quand même à prouver que six millions de personnes peuvent se passer du métro et des autobus municipaux. Le public est discipliné et il coopère avec les autorités. «Un magnifique entraînement d'évacuation ordonnée en cas d'attaque nucléaire», note un chroniqueur.

La municipalité tire également des leçons. Elle a réussi à faire circuler des millions de personnes sans retards considérables, alors que le trafic à

New York est épouvantable en temps normal. Elle promet que, profitant de l'expérience de la grève, elle prendra des mesures pour améliorer les choses de façon permanente.

Entre-temps, les syndicats qui comptent 33,000 adhérents, maintiennent leur demande de 30% d'augmentation pour des salaires de \$18,000 par an en moyenne. La municipalité offre 17% tout en exigeant une augmentation de la productivité.

Les péripéties des négociations n'intéressent même plus les New-Yorkais. Ils sont trop occupés à découvrir «la combine» pour pouvoir voyager. Certains ont trouvé des solutions originales. Ils quittent leur domicile à l'aube pour aller garer leur voiture dans l'État voisin du New Jersey ou celui du Connecticut. De là, ils prennent un train et arrivent en ville en beauté. Ça coûte cher, disent-ils, mais il faut bien aller travailler.

Le maire, M. Edward Koch, exhorte les New-Yorkais à tenir bon s'ils ne veulent pas succomber à l'inflation. Si les exigences des grévistes étaient satisfaites, dit-il, il faudrait ensuite en faire autant pour les agents de police, les pompiers, les éboueurs, les infirmières et tous les employés municipaux. New York, conclut-il, ne serait plus au bord de la faillite. Elle aura fait banqueroute.

En revanche, la grève a provoqué une baisse de la criminalité, indiquent les statistiques de la police publiées lundi.

Les délits majeurs ont enregistré une baisse de 19% pendant la première semaine de la grève par rapport à la semaine précédente.

Il y avait eu 8,206 crimes pendant la semaine précédant la grève alors qu'il n'y en a eu que 6,649 après l'arrêt du métro et des autobus. Les attaques de banque ont baissé de 57%, passant de sept à trois.

Par contre les homicides ont été en hausse de 36% passant de 22 avant la grève à 30.

Le pape dénonce, en 31 langues, ceux qui veulent proclamer la mort de Dieu

CITÉ DU VATICAN (AFP) — C'est par un Joyeux Pâques qu'il répète en 31 langues, dont l'hébreu, le chinois et l'arabique, que Jean-Paul II a terminé dimanche la lecture de son message de Pâques, en présence d'une foule immense estimée à plus de 350,000 personnes.

À la foule des pèlerins, qui avaient assisté plus tôt à la messe pontificale célébrée par le pape sur le parvis de la basilique, s'était jointe vers midi celle des participants à une marche pacifique portant, derrière une croix en pain, des banderoles demandant le désarmement général dans le monde, prônant l'aide aux pays sous-développés et dénonçant la guerre.

«Bien des fois, les bâtisseurs du monde, pour lequel le Christ a voulu mourir, ont cherché à mettre une pierre définitive sur sa tombe», a rappelé Jean-Paul II, avant de demander à «ceux qui construisent le monde humain» de ne pas repousser le Christ. «Ne le repoussez pas, vous qui, de quelque manière et en quelque secteur que ce soit, construisez le monde d'aujourd'hui et de demain: le monde de la culture et de la civilisation, le monde de l'économie et de la politique, le monde de la science et de l'information, vous qui construisez le monde de la paix ou de la guerre, vous qui construisez le monde de l'ordre ou de la terreur, ne rejetez pas le Christ, il est la pierre angulaire. Qu'aucun homme ne le rejette, parce que chacun est responsable de son destin: constructeur ou destructeur de sa propre existence».

Fréquemment interrompu par les applaudissements de la foule, le pape a

poursuivi: «chers frères et sœurs, accueillons avec une sincère allégresse ce jour tant attendu. Avec une grande joie, partageons le message pascal, nous tous qui accueillons le Christ comme pierre angulaire».

Pour bien marquer le caractère universel de la fête pascalle, la liturgie de la messe incluait la participation, notamment à la présentation des offrandes, de représentants de toutes les races. Les catéchumènes que le pape avait baptisés samedi soir, au cours de la vigile pascalle, ont reçu pour la première fois la communion de ses mains.

La cérémonie s'est terminée, après la lecture du message pascal, par la bénédiction «Urbi et Orbi» — à la ville et au monde — que la télévision italienne a retransmise dans une vingtaine de pays, dont seize en Europe, treize dans les deux Amériques et un en Afrique. Une fanfare italienne a salué la sortie du souverain pontife du balcon de Saint-Pierre alors que toutes les cloches de la ville éternelle se mettaient à sonner.

Voici des extraits du message pascal que le pape Jean-Paul II a prononcé dimanche:

«L'Eglise annonce sans cesse et tous les jours de nouveau la résurrection du Christ. Avec joie, l'Eglise répète aux hommes les paroles prononcées par les anges et par les femmes en ce matin radieux où la mort fut vaincue.

«L'Eglise annonce qu'il est vivant. Celui qui est devenu notre Pâque. Celui qui est mort sur la croix révèle la plénitude de la vie. Ce monde qui, malheureusement, semble vouloir aujourd'hui, de di-

verses manières, la mort de Dieu, qu'il écoute le message de la résurrection. «Vous tous qui annoncez «la mort de Dieu», qui cherchez à bannir Dieu du monde humain, arrêtez-vous et pensez que «la mort de Dieu» porte aussi en soi, fatalement, la «mort de l'homme».

«Le Christ est ressuscité pour que l'homme trouve le sens authentique de l'existence, pour que l'homme vive en plénitude sa propre vie: pour que l'homme, qui vient de Dieu, vive en Dieu. «Le Christ est ressuscité. Il est la pierre angulaire. Déjà en Son temps on a essayé de le rejeter et de l'écraser avec la pierre gardée et scellée du tombeau. Mais cette pierre fut enlevée. Le Christ est ressuscité.

«Ne repoussez pas le Christ, vous qui construisez le monde humain. Vous qui, de quelque manière et en quelque secteur que ce soit, construisez le monde d'aujourd'hui et de demain: le monde de la culture et de la civilisation, le monde de l'économie et de la politique, le monde de la science et de l'information, vous qui construisez le monde de la paix... ou de la guerre? Le monde de l'ordre... ou de la terreur? ne rejetez pas le Christ: il est la pierre angulaire.

«Qu'aucun homme ne le rejette, parce que chacun est responsable de son destin: constructeur ou destructeur de sa propre existence.

«Le Christ est ressuscité. Il s'est révélé comme la pierre angulaire sur laquelle se construit l'histoire de l'humanité entière et celle de chacun de nous.

«Chers frères et sœurs, accueillons avec une sincère allégresse ce jour tant

attendu. Avec une grande joie, partageons le message pascal, nous tous qui accueillons le Christ comme pierre angulaire. En fonction de cette pierre d'angle qui unit, construisons notre espérance commune avec nos frères dans le Christ de l'Orient et de l'Occident avec lesquels nous n'avons pas encore des liens de pleine communion et de parfaite unité.

«Acceptez de nous, chers frères, le baiser pascal de la paix et de l'amour. Que le Christ ressuscité réveille en nous un désir encore plus grand de cette unité pour laquelle il a prié la veille de sa passion.

«Ne cessons pas de prier pour elle en même temps que lui. Mettons notre confiance dans la force de la Croix et de la résurrection, cette force est plus puissante que la faiblesse de toute division humaine.

«Frères très chers, annuntio vobis gaudium magnum, quod est «Alleluia». «L'Eglise aborde aujourd'hui chaque homme avec son souhait pascal: le souhait de construire le monde sur le Christ, souhait qu'elle étend à la famille humaine entière.

«Puisse ceux qui partagent avec nous le message de la résurrection et la joie pascalle accueillir ce souhait, et aussi ceux qui, malheureusement, n'y participent pas. Le Christ, «notre Pâque», ne cesse jamais d'être pèlerin avec nous sur le chemin de l'Histoire, et chacun peut le rencontrer car il ne cesse pas non plus d'être le frère de l'homme à chaque époque et à chaque instant.

«C'est en Son nom que je parle aujourd'hui à tous et qu'à tous j'adresse les vœux les plus fervents et les plus saints».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Washington

ges avait pris une nouvelle et importante dimension, après l'offre formulée par le président iranien Abolhassan Bani Sadr, qui avait proposé de mettre les otages sous le contrôle du gouvernement.

«Ceci rend l'ayatollah Khomeiny et le Conseil de la révolution pleinement responsable pour la poursuite de la détention illégale et odieuse des otages innocents», a poursuivi M. Carter.

Il a ajouté que les mesures qu'il venait d'annoncer étaient celles qu'il s'imposaient en ce moment, mais que d'autres initiatives pourraient être nécessaires si ces mesures n'amènent pas une libération rapide des otages.

M. Carter a déclaré que les États-Unis avaient agi avec une patience extraordinaire et beaucoup de retenue dans la crise qui dure depuis 156 jours, et continuait de consulter ses alliés et d'autres pays sur les décisions et autres mesures qui pourraient s'avérer nécessaires.

«Je m'engage à résoudre cette crise», a-t-il dit. «Je m'engage à assurer le retour des otages et la défense de notre honneur national», a-t-il ajouté.

Peu après l'allocation du président, un membre de son entourage a déclaré aux journalistes que le recours à la force ne serait pas exclu, conformément au droit d'auto-défense reconnu par les Nations unies.

Il a ajouté que le président Carter pourrait prendre toutes les mesures qu'il juge utiles, sans attendre la réunion du nouveau Parlement, qui ne doit pas avoir lieu avant la mi-mai, et qui doit en principe décider du sort des otages.

Le chargé d'affaires iranien, M. Ali Agah, a refusé de recevoir les notes d'expulsion qui lui ont été lues dans la journée au département d'État. L'ambassade iranienne a par la suite publié un communiqué disant que les États-Unis agissaient à l'égard de l'Iran comme si ce pays était encore dirigé par le chah.

En outre, le Pentagone a annoncé hier soir l'expulsion de tous les Iraniens de la rupture des relations diplomatiques entre Téhéran et Washington. 209 Iraniens, dont 192 élèves-pilotes de l'armée de l'air et 17 cadets de la marine, devront quitter les États-Unis avant vendredi à minuit.

Tous ces jeunes militaires étaient arrivés aux États-Unis avant la chute du chah d'Iran, en janvier 1979. En raison de la prise d'otages américains à Téhéran, ces élèves iraniens étaient interdits de vol depuis le mois de novembre 1979 et devaient se contenter de cours théoriques.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, environ 30,000 Iraniens ont reçu un entraînement militaire aux États-Unis. La formation d'un pilote dure deux ans et coûte environ \$250,000 au gouvernement iranien. Ces frais avaient été payés à l'avance par le régime du chah.

Entre-temps, l'affaiblissement du pouvoir du président iranien a été marqué par la décision de l'ayatollah Khomeiny de s'opposer à tout transfert de responsabilités des otages américains aux autorités iraniennes. Or, cette prise en charge avait été annoncée le premier avril par M. Banisadr.

«Les otages resteront, comme par le passé, a déclaré hier matin un communiqué du bureau de l'ayatollah, entre les mains des étudiants jusqu'à la réunion du Parlement où les représentants du peuple iranien décideront de leur sort. Il a précisé que, sur ce point, «la position de l'imam n'avait pas varié».

M. Banisadr, lui qui n'a cessé de critiquer l'action des pouvoirs parallèles et «la multiplication des centres de décision à travers le pays», voit ainsi son autorité remise en cause alors que ses adversaires du «Parti de la République islamique» annonçaient qu'ils disposeraient, au sein du Parlement, d'une large majorité.

Mis en minorité au sein du Conseil de la révolution dimanche, M. Banisadr avait tenu à se rendre hier matin chez l'ayatollah Khomeiny, qui a refusé de soutenir la proposition du président.

La victoire des intégristes était peu après confirmée par le représentant de l'imam auprès des «étudiants islamiques»: l'ayatollah Seyed Mohamad Khoeni déclarait que les occupants de l'ambassade avaient reçu l'autorisation de garder la responsabilité des otages américains.

Quant aux otages, qui ont fêté Pâques dimanche avec trois ecclésiastiques américains et Mgr Hilarion Cappuci, ils sont en bonne santé et quiconque désire s'en assurer peut demander à les voir, a indiqué le bureau de l'imam à Qom.

«Il était temps». Telle est la réaction de la plupart des Américains interrogés hier après la décision du président Carter de rompre les relations diplomatiques avec l'Iran.

Les radios de la région de Washington se sont déchirées, des l'annonce des nouvelles mesures à l'encontre de Téhéran, de «prendre le pouls» de l'Américain moyen. La majorité écrasante des auditeurs qui ont appelé se sont déclarés d'accord avec les sanctions.

Cependant, un aussi grand nombre estime que le chef de la Maison Blanche aurait dû prendre de telles initiatives depuis le début de la crise, voici 22 semaines. «Peut-être que si nous avions été durs dès le début, nous n'en serions pas là aujourd'hui», affirme une auditrice. Une autre se demande pour sa part s'il n'est «pas trop tard».

Pour le public, cette rupture était inévitable mais certains Américains mettent en doute les motifs du président Carter. Ainsi un homme a déclaré à une radio: «Si ce n'est pour sa propre campagne électorale, je crois que Carter les aurait laissés nous humilier encore long-

temps...

À l'ambassade d'Iran, le porte-parole Hossein Ava affirme que la rupture des relations diplomatiques n'était pas nécessaire. «Les voies de communication vont être perdues, a-t-il souligné, et ces voies pouvaient être utiles aux otages. Cela ne servira ni l'Iran ni les États-Unis».

Washington est au premier rang en ce lundi pour voir que le gouvernement américain ne plaisante pas avec l'Iran. Tous les habitants des quartiers nord-est de la ville se sont en effet heurtés à un très impressionnant service d'ordre qui barrait à la circulation toute la portion de Massachusetts Avenue, où se trouve la mission iranienne, à l'heure de la sortie des bureaux.

Il ne s'agit plus simplement maintenant d'interdire aux piétons de venir manifester devant l'ambassade d'Iran mais d'empêcher, jusqu'à nouvel ordre, tout passage de voitures devant la mission, de crainte que la colère des Américains ne s'exerce contre les diplomates iraniens.

◆ Cubains

de Cubains avait débuté vendredi après la levée du dispositif policier habituellement présent autour des locaux de l'ambassade pour empêcher toute tentative de s'y réfugier.

Ce dispositif renforcé avait été mis en place en représailles, après la mort d'un policier tué par le ricochet d'une balle, le 1er avril, lors d'une fusillade déclenchée par les forces de l'ordre pour empêcher six Cubains de pénétrer en autobus dans l'ambassade péruvienne. Les six personnes avaient pu se réfugier dans les locaux.

Dans l'ambassade voisine du Venezuela, toujours gardée par la police, 15 autres Cubains attendent également un sauf-conduit pour Caracas. Sauf-conduit d'autant plus hypothétique que les autorités cubaines ont déjà fait savoir leur opposition à l'octroi de tout permis de sortie aux personnes entrées «par la force» dans les ambassades.

L'arrivée en masse de Cubains, candidats à l'émigration, dans l'ambassade péruvienne de La Havane a porté à la une de l'actualité le problème des réfugiés de l'île, qui se posait déjà depuis quelques mois.

Après une accalmie dans les années 1970, le flot des «boat people» cubains a grossi à nouveau. L'année dernière, plus de 100 exilés cubains ont atteint les côtes de Floride, contre 119 en 1978, une dizaine en 1976, et aucun l'année précédente.

Au cours des derniers mois, des centaines de réfugiés cubains ont fui leur pays jusqu'en Floride, au terme d'une traversée souvent périlleuse. Trois navires transportant plus de 100 Cubains ont été détournés vers la Floride au cours du mois de février, et plusieurs hommes d'équipage de ces unités ont décidé eux aussi de ne pas retourner dans leur pays, après leur libération.

Les autorités cubaines ont déclaré aux milliers de personnes qui ont envahi samedi l'ambassade du Pérou à La Havane qu'elles seraient autorisées à quitter Cuba si elles obtiennent un visa. Dix mille personnes, peut-être plus, s'étaient amassées dimanche dans l'enceinte de la mission diplomatique, dans des conditions à peine supportables.

Le président Castro avait déjà laissé entendre qu'il n'était pas opposé à la chose, déclarant notamment qu'il ouvrirait «les portes de Cuba à toute personne qui désire partir», comme il l'avait fait au cours des années 1960, si les États-Unis continuaient à encourager «les départs illégaux» de ceux qui détournent les navires.

Nombre de réfugiés ont déclaré qu'ils ont décidé de partir, au risque de leur vie, après avoir appris que la propagande officielle mentait en annonçant qu'une vie épouvantable attend les émigrés. «Les gens pensent que les Cubains émigrés sont en disgrâce, que leurs enfants ont été tués», déclare un réfugié.

Plusieurs milliers de Cubains exilés aux États-Unis ont manifesté, lundi à Miami, pour soutenir leurs compatriotes réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane.

Les manifestants ont parcouru les rues du «Petit La Havane», un quartier de Miami à majorité cubaine, en scandant des slogans contre Fidel Castro et en appelant à la guerre contre son régime. La manifestation s'est déroulée sans incident.

Par ailleurs, une station de radio de langue espagnole a indiqué qu'elle avait reçu de nombreux dons en espèces et en nature à l'intention des réfugiés de l'ambassade péruvienne et qu'elle tentait actuellement de trouver un moyen de les faire parvenir à Cuba.

Un porte-parole du bureau des Affaires cubaines du département d'État a toutefois souligné de son côté que ces efforts étaient prématurés et a appelé les volontaires recueillant de l'argent ou des dons en nature à les remettre à la Croix Rouge ou à l'ambassade du Pérou à Washington.

◆ Yvettes

Le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, estime que ceux qui enjoignent les électeurs à souscrire au OUI pour accorder au Québec un «pouvoir accru de négociation» avec Ottawa prennent les citoyens des provinces anglaises pour des gens peu intelligents — ceux qui connaissent, dit-elle les résultats des sondages, qui affirment tous que les Québécois sont contre le statu quo et contre la souveraineté-association.

Mme Renaude Lapointe, sénateur, invite les femmes à «ne pas se laisser enliser» (allusion à Mme Payette, qui la première a parlé du mythe sexiste de l'Yvette, soumise, gentille, dévouée, mère de famille et ménagère). «La question référendaire est marécageuse», souligne-t-elle. Elle demande ensuite aux femmes si elles sont prêtes à abandonner leur passeport canadien et leur drapeau unifolié; si elles veulent devenir «une néo-colonie socialiste télécommandée par nos cousins d'outre-mer (— Français)». Des NON retentissent dans le Forum.

Le sénateur Thérèse Casgrain, pionnière des droits de la femme au Québec et chaudement accueillie, invite les femmes à reprendre la lutte: «Les faits sont têtus, mais les Yvettes aussi. On ne se laissera pas prendre avec des airs de guitare et des chants de mouettes. Elle rappelle l'indépendance et la liberté des femmes. A Mme Lise Payette, elle veut faire la leçon: «Un criquet tenu dans le creux de la main se fait entendre dans toute la prairie».

Mme Blandine Ryan, la mère du chef libéral, était aussi de la partie. Mme Tisseyre lui demande comment elle a fait «pour réussir son fils». — «C'est que j'ai toujours été libérale», échappe-t-elle.

D'autres orateurs se sont succédés à la tribune: Mme Madeleine Ryan, épouse du leader du parapluie du NON, les sénateurs Yvette Rousseau, Dalila Wood, Mme Jeanne Sauvé, Orateur de la Chambre des Communes, Joan Dorothy, présidente du PSBGM, Solange Chaput-Rolland, député libéral de Prévost, Louise Vaillancourt, Barbara Whitley, Dorothy Mills, Karen Kolodny, Lise Carrière, Marie Bouchard d'Orval et Nina Garigue.

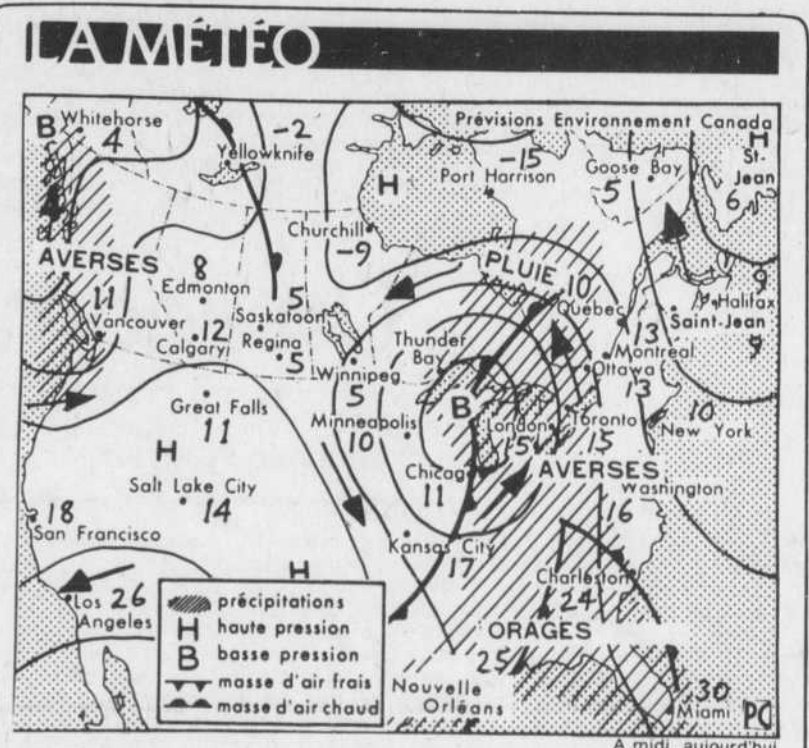
◆ Attentat

«Des membres du kibboutz ont pris une partie du jardin d'enfants et libéré trois mères et deux enfants», a-t-il raconté. «Nous avons repoussés les terroristes mais quelques enfants étaient restés à l'intérieur». Les terroristes demandaient la libération de prisonniers palestiniens et un avion pour quitter le pays.

À Beyrouth, le Front de libération arabe, d'obédience irakienne, l'une des huit organisations principales regroupées au sein de l'OLP, a revendiqué hier la responsabilité de cette action. Le F.L.A. a déclaré dans un communiqué que l'opération avait été déclenchée pour marquer le 33e anniversaire du parti socialiste Baas et que les membres du commando réclamaient la libération de 50 détenus palestiniens emprisonnés en Israël.

Le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, qui s'est rendu sur place avec le chef d'état-major, le général Raphael Eytan, a annoncé au cours d'une conférence de presse imprévue, que l'armée allait ouvrir une enquête pour déterminer comment un commando palestinien avait pu franchir le dispositif de sécurité mis en place à la frontière et tromper les systèmes électroniques de surveillance.

Le kibboutz de Misgav Am est situé sur un promontoire rocheux de la Haute-Galilée, qui surplombe la petite ville de Kyriat Schmonah, au nord d'Israël. Dans le lointain se profilent les flancs escarpés et enneigés du mont Hermon, ainsi que la célèbre forteresse de Beaufort.



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses. Maximum 8. Aperçu pour demain: pluie.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: nuageux et pluie. Maximum 11. Aperçu pour demain: pluie.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux. Vent modéré. Maximum 14. Aperçu pour demain: pluie.

Cantons de l'Est, Beauce: pluie. Maximum 14. Aperçu pour demain: pluie.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: averses. Maximum 10. Aperçu pour demain: averses.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: averses. Maximum 10. Aperçu pour demain: averses.

Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et averses. Maximum 4. Aperçu pour demain: nuageux et averses.

◆ Canada

Suite de la page 10

Dans son premier discours de politique étrangère, à Windsor, le 29 mars, M. MacGuigan a été aussi clair qu'il peut sans doute se permettre de l'être pour l'instant: les violations des droits de l'homme «ne pourront pas ne pas avoir d'effets négatifs sur nos relations bilatérales» avec l'ensemble des pays de monde, y compris l'Amérique latine.

Il semble cependant qu'Ottawa ait décidé d'abandonner les proclamations généreuses et bruyantes, mais sans doute inefficaces, du précédent ministre des Affaires étrangères. On attend maintenant les premiers gestes qui permettront de croire que le Canada ne cherche pas seulement à négocier de nouveaux contrats d'approvisionnement en pétrole. Le Mexique et le Venezuela ne font pas à eux seuls, l'Amérique latine et, ailleurs, le terrain vierge ne manque pas.

8 avril

par la PC et l'AP

1977: l'Allemagne de l'Ouest approuve les licences d'exportation d'équipement nucléaire au Brésil malgré l'opposition des États-Unis.
1973: l'Inde prend le contrôle du Sikkim.

1970: 30 écoliers sont tués lors d'un raid aérien israélien à Bahr el-Bahr, en Égypte; une explosion de gaz fait 73 morts et 282 blessés à Osaka.
1961: par voie de référendum, la France se prononce pour un règlement pacifique de la guerre d'Algérie.

1933: l'Australie occidentale, irritée par les impôts fédéraux, vote en faveur de la sécession d'avec le Commonwealth.

1907: la France et la Grande-Bretagne signent une convention confirmant l'indépendance du Siam.
1513: l'explorateur espagnol Ponce de Leon accoste en Floride.

Il s'est né en 1841: Franco Corelli, ténor italien (1923); Phineas Fletcher, poète anglais (1582-1650).

AUJOURD'HUI

De 9 h à 21 h, «porte ouverte» chez l'Aide aux insuffisants visuels du Québec, pour toute la semaine, au centre paroissial Saint-Edouard, 6513 rue Saint-Denis.

À midi, déjeuner de la Chambre de commerce de l'ouest de l'île, au Holiday Inn de Pointe-Claire. Conférencier: M. Lawrence Hanigan, président de la Commission de transport de la CUM.

À midi, déjeuner de l'Association pour la gestion de systèmes et méthodes, au salon Argenteuil de l'hôtel Meridien. Invité: M. Yves Bigué, du collège d'extension Cartier.

À 12 h 30, déjeuner du Bureau de commerce de Montréal, au Port Room de la Maison du commerce, 1080, côte du Beaver Hall. Conférencier: M. Alan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan.

À 13 h 30, conférence de M. Jean-René Milot sur l'Islam, au centre Troisième âge culture, en l'auditorium du Gesù, 1200 Bleury.

À 17 h, lancement officiel du Comité national des Québécois pour le NON, à la salle de Bal de l'hôtel Meridien.

À 19 h 30, début d'une session de trois jours entre les dirigeants des Églises chrétiennes du Canada, à l'Ermitage Sainte-Croix de Pierre-Fonds.

À 19 h 30, première d'une série de rencontres sur la Bible, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 2319, rue Nicolet. Les rencontres auront lieu le mardi jusqu'au 20 mai.

À 19 h 30, soirée de prière et d'information missionnaire, à la maison provinciale des Pères Blancs, 11,100, boul. l'Acadie.

À 20 h, soirée-causerie de la Société d'astronomie de Montréal, au centre de loisirs Saint-Mathieu, 7115, 8e Avenue. Invité: M. Roger Gagnon. Entrée libre.

Début d'une série de trois jours de conférences sur le comportement social, au théâtre de la Cité universitaire, à Québec.

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à Montréal, au CN, 935 LaSalle; à Québec, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 2319, rue Nicolet. Les rencontres auront lieu le mardi jusqu'au 20 mai.

Chrysler du Canada, une compagnie «tronquée»

Le sauvetage par Ottawa de la filiale canadienne pourrait être profitable

METTRE un demi milliard de dollars dans Chrysler du Canada, c'est planter un arbre sans branches. Aucune chance de récolter un jour des fruits, mais au moins a-t-on la consolation d'avoir sauvé un arbre.

«Chrysler du Canada est une compagnie tronquée», déplorent les hauts fonctionnaires fédéraux. Mais ils savent que la laisser à l'abandon, c'est courir le risque de la voir encore un peu plus tronquée.

Contrairement aux deux premiers constructeurs, General Motors et Ford, Chrysler n'a aucune valeur en elle-même, en tant que fabricant d'automobiles et de camions. Chrysler du Canada assemble des automobiles, assemble des camions, assemble des moteurs, fabrique des moteurs, possède une fonderie d'aluminium, une usine de ressorts et fabrique enfin quelques accessoires. Mais tout cela mis ensemble ne peut, en aucun cas, faire un vrai constructeur d'automobiles. Il serait impossible de trouver, au Canada, les nombreux éléments de la chaîne qui manquent à la filiale de Chrysler Corporation. Autrement dit, Chrysler du Canada ne peut survivre sans l'appui de sa compagnie-mère.

L'inverse n'est pas vrai. Chrysler Corporation pourrait fort bien liquider sa filiale canadienne comme, en 1979, elle liquida plusieurs de ses filiales européennes, en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. Et la compagnie américaine, qui a \$7,5 milliards d'investissements à financer ici cinq ans, ne s'en porterait pas plus mal.

Mais une filiale comme Chrysler du Canada n'est pas facile à liquider, pour deux raisons. Les acheteurs, d'abord, ne se bousculeraient pas et cela ne pourrait se faire sans une participation importante des pouvoirs publics, qui achèteraient, justement une compagnie «tronquée». Enfin, Chrysler Corporation ne peut laisser tomber une filiale dans un pays qui accueille mieux ses modèles qu'aux



par Michel Vastel

Etats-Unis. Chrysler a en effet une meilleure part du marché au Canada qu'aux Etats-Unis même.

Chrysler du Canada et Chrysler Corporation sont donc condamnées à survivre ensemble, ou à sombrer ensemble. Et pour survivre, les deux entreprises doivent se débarrasser du bois mort comme l'usine de fabrication de moteurs V-8 de Windsor. Cette usine fermera irrémédiablement ses portes à la fin de l'année et, sans intervention d'Ottawa, ne rouvrira jamais sous la direction de Chrysler du Canada.

La reconstruction de l'usine représente un projet de près d'un demi milliard de dollars. Il s'agit de passer de la production de moteurs V-8 à la production de moteurs V-6, moins gourmands en carburant. Toute l'usine est à refaire, admettent les analystes du gouvernement fédéral, qui estiment à \$350 millions rien que le coût des machines-outils qu'il faudra mettre en place dans l'usine de Windsor.

La reorganisation d'une usine de ce genre est excessivement coûteuse. L'an der-

nier, Ford a investi \$100 millions pour passer d'une production de V-8 de 400 pouces-cubes à des V-8 de 250 pouces-cubes. «Et on restait dans le V-8», commentent les observateurs.

En jeu, il y a 3.700 des 14.500 emplois de Chrysler du Canada à Windsor, dans le sud de l'Ontario. En fait, le nombre d'emplois menacés est bien plus important quand on pense que Chrysler du Canada fait vivre autour de lui un nombre important de petits sous-traitants.

Le gouvernement canadien, autant du temps de M. Clark que de celui de M. Trudeau, s'est engagé à sauver l'usine mais le défi des fonctionnaires est maintenant d'obtenir le plus de bénéfices possibles avec l'argent que le gouvernement est prêt à dépenser.

«On veut des emplois, des nouveaux investissements, et améliorer le bilan du Canada au niveau de la Recherche et du Développement», déclarent les responsables du dossier. C'est pourquoi il a fallu de si longs mois pour mettre au point un plan de relance de \$1,3 milliard sur les cinq prochaines années et qui comprend:

- la restructuration complète de l'usine de moteurs de Windsor pour passer du V-8 au V-6 au prix de \$420 millions, 2.500 emplois seraient ainsi sauvés;

- la conversion d'une usine de camions pour la production de camionnettes et petites waggonnettes au prix de \$400 millions. Il s'agirait là d'une nouvelle usine employant de 4 à 5.000 personnes;

- l'obtention, par la filiale canadienne, de sous-traitants de recherche et de développement, pour une valeur de \$100 millions, de la part de Chrysler Corporation.

Incidentement, le vague projet d'une usine de moteurs diesel par Massey Ferguson n'a pratiquement pas de rapport avec le cas Chrysler. On a appris cette semaine que Massey Ferguson avait approché le gouvernement fédéral avec un projet d'usine de tels moteurs mais, le seul lien qui pourrait exister, affirme-t-on à Ottawa, c'est que Massey Ferguson reprenne les bâtiments de Chrysler du Canada à Windsor si le projet des moteurs V-6 tombe à l'eau. Mais la réouverture de l'usine, par Massey Ferguson, prendrait de nombreuses années et ne résoudrait pas le problème majeur du gouvernement fédéral qui est de sauver les emplois existants.

On sait maintenant que le Trésor fédéral a été sollicité de \$550 millions par Chrysler, soit \$400 millions en garantie sur des prêts fournis par les

Banques et \$150 millions en subventions.

À Ottawa, on semble prêt à conclure que le sauvetage de Chrysler du Canada aura été profitable puisqu'en outre on a obtenu un développement des activités de recherche au Canada — un domaine où le Canada est désavantagé dans le cadre des Accords sur le commerce de l'automobile avec les Etats-Unis —, qu'on a sauvé les emplois et même qu'on a augmenté le niveau des investissements au Canada, puisqu'on ne parle plus seulement de réorganiser l'usine de moteurs mais aussi une usine de camions.

Il n'était pas question pour Chrysler du Canada de financer seule un projet aussi ambitieux. Outre les réticences des banques face à cette compagnie qu'on dit virtuellement en faillite, l'industrie automobile en général n'est pas considérée comme un investissement sûr par les institutions financières. La rumeur court par exemple que même Ford aux Etats-Unis vient de perdre sa cote triple-A.

«Le problème de Chrysler du Canada en est seulement un de «cash-flow», continue-t-on de prétendre à Ottawa même si, dans les ministères, une autre école de pensée veut que la bataille soit déjà perdue et qu'il vaille mieux accepter tout de suite la fin de Chrysler que de reporter le problème à un peu plus tard.

Le gouvernement canadien s'est assuré en premier lieu que l'administration Carter ne laissera pas tomber la compagnie-mère, Chrysler Corporation. Il semble bien que les fonctionnaires canadiens aient obtenu des assurances assez précises de ce côté.

Les négociations entre Chrysler et le gouvernement fédéral traînent en longueur depuis août 1979 pour deux raisons. Il semble d'abord que la transformation de l'usine de moteurs vers le V-6 ne satisfasse pas entièrement certains technocrates enclins à penser que l'avenir est au 4 cylindres.

Incidentement, les problèmes de Chrysler viennent du fait qu'elle n'a pas voulu se préparer à la mise en vigueur de nouveaux règlements américains sur la consommation moyenne des véhicules moteurs. Chrysler répond à cela que la transformation de ses modèles pour répondre aux exigences de la réglementation américaine lui coûte relativement plus cher, du fait qu'elle ne détient que 11% du marché américain. Il en coûterait en moyenne \$620 par véhicule pour les ajustements à la nouvelle réglementation contre seulement \$340 en moyenne par véhicule chez General Motors.

Chrysler Corporation a retardé, jusqu'à la dernière minute, l'échéance fatidique



mais risque d'entraîner des critiques acerbes en campagne référendaire

avec le résultat qu'elle doit aujourd'hui entreprendre un programme de restructuration de \$7,5 milliards, dont \$500 millions au Canada.

Il semble qu'aujourd'hui le gouvernement et la compagnie se soient entendus sur la mise en production d'un moteur V-6.

Restait ensuite à négocier la formule de financement. Les fonctionnaires ont examiné, simultanément, quatre formules: la prise de participation dans le capital de l'entreprise, la garantie des emprunts de Chrysler du Canada, un prêt et une subvention.

Quant à la première formule, le rachat par le gouvernement, ou la Corporation de Développement du Canada, de tout ou partie des actifs de la compagnie, c'est une idée qui court à Ottawa depuis plus d'un an. Déjà en mars 1979, l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, avait jeté tout

un émoi en lançant l'idée. Aussitôt, la compagnie avait répondu que l'idée était «stupide», que tout allait très bien et que Chrysler du Canada n'était pas à vendre. Quatre mois plus tard cependant, la même compagnie venait supplier Ottawa de venir à son secours et, en février 1980, le président de Chrysler Corporation, M. Lee Iacocca, n'osait même pas écartier complètement l'hypothèse.

Il semble qu'aujourd'hui le projet soit mort et enterré. Si le gouvernement fédéral prenait une participation dans Chrysler ce serait uniquement pour des raisons politiques et encore faudrait-il modifier le statut de la filiale canadienne dont, actuellement aucune action n'est en circulation sur le marché. Il faudrait donc la collaboration de la compagnie-mère.

La garantie des emprunts séduit beaucoup fonctionnaires et ministres à Ottawa puis-

qu'elle n'exige aucun débours budgétaire. Mais le gouvernement prend le risque de se retrouver avec la dette si Chrysler Corporation abandonne sa filiale canadienne. Cela semble cependant tellement peu probable que ce sera sans doute la formule finalement retenue.

Quant au principe de la subvention, il semble lui aussi acquis. On signale notamment que Montréal a été rétablie «zone désignée» par le MEER au moment où son taux de chômage a atteint un niveau que la ville de Windsor a déjà dépassé. On affirme cependant à Ottawa qu'il n'est pas question, pour des raisons politiques évidentes, de faire intervenir le ministère de l'Expansion économique régionale dans la région de Windsor.

D'ailleurs, on affirme au gouvernement fédéral que le programme de sauvetage de Chrysler fera partie d'un programme spécial entiere-

ment nouveau et distinct des programmes existants.

Il semble notamment que le gouvernement fédéral pose toute une série de conditions à l'industrie automobile dans tout programme d'aide à venir. On pense surtout à des exigences du côté de l'achat, au Canada, de biens et d'équipements pour les nouvelles usines à construire.

Il n'y a pas de «deadline» imposée par la compagnie au gouvernement mais tout le monde s'accorde maintenant à penser que la décision interviendra d'ici la mi-mai. En effet, la faillite pend au dessus de la tête des dirigeants de Chrysler comme une épée de Damoclès. Déjà en mars dernier, on estimait qu'elle aurait de la difficulté à réunir la paie de ses employés et de ses fournisseurs. On pense que cette étape fatidique arrivera d'ici la fin avril ou la mi-mai et il ne fait pas de doute que le gouvernement fédéral voudra éviter l'impact politique d'une fermeture aussi retentissante.

Les centaines de millions que le gouvernement fédéral devra lancer dans le public risquent enfin d'avoir des répercussions politiques à Québec où on avait déjà annoncé une subvention de \$68 millions à Ford pour la construction d'une nouvelle usine de moteurs à Windsor également. En pleine campagne référendaire, il ne fait pas de doute que le gouvernement du Québec se servira de cet exemple pour démontrer à quel point l'administration fédérale favorise l'Ontario aux dépens du Québec. La situation est d'autant plus compliquée que même des collègues de M. Herb Gray au caucus souhaitent qu'on minimise l'impact de cette décision en favorisant, envers et contre tout, General Dynamics dans le contrat de \$3 milliards pour le renouvellement de la flotte de chasseurs de l'armée.

Commerçants, manufacturiers, publicitaires:

La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Gouvernement du Québec
Office de la protection
du consommateur

Veuillez me faire parvenir le ou les guides suivants:

- | | |
|---|--|
| ☐ 1. Les contrats relatifs aux biens et aux services | ☐ 4. Les pratiques de commerce et la publicité |
| ☐ 2. Les contrats de crédit | ☐ 5. Les garanties |
| ☐ 3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques | ☐ 6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis) |

Documents techniques spécifiquement réservés aux commerçants, manufacturiers et publicitaires. DEV-4

NOM _____

ENTREPRISE (mention obligatoire) _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur,
700 est, boul. St-Cyrille, 15^e étage, Québec G1R 5A9

march shipping limitée

AGENCE MARITIME

360 St-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1P5 - Tél. (514) 842-8841

Bureaux à Saint-Jean (N.B.), Toronto et Vancouver

ROYAUME-UNI/EUROPE

MONTRÉAL-EUROPE
NAVIGATION LIMITÉE
TRANSPORT RAPIDE
DE CONTENEURS
entre Montréal et l'Europe.
Livre et expédie aux Etats-Unis.

Vers le Canada	Départ	Arrivée
Bristol	Rotterdam	Hambourg
M.V. EUTERPE	5 avr.	8 avr.
M.V. EUTERPE	19 avr.	22 avr.

Vers l'Europe	Départ	Arrivée
Toronto	Montréal	Bristol
M.V. VESTLAND	17 avr.	24 avr.
M.V. EUTERPE	1 mai	8 mai

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD

ESCALES: Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunis, Sfax et Sousse

IBN-SINA II
UN NAVIRE

Arrivée
MONTRÉAL
20 avril
15 mai

Escalles dans d'autres ports sur demande suffisante.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

14 3/4%
1 an
intérêt annuel

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Demandez le poste 2000

Sept. 115 968 1830
Chicoutimi 549 6490
Alma 668 3391
Boucherville 724 4106
Rivière-du-Loup 862 7286
Québec 688 0630
Lévis 441 4450
Trois-Rivières 779 7230
Montréal 866 9641
Ottawa 739 3265
Hull 771 3227
Oshawa 238 4900

C.P.G.

14 3/4%
1 an

14 1/4%
2-5 ans

compte d'épargne 12 1/4%

FIDUCIE CONTINENTAL
(514) 866-8885

1201, Place du Canada

taux sujets à changements
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada

ROMA



Jean Matteau, M.B.A.



Roger Côté, M.B.A.



Bernard St-Charles, M.Sc.Com.

Face au développement continu de notre entreprise, M. André Dion, c.a., vice-président exécutif de Marchands Ro-Na Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination des cadres supérieurs suivants:

M. JEAN MATTEAU, accède au poste de vice-président finance, après avoir agi à titre de contrôleur de la compagnie. M. Matteau possède une maîtrise en finance de l'École des H.E.C. M. ROGER CÔTÉ est promu au poste de vice-président marketing. Il occupait antérieurement les fonctions de directeur du développement. M. Côté détient un baccalauréat en sciences commerciales de l'École des H.E.C. ainsi qu'une maîtrise en administration de l'Université York.

M. BERNARD ST-CHARLES se joint à la compagnie à titre de vice-président achats. M. St-Charles est détenteur d'une maîtrise en sciences commerciales et il a à son actif plusieurs années d'expérience dans le domaine du détail, secteurs achats et mise en marché, au sein d'importantes entreprises au Québec.

Le resserrement du crédit aux USA aggrave la crise de l'auto

par Blanca Camprubi

WASHINGTON (AFP) — Le sévère resserrement du crédit à la consommation aux États-Unis a aggravé la crise du secteur automobile qui touche maintenant, après Chrysler, une firme aussi «solide» que Ford Motor.

Les difficultés de l'automobile ont éclaté voici près d'un an, à la suite de l'épisode de la pénurie d'essence, qui avait brutalement détourné les Américains de leur préférence marquée pour les grosses cylindrées, au profit des petites voitures importées.

La crise s'est encore accentuée ces dernières semaines, à la suite des mesures de resserrement et de renchérissement du crédit prises par la Réserve fédérale à la mi-mars pour freiner une inflation qui atteint 18%.

Dans l'esprit des autorités monétaires, ces mesures ne devaient pas affecter directement les prêts à l'automobile, mais les institutions financières ont diminué leurs crédits globaux et il est de plus en plus difficile pour le public d'obtenir des facilités de financement pour l'achat d'une voiture.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Les ventes des trois principaux constructeurs américains (General Motors, Ford et Chrysler) ont diminué de 30% en mars, le fléchissement des ventes ayant été surtout sensible à la fin du mois.

Une fois de plus, les grandes firmes automobiles ont réagi en décidant des coupes sombres de production. Ainsi 22 des 56 usines de montage aux États-Unis sont fermées

cette semaine portant le nombre de chômeurs à 223,000 (sur 780,000 ouvriers de l'industrie). Ce chiffre de chômeurs est le plus élevé depuis la grande crise de 1975 qui avait entraîné la mise à pied de 350,000 ouvriers.

Le puissant syndicat de l'automobile (UAW) s'en émeut et réclame des mesures protectionnistes, car alors que les constructeurs américains diminuent leur production et licencient des ouvriers, les voitures importées se taillent 25% du marché.

Ces appels au protectionnisme risquent d'avoir dans les mois qui viennent un certain retentissement. D'autant qu'après les graves difficultés de Chrysler, «sauvé» l'an dernier de la faillite par le vote sans précédent d'une aide fédérale de \$1,5 milliard, c'est

maintenant Ford Motor, le second grand de l'automobile, qui enregistre de mauvais résultats financiers.

Ford a annoncé, vendredi, que ses résultats au premier trimestre se sont soldés par une perte «considérablement» plus importante que celle de \$41 millions essuyée au dernier trimestre.

La firme a par ailleurs confirmé qu'elle va «probablement» être amenée à procéder à de nouvelles compressions de personnel, concernant cette fois-ci ses employés et cadres.

Au-delà des difficultés qu'elle entraîne pour les firmes, cette crise de l'automobile risque enfin d'accélérer le début de la récession aux États-Unis, dont les signes avant-coureurs apparaissent déjà dans plusieurs indices.

Au milieu de cette tourmente, la compagnie Chrysler, numéro trois de l'industrie automobile américaine, continue de se débattre pour survivre. Après avoir offert des rabais intéressants pour stimuler les ventes et réduire ses inventaires, dont le financement devient de plus en plus dispendieux, Chrysler a annoncé hier un relèvement moyen de 2,2% des prix de vente de ses modèles courants. Ses concurrents avaient annoncé des hausses comparables ces jours derniers.

Entre-temps, Chrysler s'approche laborieusement d'une solution à ses graves problèmes de financement. Il y a quelques jours, la compagnie annonçait la conclusion d'un accord provisoire avec ses principaux partenaires bancaires sur l'apport financier qu'ils lui fourniraient afin de lui permettre de bénéficier de l'aide promise par le gouvernement de Washington.

Cette accord ne pourra toutefois devenir définitif avant «la solution d'un certain nombre de problèmes importants» que le firme ne révèle pas et «son approbation par les directions des banques impliquées».

Aux termes de la loi d'aide à Chrysler votée fin 1979 par le Congrès, le gouvernement s'est engagé à donner sa garantie à des prêts à la firme totalisant 1,5 milliard de dollars. Il y a mis toutefois une condition, à savoir que Chrysler réunisse d'abord 1,43 milliard de dollars d'argent, dont 650 millions de dollars auprès de ses partenaires bancaires.

allard / lesiège inc.



Anthony Shorteno

Monsieur André M. Allard, président de Allard/Lesiège Inc., est fier d'annoncer le retour de Anthony Shorteno à titre de vice-président exécutif et directeur général de cette importante agence de publicité où il avait déjà œuvré pendant 10 ans.

Au cours des deux dernières années, monsieur Shorteno a occupé successivement les postes de directeur des émissions et directeur général adjoint à CKAC/Télémedia. Il rejoint maintenant les rangs de l'équipe Allard/Lesiège, une équipe prête à relever avec enthousiasme les nombreux défis des années 80 dans le domaine de la communication des corporations commerciales et sociales.

Allard/Lesiège: des idées, des conseils, des gens.

Automobile: une croissance soutenue d'ici 90

GENÈVE (AP) — Même s'il est possible que les temps de la croissance en flèche soient révolus, les principaux constructeurs automobiles estiment que le marché mondial va continuer à croître dans les années 1980. Mais la concurrence va être plus rude que jamais.

Ce sont les prévisions qui ressortent d'un congrès international des industries automobiles organisé à Genève sous l'égide du Financial Ti-

mes de Londres, auquel participaient plus de 100 dirigeants d'entreprises, vendeurs et banquiers, pour déterminer les perspectives stratégiques de ce secteur dans une période dominée par la crise de l'énergie.

M. F. Perrin-Pelletier, président de Talbot-Europe, a déclaré que l'évolution du marché automobile devrait s'établir autour d'un taux de croissance de l'ordre de 3%, proche de celui des années

1970.

Il estime que plus de 400 millions de véhicules devraient être en circulation vers 1990 — environ 40% de plus que le parc actuel — et que le véhicule moyen pourrait effectuer chaque année des déplacements de plus en plus longs. Mais la consommation globale d'essence «ne devrait pas être supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui», grâce aux améliorations spectaculaires auxquelles on s'at-

tend dans la consommation d'essence.

M. Corrado Innocenti, administrateur délégué d'Alfa Romeo, a annoncé des changements radicaux dans la concurrence, dus au réveil du géant endormi, General Motors. Au lieu d'affronter ses concurrents dans les secteurs des prix et des caractéristiques de la production, la firme américaine a choisi de s'imposer en finisse.

En soutenant les nouvelles mesures d'économie d'essence prises par les gouvernements, elle mise en effet sur son meilleur prix de revient pour surclasser ses concurrents dans le domaine de la réduction des modèles. Mme Joan Claybrook, représentant le département américain des transports, a d'ailleurs cité des prévisions selon lesquelles la firme de Detroit consacrera \$18 milliards d'ici à 1985 pour développer une production respectant les règles en matière de pollution, de consommation et de sécurité.

M. Perrin-Pelletier a prédit que les constructeurs américains se préparent, avec l'appui de leur gouvernement, à reconquérir leur propre marché intérieur et à s'attaquer à d'autres marchés, dont l'Europe et le Japon. Face à cela, les constructeurs japonais sont condamnés à viser



les principaux marchés européens qu'ils ont délaissés jusqu'à ce jour, notamment l'Allemagne de l'Ouest, la France et l'Italie. Mais pour M. Innocenti, un accroissement des importations entraînerait un déséquilibre et une saturation catastrophiques du marché européen.

M. Perrin-Pelletier a ajouté de son côté que l'industrie européenne devait s'efforcer de demeurer compétitive, en

améliorant sa productivité, ce qui réduirait la main-d'œuvre globale mais accroîtrait les emplois qualifiés. Il a enfin averti les Japonais que les Américains et les Européens ne toléreraient pas longtemps le déséquilibre des échanges actuel, par lequel «le Japon exporte cent fois plus de voitures qu'il n'en importe» et qui est favorisé par la dévaluation du yen et des mesures de protection intérieure.

Fort recul des ventes au Canada

Les trois grands de l'automobile ont enregistré en mars leur pire recul depuis plus d'un an sur le marché canadien, où leurs ventes de voitures ont fléchi de 13% par rapport à mars 1979. La performance canadienne demeure quand même supérieure à l'américaine: aux États-Unis, les ventes d'autos ont dégringolé de 30% pour les 10 derniers jours du mois.

La hausse vertigineuse des taux d'intérêt semble être ressentie au Canada de même qu'aux États-Unis. Une des meilleures indications de ce phénomène est le bilan de mars de General Motors Canada, qui affichait des ventes records depuis plusieurs mois.

En mars dernier, GM Canada a accusé une baisse de près de 10% dans ses ventes de voitures, enregistrant 42,819 ventes contre 47,134 en mars 1979. Ses ventes de camions ont reculé de

plus de 11%, passant de 16,897 en mars 1979 à 15,018 en mars dernier. Selon un porte-parole de la compagnie, la baisse s'explique en partie par les achats anticipatoires réalisés en février par suite du programme de crédit fiscal appliqué pendant ce mois en l'Ontario.

De son côté, Ford Canada annonçait pour mars une baisse de 19,7% dans ses ventes de voitures et de 16,8% dans ses ventes de camions. Les rabais offerts sur quatre modèles ont cependant fait doubler les ventes de ces modèles durant la même période, selon la firme.

Chrysler Canada a essuyé pour sa part une chute de 18,3% dans ses ventes d'autos et de 19,9% dans ses ventes de camions.

Aux USA, les ventes de voitures ont baissé encore plus dramatiquement en mars: GM a perdu 16%, Ford 26% et Chrysler 26%, pour l'ensemble du mois.

La voiture, ce rêve collectif en Union Soviétique

par Patrick Meney

MOSCOU (AFP) — La voiture, c'est toujours le grand rêve collectif des Soviétiques. Et leur comportement devant cette idole enregistre une baisse de plus en plus

longue que les discours de «kremlologues».

En URSS, on peut acheter une voiture en deux heures. Il suffit... d'être étranger et de payer en devises. Dans ce cas,

à la périphérie de Moscou, on vous propose sur huit étages des Goulou (fiat sous licence, connue en Occident sous la marque Lada), des Niva passe-partout, de grosses et rustiques Volga, des populaires Zaporozjé ou d'austères Moskvith.

Ne cherchez ni les Zil ni les Tchaika des dignitaires. Elles ne sont pas disponibles pour le public. Quand, dans ce «super-marché» de la voiture, vous avez retenu un modèle, vous pouvez même choisir la couleur... pourvu qu'elle soit verte.

Non, le fonctionnaire ne plaisante pas. Il suggère simplement qu'en contrepartie d'une bouteille de cognac, il saura vous dénicher — comme il l'a fait en dix minutes pour le correspondant de l'AFP — l'introuvable Niva rouge avec radio. Et vous voici propriétaire d'une voiture en Union soviétique. Ce qui ressemble à un événement: seul un Soviétique sur 25 possède une automobile, contre un Américain sur deux ou un Français sur trois.

Voilà pourquoi à la sortie du garage, une foule attend les nouveaux propriétaires, comme on guettait à la belle époque, à Paris ou à Berlin, ces fous au volant de leurs drôles de machines roulantes.

Aussitôt, les amateurs vous apostrophent: «Vous la vendez, vous la vendez?» Ils sont

prêts à la reprendre plus cher que le prix neuf officiel. Ce prix représente pourtant, en moyenne, quatre ans de salaire d'un ouvrier soviétique. Mais l'interminable délai de livraison est ainsi supprimé. D'où une source de spéculation exploitée par quelques malins.

Anecdote inattendue: au pays de la discipline, le nouvel automobiliste peut circuler plusieurs jours sans immatriculation. Mais surtout qu'il n'oublie pas d'attacher sa ceinture de sécurité. Il serait immédiatement arrêté par un policier... qui fermera ensuite les yeux en échange d'un briquet ou de quelques roubles, pratique que vient de dénoncer le quotidien moscovite Troud.

Aux abords du supermarché de la voiture neuve, les Soviétiques échantillent les véhicules d'occasion, dans une atmosphère de foire aux bestiaux.

Les femmes n'y viennent pas. Elles laissent aux hommes la responsabilité de marchander la Goulou dernier modèle autant que la Moskvith démodée. Peu importe, l'essentiel étant d'avoir quatre roues et un toit. Bref, on veut s'extraitre de la marée des piétons moscovites et passer, à la fonte des neiges, du côté de l'arroseur plutôt que de l'arrosé.

À cette foire de l'occasion,

seule une Mercedes nostalgique des années 60 n'a pas sa cour: «trop bourgeoise et piécine introuvable». Un chauffeur russe explique: «Le gros problème, c'est le prix de l'entretien». Si bien que les hommes viennent ici, cabas à la main, acheter un pot d'échappement ou un piston. Et chacun de bricoler sa Goulou, dehors, jusqu'à Moscou, les garages individuels sont inconnus. Une voiture soviétique se doit de démarrer par moins 30 degrés.

L'automobile, symbole par excellence de la société de consommation, ne fait plus peur au Kremlin. Leonid Brejnev lui-même est un fanatique. Son «écurie» compte d'ailleurs plusieurs «occidentales», et notamment une Citroën-Maserati.

Surtout, Moscou a compris que la voiture peut être un formidable aimant à devises. En 1976, l'URSS a doublé ses exportations d'automobile. Aujourd'hui, une Lada sur trois

est vendue à l'étranger.

Robustesse légendaire, finition améliorée et surtout prix défiant toute concurrence «dumping», diront certains, sont les atouts de ces «voitures russes» qui font leur percée à l'Ouest. Cela est tellement vrai que M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, met en garde contre le «péril rouge»: après la vague japonaise, l'Occident redoute l'offensive des berlins soviétiques. Déjà, la Lada est en vogue à Paris et la Lada coûte moins cher à

l'Ouest que sa «Fiat-jumelle». Mais M. Agnelli n'est-il pas, précisément, l'apprenti sorcier qui a appris aux Soviétiques à construire des voitures?

À Moscou, l'homme de la rue ne connaît pas plus Giovanni Agnelli que le succès de la Niva sur les Champs Élysées. Il sait simplement qu'il devra attendre patiemment sa Goulou, tant que l'Occident ne sera pas rassasié... comme une contribution à l'édification du socialisme soviétique.

Les Trois Tilleuls
Restaurant Français

Ouvert tous les jours à midi
Fermé lundi

SUR SEMAINE
TABLE D'HÔTE LE MIDI

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
(Transcanadienne sortie 112)

RESERVATIONS: 584-2231

Nominations chez Canatom



Réal V. L'Archevêque



Alfred Laurendeau

M. Pierre-C. Fortier, Président de Canatom, est heureux d'annoncer deux nominations récentes à la Direction de la compagnie.

M. Réal V. L'Archevêque a été nommé Vice-président et Directeur, développement et planification et M. Alfred Laurendeau devient Vice-président et Directeur, approvisionnement et contrats.

M. L'Archevêque, Ph.D., a consacré de nombreuses années au nucléaire, notamment avec l'EACL, dans le secteur de la recherche à Chalk River; il s'est joint à Canatom il y a deux ans, à titre d'adjoint au Président, planification.

M. Laurendeau, auparavant directeur, approvisionnement et contrats, est à Canatom depuis 1977. Il a été Directeur-adjoint, service des Finances d'Expo '67, chargé des contrats et de l'approvisionnement, et s'est joint à Canatom après une brillante carrière aux Travaux publics du Canada, à titre de Directeur général de la région de Québec.

Ces nominations s'inscrivent dans le cadre de l'effort global entrepris par Canatom pour faire face aux exigences du marché nucléaire, tant au Canada qu'à l'étranger. Canatom, la plus grande société privée de consultants spécialisée dans le domaine nucléaire au Canada, œuvre actuellement au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'en Argentine, Corée et Roumanie.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

BÉLAIR

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'Assurances Bélaïr aura lieu mardi le 22 avril 1980 à 11:00 de l'avant-midi au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:

1. d'étudier et, s'il y a lieu, d'approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1979;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs et approuver leur rémunération;
4. de nommer les vérificateurs, d'autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération des vérificateurs;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'Assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le secrétaire,
CLAUDE BÉLAND, avocat

Montréal, le 11 mars 1980.

THORNE STEVENSON & KELLOGG

Stevenson & Kellogg, Conseillers en gestion

et

Thorne Riddell, Comptables agréés

ont le plaisir d'annoncer que Stevenson & Kellogg fera l'acquisition de la société de conseil en gestion Thorne Riddell au 1^{er} mai 1980. L'entreprise regroupée fonctionnera sous la raison sociale

THORNE STEVENSON & KELLOGG

En collaboration étroite avec Thorne Riddell, Thorne Stevenson & Kellogg continue ses travaux de conseiller en gestion à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.

ABITIBI-PRICE



Claude Vadboncoeur

Le conseil d'administration de La Compagnie Price Limitée annonce la nomination de monsieur Claude Vadboncoeur, conseiller juridique adjoint, au poste de secrétaire de la compagnie.

Membre du Barreau du Québec et de l'Association du Barreau canadien, monsieur Vadboncoeur a assumé différentes fonctions juridiques et administratives au Conseil exécutif et au ministère de la Justice du Québec avant de se joindre à la compagnie en 1978 comme secrétaire adjoint et conseiller juridique adjoint.

666 avenue des Sherbrooke (coin Université)



Le «roi français» du papier peint part à la conquête de l'Amérique

Max Fouccray, le roi français du papier peint, mettait les pieds au Québec pour la première fois le 22 mai 1979. Il trouvait bizarre que tous les clients de l'hôtel montréalais où il était descendu boivent de l'eau plutôt que du vin. On lui expliqua gentiment que c'était jour d'élections fédérales...

M. Fouccray, qui raconte cette anecdote en riant, était venu au Québec «comme ça, pour voir les possibilités». «Je n'avais rien à perdre», explique-t-il avec son accent particulier du Nord de la France. Si les possibilités n'avaient pas été intéressantes, j'aurais quand même fait un beau voyage.

Il semble que les possibilités se sont avérées fort intéressantes puisque la société Fouccray (prononcé Foukré) vient d'entreprendre la construction de 20 magasins de papiers peints dans la région de Montréal. Les premiers devraient ouvrir leurs portes dès mai, et tous les autres avant juillet.

Grand, droit, la moustache et les cheveux grisonnants, le regard malicieux, M. Max Fouccray annonçait son implantation-éclair au Québec, ces jours derniers, à l'occasion de son troisième voyage dans la métropole.

En affaires, cet homme jovial aime aller droit au but, sans perte de temps. Il s'adresse d'ailleurs à une clientèle pressée. Le principal

atout de ses magasins est qu'ils permettront aux clients d'examiner et d'acheter les rouleaux de papier peint sur place, contrairement à la plupart des autres commerces, où les achats se font par catalogue, avec de longs délais de livraison.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Fouccray a avoué que ses papiers n'étaient pas nécessairement de meilleure qualité que les produits nord-américains. Le point fort de la société Fouccray, a-t-il souligné, réside dans son système de vente directe, qui permet au client de réaliser immédiatement ses impulsions d'achat.

Le «système Fouccray» a déjà fait ses preuves en France, où l'entreprise est le numéro un du commerce de papier peint avec un chiffre d'affaires annuel de près de \$100 millions, environ 10% du marché et 515 succursales réparties dans tous les coins du pays en fonction d'un quadrillage systématique du territoire.

En plus de miser sur l'impulsivité des acheteurs québécois, précise M. François Hartmann, p.d.g. de Fouccray Canada, l'entreprise compte sur l'attrait de nouveauté de ses dessins de papier peint, qui sont presque tous conçus en France. Les rouleaux eux-mêmes seront tous importés de France mais la compagnie envisage d'ouvrir une fabrique de papiers peints plus tard dans la région de Trois-Rivières.

Pour l'instant, l'investissement de la société Fouccray au Québec est de l'ordre de \$3 millions, qui couvre les frais de construction, de première installation ainsi que les stocks. Cependant, dès que les magasins seront construits, ils seront offerts en vente à des investisseurs québécois et Fouccray Canada deviendra simple locataire des bâtiments. «Nous sommes avant tout des commerçants, nous ne sommes pas une société immobilière», explique à ce sujet M. Hartmann, précisant que cette formule permet à la compagnie de ne pas «geler» ses fonds dans des immeubles.

À part les quelque 200 emplois temporaires créés par Construction P. Quevillon pendant la période des travaux au cours des prochains mois, l'implantation de la société Fouccray au Québec ne créera au départ qu'environ 45 emplois permanents. Le siège de la filiale canadienne, installée à Brossard, ne comptera que quelques employés, et chaque magasin sera tenu par un couple, sans autre personnel.

Pourquoi un couple? «Les valeurs humaines comptent pour beaucoup chez Fouccray, la plupart des magasins sont tenus par des couples», affirme un document de promotion de la compagnie. M. Max Fouccray nous a expliqué en termes plus concrets: «Un couple c'est toujours plus sûr. Un célibataire qui fait la noce ne peut pas être en forme le lendemain pour tenir le magasin. On peut compter davantage sur un homme qui a une femme pour s'occuper de lui, lui mijoter des petits plats, etc.»

Les couples chargés d'un magasin Fouccray ne prennent pas de participation dans l'entreprise et ne deviennent pas copropriétaires de leur commerce. Ils touchent un salaire de base plus un supplément calculé en fonction de leurs ventes. C'est le même système, en somme, que dans les magasins Perrette.

Les magasins de Fouccray

Canada seront tous situés dans la banlieue proche ou éloignée de Montréal. L'expérience a enseigné à M. Fouccray que les gens ne sont généralement pas prêts à payer des frais de stationnement dans un centre-ville simplement pour acheter du papier peint.

Pourquoi avoir choisi la région de Montréal? «Nous n'avons pas le don des langues», répond l'homme d'affaires français, qui trouve plus simple d'implanter ses magasins d'abord dans un milieu francophone, où les communications seront plus faciles, avant de se lancer à la conquête du marché anglophone nord-américain.

Car Max Fouccray voit grand. Si l'expérience montréalaise atteint son objectif, qui est d'aller chercher une part de 7 à 8% du marché, il pense s'installer ailleurs au Québec, puis en Ontario et aux États-Unis. Mais le marché

américain posera un défi particulier, car les habitudes y sont très différentes en matière de papier peint. Selon M. Fouccray, les Américains sont habitués à des papiers de qualité très inférieure et, de toute façon, ils en achètent beaucoup moins que les Français.

Il est intéressant de noter que l'implantation québécoise des magasins Fouccray se fait à l'extérieur des cadres officiels de la «coopération franco-québécoise», et sans aucune intervention gouvernementale, ni du côté français, ni du côté québécois. M. Fouccray a simplement décidé un jour de prendre l'avion afin d'examiner les possibilités sur place.

Il a étudié le marché à sa façon en visitant systématiquement des douzaines de quincailleries et des magasins de papier peint, où il examinait les produits en étalage et servait le comportement et les commentaires des acheteurs.



La compagnie française de papiers peints Fouccray ouvrira prochainement dans la région montréalaise 20 magasins comme celui-ci.

teurs. C'est ainsi qu'il a pu faire deux découvertes intéressantes qui ont déjà profité à son entreprise.

Il a découvert d'une part l'existence des outils québécois Richard, qu'il vend maintenant dans une centaine de ses magasins en France — car les établissements Fouccray vendent aussi de la peinture et des accessoires de pose, qui représentent un quart de leurs ventes globales en France. Dans les magasins français qui offrent maintenant les pro-

duits Richards, dit M. Fouccray, les ventes d'accessoires de pose ont quadruplé depuis l'automne dernier, date des premières livraisons.

La société Richard, une PME de Berthierville, qui se spécialise dans ce type d'outillage, exporte déjà vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Selon M. Fouccray, l'avantage des accessoires Richard est qu'ils sont uniques en leur genre ou de qualité supérieure par rapport aux produits dis-

ponibles en Europe.

C'est également au Québec que M. Fouccray a découvert les grandes possibilités du papier peint pré-encollé. Ce type de papier, qui est le plus répandu en Amérique du Nord, est encore relativement rare en France. Après quelques tests de vente, M. Fouccray s'est aperçu que les Français se laissent facilement séduire par les avantages de ce produit dont la pose est plus simple et plus rapide. D'ici mai, dit-il, la totalité de son

stock sera pré-encollé. «J'offrirai le vieux stock gratuitement, lance-t-il à la blague, et les gens se diront alors que ça ne vaut rien!»

Et l'avenir incertain du Québec? Là-dessus M. Fouccray n'a aucune inquiétude: «On n'a expliqué que le référendum, c'était des parlementaires qui demandaient l'autorisation de discuter avec d'autres parlementaires en vue de faire des réformes... On est loin d'une guerre civile!»

NOMINATION WILSON-MUNROE



Marjo Gauthier

M. Terry Pitchford, Président, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Mario Gauthier au poste de Gérant général, La Cie Wilson-Munroe, Montréal. M. Gauthier possède plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie des arts graphiques. Il était tout récemment Directeur du marketing et des ventes d'un autre important distributeur de papiers fins.

Wilson-Munroe est un distributeur bien connu de papiers fins dans la région métropolitaine et extra-métropolitaine de Montréal. La société dessert l'industrie de l'imprimerie et des arts graphiques ainsi que les marchés de consommation des papiers pour photocopieurs, duplicateurs et autres produits connexes.

Le Pavillon de l'Atlantique



mardi et mercredi de cette semaine...

LE JEUNE FLÉTAN POCHÉ sauce hollandaise

Table d'hôte complète pour dîner d'affaires

Soupe aux Palourdes ou soupe du jour
salade Pavillon ou légumes frais du jour
Desserts délectables
thé - café

Voilà une des nombreuses spécialités de poissons et fruits de mer offerte tous les jours

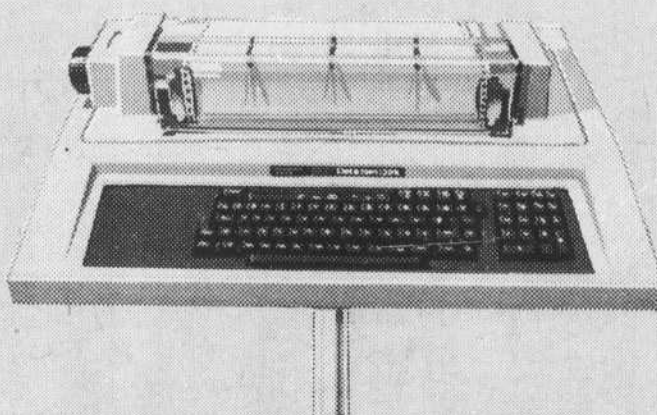
Montréal:
1454-A, rue Peel
Tél: (514) 285-1636

LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

Avis est présentement donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu lundi, le 28 avril 1980, à 11:30 a.m. au siège social de la Compagnie, 275 rue St-Jacques, Montréal, aux fins suivantes:

- Approbation du rapport annuel et du bilan.
- Décharge aux administrateurs.
- Election des administrateurs.
- Nomination des vérificateurs.
- Examen de toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

A. Kovac
Secrétaire



REPRÉSENTANT COMMERCIAL DU GCI

Parce qu'il connaît votre entreprise et comprend vos besoins, il peut vous proposer le système qui vous convient le mieux.

RÉSEAUX SOPHISTIQUÉS DE DONNÉES

Le GCI met à votre disposition des réseaux tels que Dataroute et Datapac, qui sont à l'avant-garde dans le monde entier.

INSTALLATION ET MAINTENANCE

Une équipe spéciale installera votre système, avec ses terminaux, le mettra en marche et assurera par la suite son bon fonctionnement.

SESSIONS D'ÉTUDE POUR LA CLIENTÈLE

Ces aperçus généraux de l'évolution de l'informatique ou études approfondies vous garderont à la fine pointe de l'actualité informatique.

CONCEPTION ET INGÉNIERIE DES SYSTÈMES

Que vous choisissiez de l'équipement régulier ou sur commande, notre équipe ne vous livrera votre système qu'après l'avoir soigneusement construit, vérifié et perfectionné.

CENTRES D'EXPLOITATION DES SYSTÈMES

Ces centres surveillent le flux des données d'un point à l'autre du Canada. Ils corrigent souvent des problèmes avant même qu'ils se révèlent à vous.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DU GCI

Nos employés peuvent toujours vous donner un excellent rendement, car nous les tenons sans cesse au fait des plus récentes techniques.

GROUPE DE SOUTIEN COMMERCIAL

Ce groupe produit les guides d'entretien complet de votre système particulier.

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE

Des conseillers spéciaux apprennent à votre personnel à faire fonctionner votre système d'une façon complète et progressive. L'adaptation de vos employés se fait donc en douceur.

SYSTÈME INTÉGRÉ DE VÉRIFICATION

Ce système note automatiquement l'historique du fonctionnement de votre équipement. Ses difficultés peuvent donc être décelées, anticipées et éliminées.

GROUPE DES SUPPORTS TECHNIQUES DE DONNÉES

On l'appelle aussi le Groupe DATEC. C'est notre équipe de super-dépanneurs qui, à l'aide d'ordinateurs, s'occupent des problèmes les plus complexes.

RECHERCHE

Pour rester à la fine pointe du progrès technique, nous pouvons compter sur l'une des meilleures équipes de recherche du monde. Nous n'hésitons jamais à y faire appel.

APPELEZ-NOUS AU ZÉNITH 33 000

Au GCI, vous obtenez bien plus que de l'équipement.



Le Groupe des communications informatiques

Bell Canada
Réseau téléphonique transcanadien

Une offre de \$2.3 milliards et d'une participation de 49%

Sun veut acheter des actifs pétroliers de Seagram

SICO INC.

NEW YORK (d'après AP et AFP) — La Sun Co. Inc., dixième compagnie pétrolière des États-Unis, a offert \$2.3 milliards pour l'achat de propriétés pétrolières et gazières appartenant à la Texas Pacific Oil Co. de Dallas (Texas), filiale à part entière de la société Seagram de Montréal.

La nouvelle a été confirmée hier par un communiqué de M. Edgar Bronfman, président du conseil et chef de la direction de Seagram. L'an dernier, les activités liées au pétrole et au gaz naturel ont compté pour 22% des bénéfices de Seagram, qui est le premier producteur mondial de spiritueux et de vins.

L'offre de Sun Co. a fait grimper le titre de Seagram en Bourse. À Montréal, les actions de la distillerie ont clôturé hier à \$62.50, en hausse de \$16.50, tandis qu'à New York elles ont clôturé à \$53.25 US, en hausse de \$14%.

«Nous avons appris il y a quelques temps que les propriétés en question étaient à vendre, et Seagram nous a invités à y jeter un coup d'oeil», a déclaré de son côté M. Kurt Van Vladren, directeur des relations publiques de la Sun Co., dont le siège social est à Radnor (Pennsylvanie).

L'offre de la Sun Co., qui expire vendredi après-midi, comprend une somme indéterminée versée sous forme de billets à taux d'intérêt flottant, c'est-à-dire lié aux conditions du marché financier. Les deux firmes n'ont pas encore convenu de la portion qui serait payée sous forme de billets.

La plupart des propriétés que la Sun Co. propose d'acheter sont situées au Texas et dans l'Oklahoma. Texas Pacific possède aux États-Unis quelque trois millions d'acres de terrains pétroliers et gazi-

ères non explorés.

Sun Co. envisage de laisser à Seagram une participation de 25% dans les propriétés actuellement exploitées par Texas Pacific et une participation de 49% dans les propriétés inexploitées «une fois que certains critères seront remplis». La compagnie ne précise pas de quels critères il s'agit. Elle s'engage toutefois à dépenser jusqu'à \$400 millions en frais d'immobilisation.

Dans son communiqué, M. Bronfman souligne que d'autres compagnies pétrolières se sont montrées intéressées à l'achat partiel ou total de Texas Pacific. Seagram n'a cependant reçu aucune autre offre ferme. «La direction et le conseil d'administration de Seagram, affirme M. Bronfman, étudieront très soigneusement l'offre de Sun ainsi que toute offre semblable qui pourrait être faite dans le fu-

tur, afin de déterminer si une vente serait bénéfique à Seagram.»

Bien qu'il ait compté pour près du quart des profits de Seagram l'an dernier, le pétrole n'est pas son principal champ d'activité, a fait valoir M. Van Vladren, de Sun Co. «Nous pouvons probablement consacrer plus d'argent, de personnel et de technologie qu'eux à la mise en valeur des ressources de Texas Pacific», a-t-il ajouté.

Selon M. Vladren, Sun Co. a produit 167,000 barils de pétrole et un milliard de pieds cubes de gaz naturel par jour l'an dernier aux États-Unis. Par comparaison, la production de Texas Pacific aurait été d'environ 35,000 barils de pétrole et 130 millions de pieds cubes de gaz par jour.

Par ailleurs, Texas Pacific détient des réserves prouvées de 120 millions de barils de pétrole et de plus de 300 milliards de pieds cubes de gaz, comparativement à 579 millions de barils et 3.2 trillions de pieds cubes de gaz pour Sun Co.

Cette dernière a fait savoir qu'elle laisserait l'organisation de Texas Pacific intacte si son offre était acceptée. D'autre part, cette offre ne touche aucunement les concessions pétrolières et gazières de Seagram au Canada et dans le golfe de Siam, près de la Thaïlande.

Lors de son assemblée annuelle en novembre dernier, Seagram a indiqué que sa filiale texane avait mis en pro-

duction en 1979 deux nouvelles plates-formes pétrolières dans le golfe du Mexique, où elle en construisait encore deux de plus après y avoir augmenté ses concessions pétrolières. Entre-temps, la compagnie négociait avec le gouvernement thaïlandais la vente du gaz naturel qu'elle extraie du golfe de Siam.

Pour l'exercice financier

terminé le 31 juillet 1979, Seagram a déclaré un chiffre de ventes de \$2.5 milliards, en hausse de plus de 12% sur l'année précédente. Les profits se sont établis à \$168 millions, ou \$4.79 l'action, une très forte augmentation par rapport aux \$90 millions, ou \$2.58 l'action de l'année précédente.

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les affaires maintiennent leur course ascendante. Pour le semestre clos le 1er janvier 1980, les bénéfices se sont chiffrés à \$165 millions US (en hausse de 20% sur 1978) sur un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard US (en progression de 12% sur la période correspondante de l'exercice précédent).



M. Paul Gauthier

M. Marcel Deslauriers, président du conseil et chef de la direction de Sico Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Paul Gauthier au poste d'administrateur de la compagnie.

M. Paul Gauthier est vice-président exécutif de la Société d'investissement Desjardins. M. Gauthier est aussi administrateur de Canam Mac Inc., Culinar Inc., Québécoir et de la Société d'investissement Desjardins.

Sico Inc., le plus important fabricant de peintures à capitaux exclusivement canadiens opère sous le signe de l'excellence dans tous les domaines au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et aux U.S.A.

Vive reprise de l'or

NEW YORK (AFP) — Une vive reprise des cours de l'or provoquée par l'aggravation des rapports entre Washington et Téhéran a été notée hier sur le marché de New York, au demeurant peu animé en raison de la fermeture des

marchés européens.

L'or (position courante) a clôturé hier à 521.40 dollars l'once contre 487.10 jeudi dernier. (Le marché de l'or a été clos vendredi).

Le dollar, pour sa part, a poursuivi son amélioration

également dans des conditions fort calmes, mais a clôturé un peu en-dessous de ses meilleurs niveaux de la journée.

Il a terminé à 1.9748 mark contre 1.9690 vendredi, à 1.8790 franc suisse contre 1.8670 et à 4.5400 francs français contre 4.5345.

Par contre, le dollar canadien a de nouveau doublé le cap des 84 cents dans un marché calme, gagnant près d'un tiers de point face à la devise américaine.

Après avoir ouvert au point bas de 83.87, il a monté rapidement jusqu'à un haut de 84.29 puis est redescendu pour finir la journée à 84.14 cents. Jeudi dernier, il avait clôturé à 83.89.

Les observateurs attribuent la hausse constatée hier à la grande étroitesse des marchés. Toutes les places européennes étaient fermées. Rien de spectaculaire n'était signalé, sauf quelques achats effectués par le Fonds monétaire international à Chicago.

ICP fait l'achat de Norin

Investissements Canadien Pacifique et sa filiale américaine en propriété exclusive, Canellus Inc. de Syracuse, N.Y., se porteront acquéreurs, par voie de fusion réglée au comptant, de toutes les actions ordinaires en circulation de Norin Corp de Miami au prix de \$32 US l'action. Le prix global pour les actions ordinaires de Norin est approximativement de \$76 millions US.

Norin est une compagnie diversifiée de produits alimentaires qui s'occupe de fabrication, de traitement et de distribution de produits alimentaires et agricoles en Amérique du Nord et aux Antilles. Le principal actif de Norin consiste dans la propriété de Maple Leaf Mills de Toronto. Les produits de Norin comprennent, entre autres, des produits agricoles, de la farine, des huiles végétales.

Les hypothèques à 17 3/4%

La Banque Royale a fait savoir, hier, qu'elle avait haussé d'un point les taux d'intérêt hypothécaires à trois et cinq ans, et fixé à 16% jusqu'au 1er juin le taux pour les clients qui renouvellent leur hypothèque.

Ainsi, le taux à trois ans atteint 17.5% et celui à cinq ans 17.75% pour tous.

La Royale affirme qu'elle fera de son mieux pour offrir le taux de 16% à un an à tous les clients qui demanderont un renouvellement de leur hypothèque. Mais elle ne s'engage qu'envers ceux qui en détiennent déjà une.

D'autre part, le gouvernement fédéral va probablement procéder à une compression des dépenses ou à une hausse d'impôts, afin de secourir financièrement les personnes touchées par l'escalade des taux hypothécaires.

Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, qui a fait part de cette nouvelle lors d'une interview accordée dimanche, n'a pas voulu donner des renseignements supplémentaires avant le discours inaugural du Parlement qui aura lieu lundi

prochain.

Il a cependant indiqué que toute nouvelle mesure serait financée à même les programmes existants ou par de nouveaux impôts, dans le dessein de ne pas hausser les dépenses fédérales. Le ministre a expliqué qu'il examinait le sujet avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le gouvernement, a-t-il continué, doit résoudre le double problème du crédit cher et du chômage élevé découlant en partie du grand ralentissement de l'activité dans l'industrie de la construction de logements, laquelle procure de l'emploi à une personne sur dix au pays.

En mars, les mises en chantier dans les zones urbaines étaient de 24% inférieures à celles du même mois de 1979.

Selon M. Michael Lloyd, du conseil central ontarien des métiers de la construction d'immeubles, le chômage dans ce secteur, qui est à présent de 33%, devrait atteindre 40% avant l'été où l'on connaît habituellement une amélioration de la situation.

L'association du logement

et du développement urbain a proposé un plan d'hypothèques à court terme, selon lequel le gouvernement fédéral verserait aux acquéreurs de maison un maximum de \$1,200 à titre d'aide hypothécaire.

Cette organisation, qui regroupe tous les éléments de l'industrie, estime que le programme de \$325 millions permettrait de garantir 50,000 emplois.

Cette dernière a fait savoir qu'elle laisserait l'organisation de Texas Pacific intacte si son offre était acceptée. D'autre part, cette offre ne touche aucunement les concessions pétrolières et gazières de Seagram au Canada et dans le golfe de Siam, près de la Thaïlande.

Lors de son assemblée annuelle en novembre dernier, Seagram a indiqué que sa filiale texane avait mis en pro-

duction en 1979 deux nouvelles

plates-formes pétrolières dans

le golfe du Mexique, où elle en

construisait encore deux de plus

après y avoir augmenté ses conces-

sions pétrolières. Entre-temps, la

compagnie négociait avec le gouver-

nement thaïlandais la vente du gaz

naturel qu'elle extraie du golfe de

Siam.

Pour l'exercice financier

terminé le 31 juillet 1979, Seagram

a déclaré un chiffre de ventes de

\$2.5 milliards, en hausse de plus de

12% sur l'année précédente. Les pro-

fits se sont établis à \$168 millions,

ou \$4.79 l'action, une très forte aug-

mentation par rapport aux \$90 mil-

lions, ou \$2.58 l'action de l'année

précédente.

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

sont chiffrés à \$165 millions US

(en hausse de 20% sur 1978) sur

un chiffre d'affaires de \$1.6 milliard

US (en progression de 12% sur la

période correspondante de l'exer-

cice précédent).

Selon les chiffres publiés le

mois dernier par la compagnie, les

affaires maintiennent leur course

ascendante. Pour le semestre clos le

1er janvier 1980, les bénéfices se

Offenbach au Forum

Quand l'événement l'emporte sur le concert

Le Forum n'était pas différent des autres soirs. Rien dans la disposition de la scène, le déploiement des consoles techniques ou l'allure nonchalante du public jeune et en jeans ne laissait deviner qu'il s'agissait d'un soir pas comme les autres. Rien ne portait à croire que l'historie imprimée dans son grand livre de dates mémorables un événement que 7.000 jeunes Québécois n'allaient pas oublier de sitôt.

Ce n'est pas tous les jours qu'un groupe québécois est en vedette américaine au Forum. Ce n'est pas tous les jours que 7.000 jeunes se pressent pour aller écouter une musique qui ne vient pas des États-Unis ou de l'Angleterre mais une musique d'ici. Ce n'est pas tous les jours qu'ils peuvent scander le rythme au son de paroles familières dans une langue qui leur ressemble. Ce n'est pas tous les jours que les musiciens d'ici se prennent pour des vedettes et non plus comme les parents pauvres d'une autre culture que la leur.

C'est pour cela que même s'il n'y avait rien de différent dans le décor, il y avait un je-ne-sais-quoi de cérémonial dans l'air. Appelons cela la fierté d'être Québécois, la fierté d'être un petit îlot de résistance pacifique à l'intérieur d'une grande masse impersonnelle et engloutissante, la fierté de savoir se débrouiller

seul dans la machine à millions de la musique.

Vers les dix heures après une première partie désastreuse donnée par le seul «has been» de service que les producteurs avaient réussi à dénicher (un John Mayall un peu dépassé, par les événements et dont les efforts furent mal servis pour ne pas dire sabotés par une technique hasardeuse) on entendit des tambours imaginaires résonner dans l'air. Le noir traversa la salle tandis que Gerry, Johnny, Breen Leboeuf, John McGale et Robert Harrison foulèrent la scène sacrée du Forum. Il fut clair dès les premiers accords ronds et puissants qui soulevèrent l'enthousiasme de la foule, que l'événement l'emporterait sur le concert. En fait, Offenbach aurait pu faire n'importe quoi jeudi soir, même se confondre en cabriolets et en pirouettes, le fait qu'ils se soient rendus aussi loin en si peu de temps (moins d'un an depuis le fameux spectacle du Saint-Denis) leur assura l'appui inconditionnel et absolu du public.

Installé sur scène, Offenbach décida d'y rester longtemps, près de deux heures sans interruption dans un spectacle terriblement simple et dépourillé, enivrant par moments, ennuyant par d'autres, jamais spectaculaire et pourtant débordant d'amour et d'énergie. Un spectacle paradoxal, qui d'un point de vue anthro-

pologique, démontra que les Québécois ont une façon très particulière de s'insérer dans la mythologie rock américaine.

Fuyant l'artifice pour privilégier une certaine pudeur scénique, refusant de pavaner devant la galerie, Offenbach en a quand même long à apprendre sur le théâtre qui se joue dans un arena grand format. On a beau vouloir ne pas jouer le jeu des «rock stars» américains qui n'en finissent plus de s'agiter comme des marionnettes, on a pas besoin de tomber dans l'excès contraire et de jouer à la momie pétrifiée.

Les musiciens d'Offenbach auraient pu faire un effort supplémentaire et grouiller ne serait-ce que la narine gauche pour créer un semblant d'excitation visuelle. Gerry Tarzan Boulet, le leader du groupe, aurait pu également ne pas se cacher derrière son orgue et venir se planter un peu plus en avant pour nous faire participer davantage aux écarts de sa voix cavernueuse. Et que dire des effets d'éclairage, peu imaginatifs, dignes d'un apprenti-commis chez Boiteau Luminaire. D'un point de vue esthétique, Offenbach laissa tous ceux qui ont été gâtés par les gros bulldozers américains qui charrient des fusées et des rayons laser, sur leur faim.

Le groupe compensa par la force vive de son énergie musicale,

par la puissance solidement assise d'un son lourd et aussi destructible que le rocher de Gibraltar. Offenbach compensa également par la pureté et la simplicité d'une musique au travers de laquelle il fut toujours possible de se retrouver. Contrairement à la plupart des groupes américains branchés sur les 200.000 volts, qui crachent une musique informe et inaudible dans un gros bouillonnement de borborygmes peu inspirants, Offenbach arriva au travers de sa pesanteur à communiquer une grande vitalité mélodique et musicale.

Avec son sens de l'événement bien synchronisé, Offenbach, qui a toujours eu le don de faire les choses en éclaircir solitaire, a réussi un coup de maître. On ne sait trop où cette belle aventure peut les mener, on ne sait trop si d'autres groupes ou artistes québécois vont pouvoir suivre leur exemple et passer par la porte entrouverte du Forum et il est sans doute trop tôt pour se perdre en probabilités.

Ce qui est important c'est que la montagne a été escaladée, conquise et démythifiée. Dans l'histoire accidentée des groupes Québécois, Offenbach a su résister au découragement et a su persévérer. Leur exemple est une leçon: celle de l'espoir.

N.P.

La SDICC veut promouvoir l'industrie du film canadien

Au début de sa nouvelle année fiscale, le 1er avril, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), par l'intermédiaire de son président M. Michel Vennart, a fait connaître les nouvelles orientations que cette agence gouvernementale entend prendre en 1980-1981.

Constatant que l'industrie se porte beaucoup mieux aujourd'hui qu'il y a trois ans par exemple — 70 films produits en 79-80 par rapport à 35 en 77-78 — M. Vennart considère qu'il est maintenant nécessaire de contenir le taux de croissance de l'industrie et d'améliorer la qualité des films de même que leur contenu culturel canadien.

À l'heure actuelle une douzaine de «gros» producteurs canadiens ont réussi à se dégarer de la masse de petites maisons de production qui vivent le plus souvent, et sont à même de produire plus d'un film par année. À titre d'exemple, on peut citer Astral-Bellevue-Pathé, Filmplan, Film Consortium, International Cinema Corporation, RSL Productions, Caroness Films, Cinépix, etc.

La SDICC entend concentrer ses énergies sur ces plus grandes unités de production et faire affaire avec des producteurs expérimentés et responsables.

Depuis trois ans la SDICC coordonne trois sortes de programmes: le programme de développement dont peuvent se prévaloir les grosses unités de production qui embauchent des équipes de production, sont à même d'établir une planification de leur travail sur plus qu'un an et ont des fonds de roulement constants. Ce programme auquel sont affectées des sommes approximatives de \$6 millions, fonctionne selon des avances de fonds — pour une période de 15 jours à six mois — entièrement remboursables par les producteurs une fois qu'ils ont complété leur levée de fonds globale. Le programme de dé-

veloppement finance la production des films (scénarios, pré-publicité, compagnie de financement, etc) et n'est pas distribué de façon globale aux producteurs mais au mérite de chaque production. Il ne s'agit pas d'un chèque en blanc sur une promesse de réalisation. La SDICC a l'intention de mettre l'accent sur ce type d'aide davantage que sur le programme de financement intermédiaire qui concerne le tournage proprement dit des films.

Ce deuxième programme de financement intermédiaire consiste également en prêts remboursables aux compagnies de production, prêts dont les compagnies ont besoin généralement en début d'année (janvier à juin) avant que les investisseurs privés ne fassent valoir leurs crédits d'impôt ou que le financement global pour amorcer le tournage ne soit complet. Ce programme devait viser à répartir plus équitablement tout au long de l'année les tournages des films qui étaient tous concentrés à la fin de l'été et à l'automne.

Le programme d'investissements de la SDICC (plus de \$2 millions) qui s'applique à 75% aux films francophones produits au Canada, est remboursable selon les succès remportés par les films et après que les investisseurs privés aient récupéré leurs mises, ce qui signifie que c'est de l'argent qui ne revient jamais dans les coffres de l'État car rarissimes sont les films qui «font leurs frais».

Quoi qu'il en soit, la SDICC continuera d'investir dans des productions à haute teneur culturelle, en limitant toutefois sa participation à \$250.000 par film ou \$500.000 par compagnie de production. Auparavant la SDICC a pu investir jusqu'à \$350.000 ou \$500.000 dans une seule production. Le programme d'investissements de la SDICC touchera une quinzaine de films francophones en 1980-81.

De façon à renforcer le contenu canadien des films dans

lesquels la SDICC s'implique par ses divers programmes, un certain nombre de critères ont été élaborés et devront nécessairement être respectés en 1980-81 pour que la SDICC continue à offrir son aide aux producteurs: producteurs et producteurs exécutifs devront être canadiens; le réalisateur devra être canadien à moins qu'il ne s'agisse d'une personnalité exceptionnelle du monde international qui devra alors s'adjoindre des observateurs canadiens; la SDICC ne participera pas aux films dont au moins un des scénaristes ou des vedettes de premier plan ne sera pas canadien; de même si les lieux de tournage sont truqués de façon à faire croire que le tournage n'a pas été fait au Canada; enfin, la SDICC ne participera qu'à des co-productions majoritairement canadiennes.

Tout en mettant ces mesures de l'avant, mesures qui doivent nécessairement viser au développement de talents canadiens à tous les niveaux de production d'un film, la SDICC n'en continue pas moins de croire, comme en font foi les témoignages de MM. Vennart et McCabe devant le Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts des Communes, que l'industrie ca-

nadienne, pour soutenir la concurrence de films étrangers (entendons américains) a besoin de «vedettes, de sujets à la mode et de critères de production qui correspondent au goût du public». De plus, les films produits à des coûts démesurés pour être absorbés par le marché canadien seul, ont besoin d'être exportés. Les producteurs canadiens n'ont jamais caché depuis trois ans qu'ils visent essentiellement les marchés américains et sont prêts à se conformer à n'importe quelle politique venant de «below the border» pour ce faire.

Après avoir aidé à asseoir un certain nombre de producteurs canadiens «qui veulent produire», la SDICC entend maintenant encourager ces producteurs à créer des vedettes canadiennes et des scénaristes canadiens. La prochaine offensive de la SDICC à Cannes cette année visera à convaincre le monde entier qu'il y a de bons films canadiens et des vedettes canadiennes prometteuses dans ce pays. Mais à Cannes, comme par les années passées, on n'hésite pas à tordre la vérité et prendre ses désirs pour des réalités comme de dire que *Caro Papa*, du cinéaste Dino Risi, est un film canadien.

A.D.



Un 5e Québec été danse

Pour le cinquième été consécutif, le stage de danse connu sous le nom de Québec été danse se tiendra du 12 juillet au 16 août à Lennoxville, en banlieue de Sherbrooke, sur le campus de l'Université Bishop. Créé par la regrettée Jacqueline Lemieux, Québec été danse accueillera à nouveau les professeurs qui désirent se recycler et connaître de nouvelles facettes de leur métier (12 au 26 juillet) et les étudiants réguliers (26 juillet au 16 août), âgés de 12 ans et plus qui ont au moins une année de formation en danse.

Ce stage intensif offre une occasion unique pour baigner complètement dans un milieu de danse animé par des professeurs de stature internationale. Sur la photo, Karen Kain étoile du Ballet national du Canada, venue en 1977 donner un spectacle et des classes pour les élèves de la concentration ballet.

Cette année le corps professoral de Québec été danse comprend Gillian Beck, de New York, (histoire de la danse, danse créative et Labanotation), Diane Elliot, de New York, (moderne), Lynn Simonson, de New York également, (jazz) et Elaine Werner, anciennement du Ballet national du Canada, (ballet). Ces professeurs assureront la base du programme de perfectionnement des enseignants, programme qui mettra l'accent cette année sur la musique et la rythmique, la danse créative pour les très jeunes et les plus vieux, la Labanotation (ou comment déchiffrer des chorégraphies classiques ou de folklore), la traumatologie appliquée à la danse et la production (principes de base d'éclairage, de scénographie, de sonorisation, de ré-

gie technique). En plus des cours techniques et de pédagogie et de ces différentes options, les enseignants inscrits aux cours de perfectionnement pourront avoir accès à une volumineuse bibliothèque sur la danse, à des conférences spécialisées et à des films sur l'art.

Le cours régulier pour les étudiants en danse présentera ses trois concentrations habituelles: classique, moderne, jazz en plus d'offrir des ateliers spécialisés en danse orientale, en mime, en histoire de la musique, et des films sur la danse et les arts connexes. Le corps professoral comprendra Léonie Kramer (technique Bournonville), Suzanne Hobbs (ballet), Bruce Merrill, de Paris, et Elaine Werner (ballet); Phyllis Lamhut et Candice Christakos, de New York, (moderne); Lynn Simonson, Jerome Jenkins et Ria Marten, de New York, (jazz).

Ces professeurs jouissent tous, chacun dans leur sphère d'activité, d'une réputation internationale et c'est sur eux que misent depuis cinq ans les organisateurs de Québec été danse. Les objectifs pédagogiques et artistiques de très haute qualité, établis par Mme Lemieux en 1976, continueront toujours de s'appliquer à Québec été danse, explique Mme Christine Clair qui assure la direction artistique cette année. Une soirée commémorative en l'honneur de Mme Jacqueline Lemieux sera organisée au cours du stage et sera par les artistes et amis qui voudront lui rendre hommage.

La date limite d'inscription à Québec été danse est le 15 avril. Pour tous renseignements, téléphoner à (514) 521-2785 ou écrire à QED, C.P. 368, station Delorimier, Montréal, H2H 2N7.

ALYSÉE 1
88 MILLION 1642-6085

LA FEMME QUI PLEURE
7:30
9:30

COMIQUE LAFIN ET HATZEL POLLOCK

ALYSÉE 2
95 MILLION 1642-6085

Jean Rochefort - Catherine Deneuve
COURAGE
POUR TOUS

FUYONS
2:50
7:30
9:30

avec comédie d'Yves Robert

L'HISTOIRE D'UN VIOL MOURIR A TUE-TÊTE
CLAIR 7:30 MOURIR 9:30

CLAIR DE FEMME
14 ANS

122 0302
3180 RUE BELANGER

LABOITE À ÉCHOS

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, invite le public à lui soumettre des candidatures aux prix Athanase-David, Marie-Victorin, Léon-Gérin, Paul-Émile-Borduas et Denise-Pelletier. Ces prix sont décernés depuis 1977 à cinq grands Québécois en reconnaissance pour leur contribution exceptionnelle à la vie culturelle et scientifique du Québec.

Le dossier de candidature doit comprendre la biographie du candidat, la liste de ses publications et/ou de ses travaux, le résumé de sa carrière, ainsi que son adresse et son

numéro de téléphone. Les prix ne peuvent pas être décernés à titre posthume ni partagés entre deux lauréats.

Le dossier doit parvenir par courrier recommandé, avant le 25 avril 1980 à minuit, à l'adresse suivante:

Monsieur Gérald Grandmont
Adjoint au directeur général
Direction générale des arts et lettres
Ministère des Affaires culturelles
700, boulevard Saint-Cyrille
est
14e étage
Québec, Québec G1R 5A9

ce soir et demain à l'OSM

8, 9 avril
LUTOSLAWSKI
Concerts Gala
Ce concert est commandité par Segram Guitars Limited.

Witold Lutoslawski, chef d'orchestre
Heinrich Schiff, violoncelliste
Symphonie no 1
Musique funéraire
Concerto pour violoncelle
\$9.25 à \$10.75

Orchestre symphonique de Montréal
Chapuis Dubout
direction artistique

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30. Salle Wilfrid Pelletier. Remplacements Place des Arts, 842-2141.

Si disponibles à 19:00 heures: 100 billets de dernière heure à \$2.50.

Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commandites par le journal: The Gazette.

UNE COMÉDIE MORDANTE LE MONDE DE LA FINANCE!

MICHEL SERRAULT

L'ASSOCIÉ

Un film de RENÉ GAINVILLE

Le PARISIEN 5 12:25, 2:10, 4:00, 5:55, 7:50, 9:30

486 STE CATHERINE O. 866-3856

RENE MALO présente

L'homme à tout faire
une comédie romantique

Un film écrit et réalisé par **MICHELLE LANCTOT**

LAVAL: LUN 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. SEM. 7:00, 9:00. PARISIEN: 12:20, 2:10, 4:00, 5:55, 7:45, 9:35.

Le PARISIEN 3 **LAVAL 3**

486 STE CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

écrit et mis en scène par **ARIANE MNOUCHKINE**

Molière

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

produit par **CLAUDE LÉLOUCH**

COMMODORE 5780 O. BOUL. GOUIN 334-8560

SAMEDI & SEMAINE 7:00 P.M. - DIMANCHE 1:15 & 7:00 P.M.

4ième Semaine

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR

un film de Guy Simeney

"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante"

Richard Guay LE DEVOIR

DISTRIBUTION: LES FILMS DU CRÉPUSCULE

OUIMETOSCOPE 1204 Rue Ste Catherine Est. Tél. 525-8600

Lauréat de la **PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 1979**

En nomination pour l'**OSCAR** du **MEILLEUR FILM ÉTRANGER**

LE TAMBOUR

Film de **Volker Schlöndorff**
d'après le roman de **Günter Grass**

DÈS VENDREDI 11 AVRIL **Le PARISIEN 4**

486 STE CATHERINE O. 866-3856

Lisez le roman en vente dans toutes les librairies.

DES CASCADES DE RIRE POUR TOUS
avec **LA plus drôle des inspecteurs de police!**

ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

Film de **PHILIPPE de BROCA** Dialogue **MICHEL AUDIARD**

2e film au LAVAL & VERSAILLES

LAVAL: VEN. à LUN: 12:50, 4:15, 7:45, SEM. 6:00, 7:45, PARISIEN: 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:20. SAM. DERNIER PROGRAMME 11:10. VERSAILLES: VEN. à LUN: 12:10, 3:50, 7:30. SEM. 7:30.

2e semaine **Le PARISIEN 4**
486 STE CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 1 **VERSAILLES 2**

CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

théâtre du rideau vert
direction: **yvette brind'amour** **mercedes palomino**

ALÉOLA

création de **Gaëtan Charlebois**
adaptée de l'anglais par **Jean Daigle**
mise en scène: **Roland Laroche**

Gisèle Schmidt
Guy Provost

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford Tél. **844 1793**

«Gin Game» c'est vieillir en riant

par
Jacques Larue-Langlois

Gin Game, de D.L. Coburn; traduction et adaptation de Albert Millaire; une production de la Compagnie Jean Duceppe; mise en scène: Daniel Roussel; décor: Marcel Dauphinais; costumes: François Barbeau; éclairages: Michel Beaulieu; avec Béatrice Picard (Alphonse Duroy) et Jean Duceppe (William Martin); à l'affiche du Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, à 20 h 30 jusqu'au 30 avril — relâche les lundis.

Après que le Jeune théâtre eut consacré, depuis un an, un grand nombre de ses scènes à des pièces traitant des problèmes des jeunes couples, voici que les grands théâtres (Jean Duceppe n'aime pas le mot «institutionnel») donnent la réplique en présentant presque coup sur coup trois pièces mettant en scène des couples de vieillards. À la suite de la reprise de *Encore un peu*, de Serge Mercier, à la Nouvelle Compagnie Théâtrale et de *Aléola*, de Gaétan Charlebois, au Rideau Vert, voici

Gin Game de D.L. Coburn, sur la scène du Port-Royal. Des trois productions, c'est nettement la moins tragique, la plus légère et la seule qui soit franchement drôle.

Gin Game, première pièce d'un auteur américain, a été jouée mille fois sur Broadway dans un théâtre de mille deux cents places, a connu un succès rare dans sa traduction française à Paris et a valu à son auteur le Prix Pulitzer 1978, habituellement décerné comme consécration de carrière. Le terme couramment utilisé pour en désigner fort à propos le style mordant est celui de «comique lucide».

En fait, l'intrigue en est menée comme le déroulement d'une partie de cartes et on se demande jusqu'à la fin qui, le premier, criera «Gin», écrasant son adversaire. Les cartes constituent le prétexte à l'extériorisation des tempéraments des deux partenaires, à l'abord l'un et l'autre polis et réservés. Bien sûr le vainqueur apparent du dur combat de la vie qui s'achève de s'avouer vaincu devant la prétendue victime qui aura au moins appris à se défendre.

Intrigue mince, presque non existante où les innombrables

parties de cartes, servant à la fois de fil conducteur et de catalyseur, tiennent toute la place. Pour la défendre, il fallait d'extraordinaires comédiens: Jean Duceppe et Béatrice Picard se tirent avec brio de ce marathon qui les met face à face pendant deux heures. Pour Duceppe, c'est un retour en force après une longue absence de la scène et un petit rôle où il se faisait la main, l'automne dernier, dans *Le Jugement dernier*, de Jean Daigle.

Vivace, élégant, comique au possible, Jean Duceppe atteint avec le plus grand naturel de splendides moments de colères enfantines. Ses incorrigibles défauts d'énonciation le servent enfin dans ce rôle à sa mesure. Incarnant un personnage plus subtil, plus intérieur au début de la pièce, Béatrice Picard est admirable elle aussi, campant avec aisance une vieille qui saura s'adapter à la situation et dont le triomphe involontaire sur son partenaire de jeu sera finalement ressenti comme une nouvelle défaite dans cette ultime tentative de communication.

On ne saurait taire le réalisme saisissant d'un décor

très réussi non plus que celui qui fait tomber une véritable pluie sur un toit qui coule. Il faut espérer que ceux de l'âge d'or iront voir ce spectacle de préférence aux autres traitant du même problème: au moins, ils y riront... d'eux... et de la vie.

ÉCHOS

Les membres de l'Union des artistes lors de leur dernière assemblée annuelle qui se tenait lundi soir ont ratifié à 75% de majorité une recommandation de leur conseil d'administration à l'effet de favoriser le OUI au référendum du Québec. Ce vote a été pris démocratiquement par 150 votants.

L'Opéra de Montréal tiendra des auditions pour des choristes le samedi 12 avril prochain à la salle de répétitions «D» de la Place des Arts. Les personnes intéressées à auditionner doivent communiquer avec Mme Jacqueline Benoit à 842-2141 poste 381. Chaque candidat devra chanter deux pièces de son choix et être accompagné de son pianiste.

Marcel Jourdain meurt à Sept-Iles

Marcel Jourdain, chasseur montagnais que l'on a vu dans les films d'Arthur Lamothe, est décédé à Sept-Iles des suites d'une longue maladie. Ses obsèques auront lieu ce matin, mardi 8 avril, à la réserve indienne de Sept-Iles. Il avait tourné dans les quatre films de la série qu'Arthur Lamothe avait placés sous le thème général de *Carcajou ou le péril blanc* (ONF).

Le cinéaste rend ici hommage à Marcel Jourdain. «Mais comme le cri du huard, la parole immémoriale de Marcel Jourdain continuera à se faire entendre à Sept-Iles et dans ces immenses territoires où, pendant sept ou huit ans, on essayait d'imposer le vacarme apocalyptique des tronçonneuses géantes d'I.T.T. En pure perte. Tu l'avais dit, Marcel.

«Ta parole prophétique, ta sagesse, ta poésie, tu les as déjà confiés à d'autres hommes et femmes de ta nation. Elles font partie de l'héritage. Et d'autres montagnais continueront, face à l'adversité et à l'incompréhension, à porter indéfiniment le même témoignage sur la dignité de toutes les créatures, dans la même langue et dans les mêmes mots, comme toi-même tu portais le même témoignage que tes ancêtres.

«Quand un huard meurt, un autre huard fait entendre le même cri, rien ne meurt, disais-tu.

«Tu m'as donné un bonheur, celui d'être ton ami et de passer avec toi des crépuscules éblouissants dont les films, sur pellicule Kodak, ne sont que de pâles reflets.

«Mes condoléances à ta famille et à ton peuple».

Arthur Lamothe
cinéaste.



Béatrice Picard et Jean Duceppe, capables d'une superbe folie dans *Gin Game*, de J.L. Coburn, à l'affiche du Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, jusqu'au 30 avril.

«West Indies» s'insère dans les salles commerciales

La saga des peuples antillais

Les peuples antillais ont leur saga. Elle a été portée à l'écran par le Mauritanien Abid Med Hondo (*West Indies* ou «Les nègres marrons de la liberté» d'après *Les*

Négriers, oeuvre de Daniel Boukman). *West Indies* prendra l'affiche à La Cité à la mi-avril. Ce film a le privilège d'être la première production «africai-

ne» à s'insérer dans le circuit des salles commerciales, à Montréal. De son succès dépend en bonne partie un projet qui tient à coeur à Med Hondo: un film sur le «fascisme légalisé» en Afrique du Sud, s'inspirant d'André Brink, auteur de *Au plus noir de la nuit*.

L'ex-docker, l'ex-cuisinier Med Hondo a franchi en une décennie un seuil de renommée enviable, devenant le «plus talentueux» et le plus primé des cinéastes africains. Attention, dit Med Hondo. Au stade de la commercialisation d'une grande production comme *West Indies*, qui a coûté \$1.5 million, il faut prendre garde, ne pas se laisser marginaliser, conserver intacte cette volonté d'éviter toute compromission quant au type de cinéma que nous, Africains, voulons réaliser, sans mimétisme, sans poursuivre les schémas de «pays sous-développé dominé» si chers aux anciens métropolitains.

De passage aux bureaux du DEVOIR la semaine dernière, Med Hondo a précisé que *West Indies* représentait sept ans d'efforts collectifs, que son film n'est ni du théâtre, ni une comédie musicale, ni un opéra mais qu'il compte sur au moins 200 figurants en plus des 40 danseurs et des 20 acteurs principaux. Dans une usine désaffectée, en France, on a reconstitué un navire négrier où un ancêtre dira notamment: «Surtout n'écoute pas leurs livres» pour connaître ton histoire.

Ce film fut long à accoucher, Med Hondo tenant à ce qu'un consensus s'établisse quant au contenant et au contenu d'une production où les «autochtones» trouvent et

expriment leur identité.

Rentrant de Guadeloupe, le cinéaste note avec satisfaction que son film «a beaucoup de succès» là-bas, malgré les augures de malheur qui tendent à «étouffer» notre cinéma en le maintenant dans cette marge que lui indiqueraient les grands monopoles «qui font de la censure économique».

Cinéma politique? Med Hondo ne veut pas s'enfermer dans des étiquettes, il estime que «les films les plus militants sont souvent ceux qui font semblant de ne pas l'être», ceux qui véhiculent des valeurs culturelles, voire de «souveraineté» propres à faire se hérisser les tenants du colonialisme.

Endetté, Med Hondo demeure optimiste. Les pays qui ont déjà retenu son film ont nom: Algérie, Angola, Mozambique, Mauritanie. D'autres pays africains regroupés dans la Sopacia ont entamé des négociations mais au moment de concrétiser le contrat, les termes de l'entente n'étaient plus les mêmes. C'est sans doute partie remise; quel cinéaste n'a pas à se battre pour que soient distribués ses films, non pas au rabais mais au prix qu'il fixe comme convenable?

Sur l'essentiel des «nègres marrons de la liberté» (*West Indies*) Med Hondo parle d'une nouvelle forme de traite, sous des dehors plus libéraux, selon une méthode «plus douce en apparence» qui fait d'une main-d'oeuvre antillaise une catégorie de dominés (en Europe) ou de «morts par substitution» comme disait Aimé Césaire, à voir des Français métropolitains s'amenant aux Antilles, y coloniser des terres que ne peuvent

mettre en valeur ceux qui s'expatrient... ainsi noiera-t-on petit à petit une majorité aux prises avec une tragédie dont il fallait faire un grand film. «Il a fallu que ce soit des Africains qui le fassent», ce film, en faisant appel à des Haïtiens à des ressortissants de Trinidad, de Guadeloupe et de Martinique.

Ce film arrive au Québec, note Med Hondo, à un moment de combat autour d'un problème d'identité nationale, dans un pays où les moyens techniques dépassent très évidemment les nôtres. Paradoxe? Med Hondo connaît maints cinéastes africains qui ont tenté d'en venir à des coproductions avec les Québécois, sans succès. Il faudra peut-être corriger certaines faiblesses d'organisation pour que naisse une alliance «avec moi par exemple et avec d'autres cinéastes francophones».

C.T.

Encore une fois,
l'Office national du film
occupe la place d'honneur !

Quatre films
mis en nomination
pour un
Oscar
en 1980 !

Venez les voir
dès maintenant !

Chaque enfant
un film d'animation réalisé par Eugene Fedorenko
pour l'Unicef

Bravery in the field
(dans sa version originale) un documentaire de Giles Walker

Nails
un documentaire sans paroles de Phillip Borsos, produit par Mercury Pictures Inc pour l'ONF, région du Pacifique

Edmonton... et comment s'y rendre
un documentaire de Paul Cowan tourné lors des XI^e jeux du Commonwealth

Au cinéma Outremont Le mardi 8 avril à 19 heures
1248 ouest, rue Bernard



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

VIA S'EN VA À L'OPÉRA À QUÉBEC ...et vous emmène.



Le train de l'opéra pour Québec, c'est un forfait très spécial: c'est une incursion merveilleuse au royaume de l'enchantement et du bel canto. Venez avec nous assister aux fantastiques représentations de «Roméo et Juliette», les 15, 17, 19 et 21 mai 1980. Cette oeuvre qui fait partie des opéras français les plus appréciés vous est présentée par le Grand Théâtre de Québec, en collaboration avec la Société lyrique d'Aubigny. Le forfait VIA comprend l'aller-retour en voiture-coach de Montréal à Québec (Ste-Foy), une nuit dans un hôtel de luxe et un excellent fauteuil à l'opéra. On doit réserver au moins quinze jours avant la date du spectacle.

«ROMÉO ET JULIETTE» de Charles Gounod

En vedette: Colette Boky, Joseph Rouleau, Bruno Laplante et André Jobin, dans les rôles principaux.

Participation de l'Orchestre symphonique de Québec et d'un chœur de 60 voix.

Prix par personne, à raison de deux adultes par chambre: \$72.00.

Pour renseignements et réservations, communiquez avec un agent de voyages ou avec le bureau des ventes VIA. A Montréal: 871-1331. Hors de la zone téléphonique de Montréal: 1-800-361-5390 (sans frais). Détenteur d'un permis du Québec.

l'invitation au voyage



«Réservations, hôtels CN...
Puis-je vous être utile?»

Appelez-nous lors de votre prochain voyage. Il nous fera plaisir de réserver votre chambre à l'un ou à l'autre des excellents hôtels énumérés ci-dessous. Et profitez de votre appel pour vous renseigner sur les aubaines du week-end des hôtels CN.

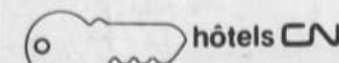
À Montréal, composez le
877-4032
(À l'extérieur de Montréal,
composez sans frais le
1-800-268-8136).

Liste des hôtels CN:

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.N.)
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beausejour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver
*Administration Hilton Canada

Autres excellents hôtels:

Hôtel Hilton, Québec
Montréal Aéroport Hilton, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Birchwood Inn, Winnipeg
The Bessborough, Saskatoon
The International, Calgary



les
ballets
jazz
de
montréal
école supérieure

Fondatrices: Eva von Gency
Genevieve Salbaing

SESSION PRINTEMPS 1980
14 Avril au 21 Juin 1980

MONTREAL
1231 ouest, Ste Catherine, (514) 849-6071

INSCRIPTION
31 Mars au 12 Avril 1980

CLASSES: ballet jazz • ballet classique • claquettes
NIVEAUX: débutants • intermédiaires • avancés
pré-professionnels • professionnels
JOURS: Lundi au Samedi (jour & soir)

SUCCURSALES/
• Québec: (418) 694-0244
777 Côte des Glacis, Carré d'Youville
• Laval: (514) 669-9211
1950 boulevard de la Concorde, Ouellet
• St-Jean: (514) 348-3326
112 Richelieu, St-Jean

Permis du Ministère de l'Éducation N° 19800

Après trois matchs nuls en saison régulière

Claude Ruel craint les Whalers comme la peste



Gordie Howe établira ce soir au Forum un nouveau record en participant une 20e fois aux éliminatoires. Howe partage la marque actuelle avec son ex-coéquipier Red Kelly. (Photolaser AP)

par André Chartrand

Même si son équipe est demeurée invaincue à ses 21 derniers matches et qu'elle a largement dominé la Ligue nationale au cours de la seconde moitié de la saison, l'entraîneur Claude Ruel ne croit pas que le Canadien de Montréal aura la tâche facile durant les séries éliminatoires qui débutent ce soir au Forum.

Le Canadien affrontera alors les titulaires du 14e rang au classement général, les Whalers de Hartford, en huitième-de-finale, dans une courte série 3 de 5.

Quelque peu ulcéré de devoir lancer ses joueurs à la conquête d'une cinquième coupe Stanley consécutive seulement deux jours après la fin du calendrier régulier, Ruel estime que cette ronde préliminaire pourrait causer des surprises.

«Nous avons terminé premiers de notre section et cela aurait dû nous valoir un

laisser-passer pour les quarts-de-finale, comme l'an dernier. Au lieu de cela, nous devons affronter une équipe qui ne subira aucune pression et des joueurs qui n'ont rien à perdre», explique Ruel.

Selon l'entraîneur du Canadien, il devient également de plus en plus ardu de remporter la coupe Stanley. «Il y a beaucoup plus d'équipes qu'au paravent susceptibles de la gagner, dit-il, parce que le calibre de jeu s'est sensiblement amélioré cette année. Tu ne peux plus te permettre des erreurs et l'emporter quand même car la plupart des équipes sont maintenant équilibrées.»

Ruel ne s'en cache pas, il craint les Whalers comme la peste. D'ailleurs ses appréhensions sont bien fondées puisque le Tricolore en a passablement araché cette saison contre la meilleure des quatre ex-formations de l'Association mondiale. Une seule victoire, 7-2 à Springfield et trois

matchs nuls, 4-4 et 5-5 deux fois. Leurs deux derniers affrontements ont donné lieu aux verdicts nuls de 5-5, et à chaque fois l'un des deux clubs a dû effectuer une remontée de quatre buts pour finalement annuler.

«C'est justement le genre d'équipe qui peut nous faire mal paraître, on n'est pas bien tombé», se lamente Ruel.

«Les Whalers sont très disciplinés et composent un heureux mélange de joueurs très expérimentés et de bons compteurs. Et puis tu ne sais jamais, tout peut arriver dans une courte série. C'est une nouvelle saison qui commence... et notre fiche de la saison régulière ne compte plus.

«Gordie Howe, Dave Keon, Rick Ley, Mike Rogers et Blaine Stoughton sont des joueurs que nous devons particulièrement surveiller, poursuit Ruel. Contre eux, les matches ont donné lieu à du jeu très ouvert parce que les Whalers se préoccupent davantage de leur offensive, ce qui n'est pas notre cas. Il faudra définitivement imposer notre style de jeu, qui consiste à limiter les chances de compter de nos adversaires, sinon on aura des problèmes».

Par ailleurs, Ruel disposera d'une équipe presque au grand complet pour le premier match contre les Whalers. Seuls Serge Savard et Doug Rieborough ne seront pas en mesure de jouer, tandis que Pierre Mondou, Pierre Larouche et Guy Lapointe seront fort vraisemblablement en uniforme.

Savard a patiné hier matin avant la pratique mais il est encore impossible de prévoir son retour. Il est douteux que Savard puisse retrouver une condition physique satisfaisante, surtout en raison de son âge, et avec le retour de Lapointe, Ruel peut maintenant compter sur six défenseurs.

Mondou et Larouche sont cependant encore légèrement handicapés, le premier par une elongation musculaire à

l'aîne et le second par une légère séparation de l'épaule gauche.

Mondou par contre est déjà très solide sur ses patins et il s'est même offert une séance de patinage supplémentaire après la pratique, tandis que Larouche n'a pas retrouvé toute sa force. Quant à Rieborough, mystère et boule de gomme, personne ne sait quand il reviendra au jeu, pas même lui.

Quoi qu'il en soit, Ruel a été catégorique: seuls les joueurs en parfaite condition prendront part au match et si ni Mondou ni Larouche ne le sont ils seront laissés de côté. «Les séries risquent d'être fort longues et ça serait stupide d'envoyer un gars au jeu alors qu'il n'est pas complètement rétabli».

L'entraîneur du Canadien devra pour la première fois depuis son retour derrière le banc jongler avec un surplus de joueurs en santé. «C'est excellent, dit-il, tout le monde veut jouer et ça les stimule».

ÉCHOS — Le Canadien aura le premier choix au prochain repêchage amateur puisque les Rockies du Colorado ont terminé au dernier rang en perdant 3-2 devant les Jets de Winnipeg dimanche soir. Le Canadien a en effet acquis le droit de changer son rang de sélection avec celui des Rockies lors du repêchage de 1980 après leur avoir échangé Ron Andruff et Sean Shana'an, deux joueurs marginaux... Selon les dernières rumeurs ayant cours, le Canadien choisira alors le joueur de centre Denis Savard, du Junior de Montréal...

On ne manquera pas de travail à Radio-Canada lors des séries. La Société d'État a retransmis seulement 23 matches du Canadien pendant la saison régulière mais en diffusera 26 pendant les éliminatoires si le Canadien se rend en finale en allant à la limite de chaque série. La saison se terminerait alors le 29 mai.

Marcel Dionne est champion pointeur

(D'après CP) — Marcel Dionne des Kings de Los Angeles a mérité le trophée Art Ross à titre de meilleur pointeur de la Ligue nationale. Ses deux passes récoltées contre les Canucks de Vancouver samedi soir lui ont en effet permis de rejoindre Wayne Gretzky des Oilers d'Edmonton. Les deux joueurs ont terminé ex aequo avec 137 points, mais le championnat a été accordé à Dionne en vertu d'un plus grand nombre de buts.

Dionne, âgé de 28 ans, en est à sa neuvième saison dans la LNH. Il a joué quatre ans à Detroit avant de passer aux Kings. Son palmarès en carrière s'établit à 380 buts, 548 passes et 928 points. L'an dernier, il avait terminé deuxième derrière Bryan Trottier des Islanders de New York.

Les 137 points de Dionne, ajoutés aux 100 de l'ailier gauche Charlie Simmer et aux 92 de l'ailier droit Dave Taylor donnent au trio un total de 331 points cette saison. Simmer partage pour sa part le titre de meilleur franc-tireur avec Blaine Stoughton des Whalers de Hartford et Danny Gare des Sabres de Buffalo avec 56 buts chacun.

Neuf joueurs ont par ailleurs marqué 50 buts ou plus cette saison, un record. Outre Simmer, Stoughton et Gare, ce sont Dionne (53), Gretzky (51), Michel Bossy (51), Guy Lafleur (50), Pierre Larouche (50) et Reggie Leach.

Enfin, les gardiens Don Edwards et Robert Sauvé des Sabres ont mérité le trophée Vézina, ayant maintenu une moyenne de 2,51 buts par match.

Seize équipes empruntent ce soir la longue route vers la coupe Stanley

par François Lemenu

La série de 35 parties de suite sans défaite des Flyers de Philadelphie, le trophée Vézina remporté par les gardiens des Sabres de Buffalo, la merveilleuse seconde moitié de saison du Canadien de Montréal et le championnat des compteurs à Marcel Dionne des Kings de Los Angeles sont déjà choses du passé alors que débute ce soir les huitièmes-de-finale des éliminatoires de la coupe Stanley, qui pourraient prendre fin le 29 mai prochain seulement.

Tout est à recommencer en effet pour les 16 formations qui ont bataillé pendant six mois afin de mériter une place dans ces séries qui s'annoncent longues et difficiles. La coupe Stanley sera la grande récompense, mais à quel prix.

Voici du reste comment se présente ce premier tour éliminatoire:

Harry Neale, les Canucks ont limité les Sabres à trois matchs nuls en faisant preuve d'un style robuste et viril. Cela ne devrait suffire cependant même si le gardien Glen Henton, l'un des meilleurs de la ligue, connaît de bonnes séries. Les Sabres ont terminé la saison en force sous l'habile direction de Scotty Bowman, qui a changé le style de jeu de l'équipe, les gardiens Don Edwards et Robert Sauvé ont remporté le trophée Vézina, ce qui témoigne d'un resserrement de la défensive, et l'attaque n'est pas demeurée en reste pour autant puisque Gilbert Perreault a connu une merveilleuse saison (105 points) et que le capitaine Danny Gare a enfilé 56 buts, un nouveau record d'équipe.

Les Sabres en quatre.

Les Islanders de New York ont beaucoup à se faire pardonner de leur public à la suite de déboires répétés en éliminatoire. L'an dernier, malgré un championnat, les Islanders ont été «sortis» en demi-finale par les Rangers de New York, et l'année précédente ils ont subi un sort identique face aux Maple Leafs de Toronto des quarts-de-finale. Cette situation est intolérable et la direction ne se contentera pas de demi-succès. Déjà elle a fait l'acquisition de Butch Goring, qui retrouvera ses anciens coéquipiers des le premier tour. Les Islanders, face aux Kings de Los Angeles, devront contenir le trio de Charlie Simmer, 56 buts, Marcel Dionne, 137 points, et Dave Taylor. Ces trois joueurs ont entraîné les Kings durant toute la saison mais on voit mal comment ils pourraient éliminer les Islanders à eux seuls.

Les Bruins en trois.

Les Maple Leafs de Toronto sont capables du meilleur comme du pire, mais surtout du pire. C'est pour cette raison qu'ils seront éliminés par les North Stars du Minnesota. Les Leafs possèdent quelques compteurs mais la défensive, la pire de toute la LNH (327 buts), est une véritable passoire que les North Stars sauront facilement exploiter. Punch Imlach, en dépit de

nombreuses transactions et à un retour comme entraîneur, n'a pu redonner à cette équipe jadis si fière le lustre qu'elle n'a malheureusement plus. Les North Stars, en revanche, sont nettement en progression avec de jeunes joueurs fort talentueux: Bobby Smith, Steve Payne, Al McAdam, Craig Hartzburg, entre autres.

Les North Stars en quatre.

HOCKEY

Ligue Nationale

Vendredi

Hartford 9, Québec 2
Islanders NY 7, Atlanta 3
Edmonton 6, Colorado 2

Samedi

Montréal 6, Boston 1
Toronto 2, Minnesota 1
Islanders NY 2, Rangers NY 1
Atlanta 4, Washington 4
Buffalo 9, Pittsburgh 1
Chicago 3, Detroit 1
Vancouver 5, Los Angeles 3
St-Louis 6, Winnipeg 0

Dimanche

Montréal 4, Québec 4
St-Louis 5, Chicago 4
Rangers NY 8, Philadelphie 3
Hartford 5, Detroit 3
Winnipeg 3, Colorado 2
Boston 4, Minnesota 2
Buffalo 7, Toronto 3
(Fin de la saison)

Les meneurs
(classé par finale)

	b	p	pts
Dionne, LA	53	84	137
Gretzky, Edm	51	86	137
Lafleur, Mtl	50	75	125
Perreault, Buf	40	66	106
Rogers, Hart	44	60	104
Trottier, NYI	42	62	104
Simmer, LA	56	44	100
Stoughton, Hart	56	43	99
Sittler, Tor	40	57	97
MacDonald, Edm	46	48	94

Montréal à Hartford, 19 h 35
Islanders NY à Los Angeles, 11 h 05

Minnesota à Toronto, 20 h 05
Chicago à St-Louis, 21 h 05
Rangers NY à Atlanta, 20 h 05

Samedi

Philadelphie à Edmonton, 21 h 35, si nécessaire
Buffalo à Vancouver, 23 h 05, si nécessaire
Montréal à Hartford, 19 h 35, si nécessaire
Boston à Pittsburgh, 20 h 05
Islanders NY à Los Angeles, 23 h 05, si nécessaire
Minnesota à Toronto, 20 h 05, si nécessaire
Chicago à St-Louis, 21 h 05, si nécessaire
Rangers NY à Atlanta, 20 h 05, si nécessaire

Dimanche

Boston à Pittsburgh, 20 h 05, si nécessaire

Lundi

Edmonton à Philadelphie, 20 h 05, si nécessaire
Vancouver à Buffalo, 20 h 05, si nécessaire
Hartford à Montréal, 20 h 05, si nécessaire
Pittsburgh à Boston, 19 h 35, si nécessaire
Los Angeles à Islanders NY, 20 h 05, si nécessaire
Toronto à Minnesota, 20 h 35, si nécessaire
St-Louis à Chicago, 20 h 35, si nécessaire
Atlanta à Rangers NY, 20 h 35, si nécessaire

Coupe Stanley
Séries huitièmes-de-finale

Ce soir

Edmonton à Philadelphie, 20 h 05
Vancouver à Buffalo, 20 h 05
Hartford à Montréal, 20 h 05
Pittsburgh à Boston, 19 h 35
Los Angeles à Islanders NY, 20 h 05

Mardi

Edmonton à Philadelphie, 20 h 05
Vancouver à Buffalo, 20 h 05
Hartford à Montréal, 20 h 05
Los Angeles à Islanders NY, 20 h 05

Mercredi

Atlanta à Rangers NY, 20 h 35

Jeudi

Pittsburgh à Boston, 19 h 35

Vendredi

Philadelphie à Edmonton, 21 h 35
Buffalo à Vancouver, 23 h 05

Ligue Majeure du Québec
Séries demi-finales

Vendredi

Sherbrooke 8, Montréal 3

Samedi

Cornwall 5, Chicoutimi 4

Dimanche

Montréal 4, Sherbrooke 3

Hier

Montréal à Sherbrooke
Chicoutimi à Cornwall

Mercredi

Cornwall à Chicoutimi

Jeudi

Sherbrooke à Montréal

LIGUE NATIONALE
Classement final

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1-PHILADELPHIE	80	48	12	20	327	252	116
2-BUFFALO	80	47	17	16	318	201	110
3-MONTREAL	80	47	20	13	328	240	107
4-BOSTON	80	46	21	13	310	234	105
5-ISLANDERS NY	80	39	28	13	281	247	91
6-MINNESOTA	80	36	28	16	211	253	88
7-CHICAGO	80	34	27	19	241	250	87
8-RANGERS NY	80	38	32	10	308	284	86
9-ATLANTA	80	35	32	13	282	269	83
10-ST. LOUIS	80	34	34	12	266	278	80
11-TORONTO	80	35	40	5	304	327	75
12-LOS ANGELES	80	30	36	14	290	313	74
13-PITTSBURGH	80	30	37	13	251	303	73
14-HARTFORD	80	27	34	19	303	312	73
15-VANCOUVER	80	27	37	16	256	281	70
16-EDMONTON	80	28	39	13	301	322	69
17-WASHINGTON	80	27	40	13	261	293	67
18-DETROIT	80	26	43	11	268	306	63
19-QUEBEC	80	25	43	11	246	313	61
20-WINNIPEG	80	20	49	11	214	314	51
21-COLORADO	80	19	48	13	234	303	51

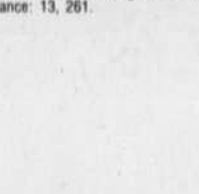
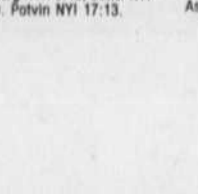
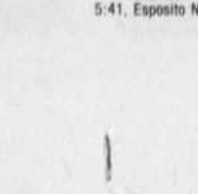
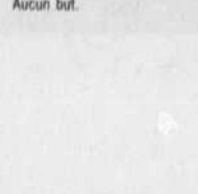
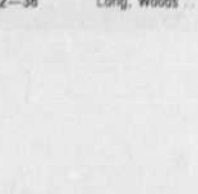
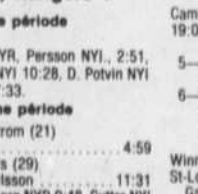
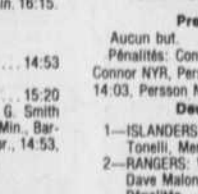
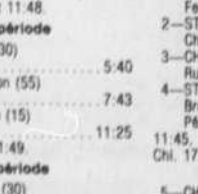
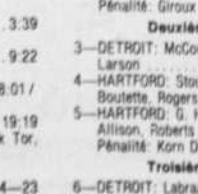
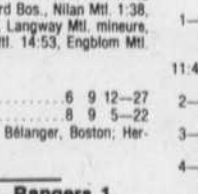
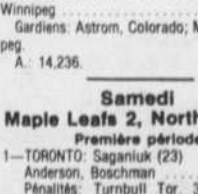
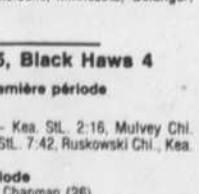
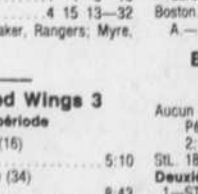
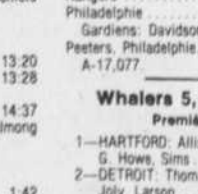
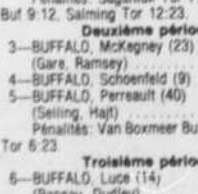
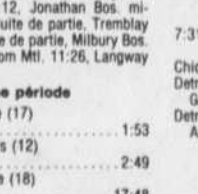
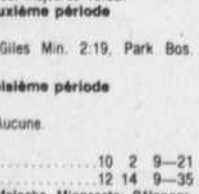
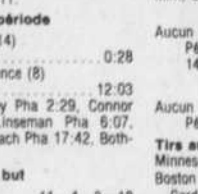
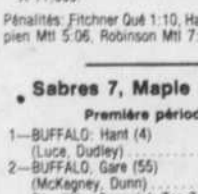
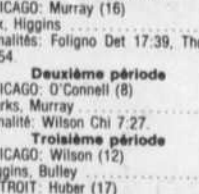
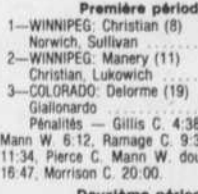
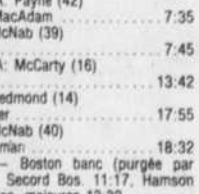
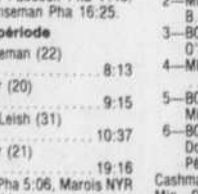
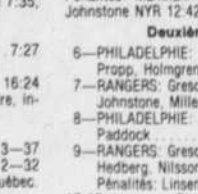
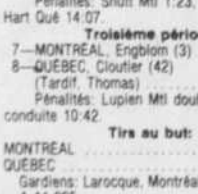
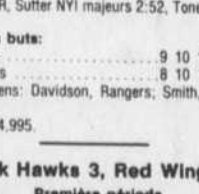
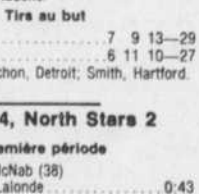
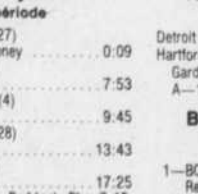
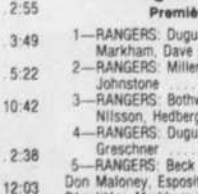
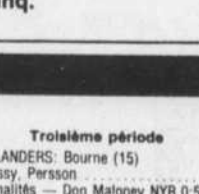
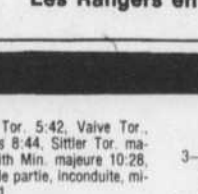
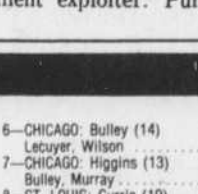
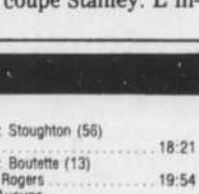
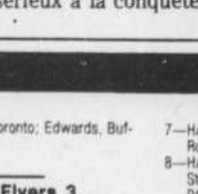
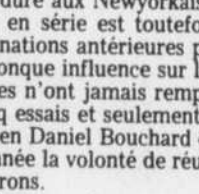
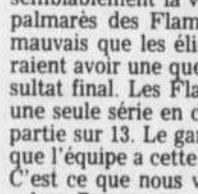
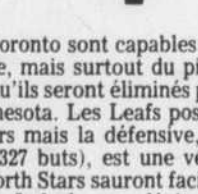
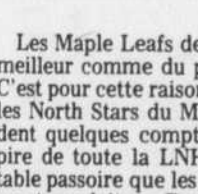
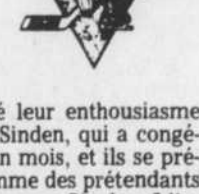
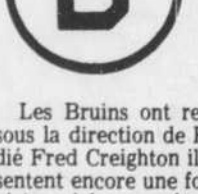
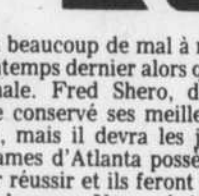
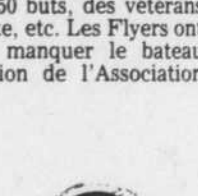
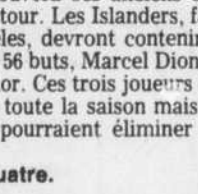
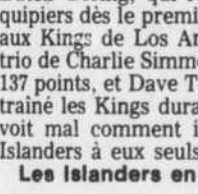
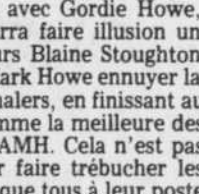
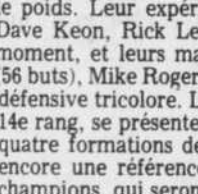
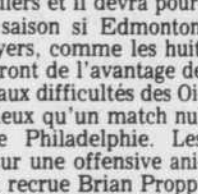
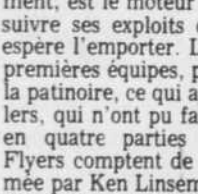
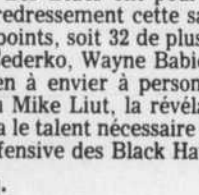
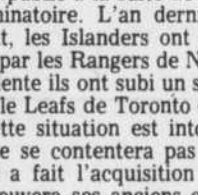
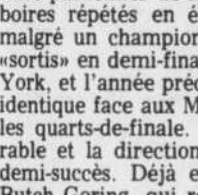
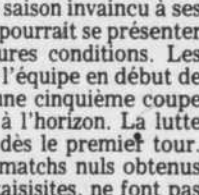
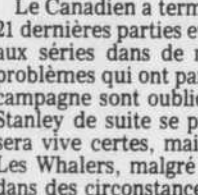
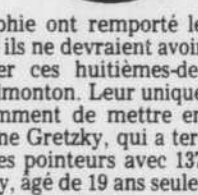
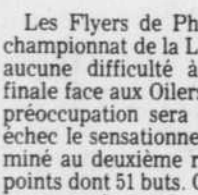
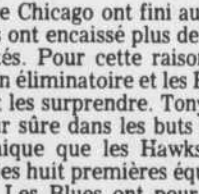
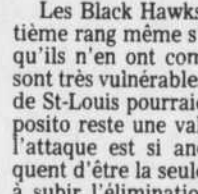
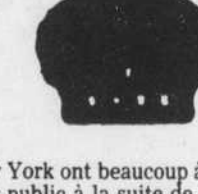
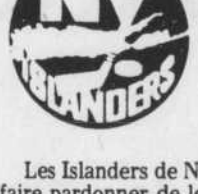
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Demi-Finale

Série E

	pj	g	p	bp	bc	pts
SHERBROOKE	2	1	1	11	7	2
MONTREAL	2	1	1	7	11	2

Série F

	pj	g	p	bp	bc	pts
CORNWALL	1	1	0	5	4	2
CHICOUTIMI	1	0	1	4	5	0



Valentine de passage à Montréal

Les Expos s'entraînent...oui et non

DAYTONA BEACH — Certains Expos s'entraînent au City Island Park, d'autres à leur domicile, mais tous s'entraîneront en vue du match d'ouverture du 11 avril contre les Phillies, à Philadelphie.

C'est du moins la conclusion à laquelle il faut en venir à Daytona Beach alors que quelques joueurs poursuivent toujours la grève, tels André Dawson et Warren Cromartie, que quelques autres sont de retour au camp, tel Stan Bahnsen, et que quelques autres enfin profitent des jours qui restent pour régler certaines affaires.

Quelques autres parmi lesquels Ellis Valentine, qui a décidé samedi de ramener sa Mercedes à Montréal, et Ron Leflore, qui est allé saluer ses amis à Detroit...

Entretiens, le camp d'entraînement des Expos s'est poursuivi tant bien que mal, hier, alors que l'équipe pilotée par Pat Mullin a défilé

celle de Vern Rapp 1-0, grâce à un ballon sacrifice de Larry Parrish. Dimanche, Mullin avait également battu Rapp, 4-3, grâce à Ozzie Virgil qui a frappé un double avant de marquer le point gagnant, en neuvième manche.

Virgil, l'instructeur du troisième but des Expos, remplaçait Larry Parrish lors du match inter-équipe. Il a réussi son double contre le fils du gérant, Rick Williams, au début de la neuvième. Virgil, qui aura 47 ans le 7 mai, a été invité à faire un retour au jeu en l'absence de nombreux Expos en vacances ou en grève, selon l'interprétation qu'on veut bien en faire.

Ainsi, Stan Bahnsen a accepté de revenir à l'entraînement dimanche pour la bonne raison qu'il craint que le gérant Williams fasse appel à ses services contre les Phillies. Bahnsen lance de la droite, et les Phillies alignent plusieurs bons frappeurs droitiers.

Par contre, David Palmer et

Warren Cromartie brillent toujours par leur absence même s'il est pour le moins étrange que les deux joueurs préfèrent l'inactivité à l'exercice à la veille de la saison.

Palmer, pour un, n'a lancé que quelques manches depuis le début de l'entraînement, le 27 février. Il s'est blessé au coude droit dès les premiers jours, et il venait de recommencer à lancer lorsque les joueurs ont pris la décision d'annuler les matchs hors-concours, la semaine dernière.

Quant à Cromartie, que les Expos ont préféré à Rusty Staub, il se dit prêt à entreprendre la nouvelle saison à son nouveau poste, au premier but, même s'il n'a jamais joué à cette position dans les ligues majeures. Cromartie s'entraîne seul, chez lui, à Miami, et il rejoindra l'équipe jeudi, à Philadelphie, une journée avant la saison 1980. Il sera accompagné sur le chemin du retour par André Dawson, qui a aussi élu domicile à Miami.

Par ailleurs, tous les joueurs prendront part à une réunion extraordinaire jeudi, de façon à être mentalement et physiquement prêts à entreprendre la saison. La réunion avait été demandée par quelques joueurs, notamment Woodie Fryman, qui espère que les événements des derniers jours ne perturberont pas trop les jeunes joueurs des Expos.

On se rappellera qu'au moins 12 joueurs des Expos avaient décidé, mercredi, de ne plus s'entraîner à Daytona Beach à la suite de l'annulation des matchs hors-concours. Depuis, les représentants des joueurs, Steve Rogers, et son adjoint, Larry Parrish, ont tenté sans grand succès de convaincre les démissionnaires de revenir sur leur décision, notamment parce que certains clubs, tels les Reds de Cincinnati, ont plutôt convenu de s'entraîner afin d'avoir l'avantage sur leurs adversaires dès les premiers jours. Un seul joueur, Elias Sosa, a une bonne raison

à invoquer: il est présentement au chevet de son épouse, qui devait subir une intervention chirurgicale hier.

Par ailleurs, le gaucher Bill Lee se dit complètement remis de la blessure au dos qui l'a tenu à l'écart de l'entraînement depuis quelques jours. Il lancera donc, tel que prévu, le deuxième de la série de trois matches contre les Phillies au Veterans Stadium de Philadelphie. Steve Rogers lancera le match d'ouverture, et Scott Sanderson le troisième match de la série, dimanche.

Après Philadelphie, les Expos se rendront à New York pour y affronter les Mets à deux reprises, mardi et mercredi, avant de revenir à Montréal vendredi pour y livrer bataille aux Phillies. Selon la rotation, tout indique que Sanderson sera alors appelé au monticule. Quant à Ross Grimsley, Dick Williams a indiqué qu'il lancera son premier match contre les Pirates de Pittsburgh, au Stade olympique, le 21 avril.



Le gérant des Cards de St-Louis, Ken Boyer, et l'instructeur des lanceurs Claude Osteen se sont installés sur l'abri des joueurs plutôt que dans les estrades vides pour voir un match inter-équipe disputé au cours du week-end à St. Petersburg. (Photolaser AP)

Trente comités nationaux seulement ont répondu à l'invitation de Moscou

PARIS (AFP) — La date de l'ouverture des Jeux olympiques est toujours aussi confuse. Les Jeux de la XXII olympiade auront-ils lieu dans des conditions normales? Seront-ils dénotés par l'absence de puissances telles que les États-Unis? Seront-ils boycottés par d'autres nations occidentales? À un peu plus de trois mois du jour «J», à sept semaines de la clôture des engagements (14 mai), personne ne peut encore présumer de ce que seront les Jeux olympiques de Moscou.

Suivant la ligne du CIO, fidèles à la charte olympique, les comités nationaux olympiques se prononcent de plus en plus pour une participation «normale», c'est-à-dire «massive» aux jeux d'été de 1980. Toutefois une trentaine seulement, aux dires de M. Vladimir Popov, vice-président du COJO de Moscou, ont à ce jour officiellement accepté l'invitation. Quinze comités olympiques d'Europe occidentale se sont prononcés pour leur participation à Moscou, il y a quinze jours à Bruxelles, mais aucun n'a encore fait parvenir de télégramme dans la capitale soviétique, y compris les Français qui ont été parmi les premiers à dire «oui» à Moscou et les Britanniques qui n'ont pas hésité à défier leur gouvernement.

D'autre part, en dépit des assurances des conseillers du président Carter selon lesquels 50 pays suivront les États-Unis dans le boycottage,

aucun gouvernement, à l'exception de ceux de Grande-Bretagne et d'Australie ne s'est définitivement rallié à l'appel de Washington.

Cet attentisme des gouvernements alliés des États-Unis qui commence à indisposer bien des politiciens américains, est jugé assez dénotant aussi bien pour la Maison Blanche qui craint la réaction de son propre comité olympique national et des sportifs américains, que pour les athlètes du monde entier qui ne savent pas s'ils doivent entamer avec tout le sérieux voulu, la phase décisive de leur préparation.

Le gouvernement américain a multiplié ces derniers jours les interventions auprès du pouvoir sportif et des associations d'athlètes des États-Unis, mais l'USOC (United States Olympic Committee) ne prendra pas de décision spectaculaire lors de sa réunion du week-end à Colorado Springs. Il décidera d'attendre la mi-mai. Dans l'intervalle, cependant, des voix se feront élevées à Colorado Springs qui permettront de savoir si l'USOC suivra les recommandations du président Carter ou si son ralliement au boycottage n'est pas aussi évident qu'il le paraît.

Dix jours à peine après la réunion de Colorado Springs, la commission exécutive du Comité international olympique rencontrera à Lausanne les fédérations internationales (22 avril) afin de souder plus solidement encore l'u-

nité du mouvement sportif international. Le CIO chercherait, dit-on de source olympique, à faire accepter aux Soviétiques une modification assez importante au protocole qui tendrait à diminuer le décorum des cérémonies (ouverture, clôture et récompenses) afin de se démarquer de la politique. Les Soviétiques y sont actuellement fermement opposés.

Is pourraient toutefois modifier leur position si, à l'approche de la date limite des engagements (24 mai), le nombre des pays ayant répondu favorablement à leur invitation n'atteint pas celui de la participation aux Jeux de Montréal (88 pays). Les Soviétiques seraient même prêts, en ce cas, à reporter de deux semaines, soit au 9 juin, la clôture des engagements afin de tenter de grossir le contingent des nations participantes. Le record en la matière appartient à Munich avec 112 pays inscrits en 1972. Le CIO reconnaît actuellement 142 comités olympiques nationaux.

«Cent-dix comités olympiques nous ont fait savoir qu'ils engageront leurs athlètes aux Jeux de Moscou», a récemment indiqué M. Popov, lors d'un séjour en Europe occidentale. Si une trentaine seulement ont officiellement accepté, il faut donc qu'une soixantaine d'autres les imitent dans les sept prochaines semaines pour parvenir au chiffre minimum dont se satisfait le COJO.

Jane Blalock a pris la troisième place avec un compte de 279, deux de mieux que Pat Meyers, qui a terminé quatrième.

Ce triomphe a valu un chèque de \$37,500 à Donna Caponi Young, qui en était à sa seizième victoire en carrière sur le circuit de la LPGA. D'ailleurs, ce vétéran qui a commencé à jouer professionnellement en 1965 est maintenant installée au cinquième rang des boursières de tous les temps avec des gains à vie de près de \$700,000. Pour la présente campagne, elle vient en tête de liste avec des gains de \$90,000.

Quant à Amy Alcott, elle a empoché \$24,500 pour sa deuxième place.

Cuevas conserve son titre

HOUSTON (AFP) — Le boxeur mexicain Pinino Cuevas a conservé son titre mondial des boxeurs poids mi-moyens, version de l'Association mondiale de la Boxe, en battant le Sud-africain Harold Volbrecht par mise hors de combat à la cinquième ronde d'un combat disputé à l'Astrodome de Houston.

Victoire de Donna Caponi Young

Craig Stadler gagne par 6 coups



Donna Caponi Young est félicitée chaleureusement par l'hôtesse du tournoi Winners Circle, Dinah Shore, après sa victoire qui lui a rapporté la somme de \$37,000. (Photolaser AP)

GREENSBORO (AP) — Une dernière ronde de 68 a permis à Craig Stadler d'arracher les honneurs de l'omnium de Greensboro, lui valant du même coup un deuxième triomphe cette saison.

Stadler, qui avait inscrit son premier triomphe en carrière professionnelle à l'issue de la classique Bob Hope, le premier tournoi de la campagne 1980, a remporté la victoire par la marge de six coups, le plus fort écart de la saison jusqu'ici. Il a totalisé 275 coups, 13 sous la normale du parcours de 6,984 verges du club Forest Oaks.

Cette victoire lui a valu la jolie somme de \$45,000 de la bourse globale de \$250,000 et du même coup lui a permis de se hisser au deuxième rang des boursiers, devant Lee Trevino. Tom Watson mène le bal avec des gains de \$140,275. Stadler vient ensuite avec des gains de \$117,61.

La vraie lutte s'est faite pour la deuxième place uniquement, Stadler n'ayant jamais été menacé. Finalement, quatre golfeurs ont terminé à égalité. Il s'agit de Jerry Pate, Jack Newton, Bill Kratzert et George Burns.

Burns a joué 69, Pate 67,

Newton 68 et Kratzert 80. Au troisième rang, à 283, on retrouve Jeff Mitchell, suivi en quatrième de Ray Floyd et Gary Player. Tous deux ont joué 284.

D'autre part Donna Caponi Young a résisté à une poussée de dernière heure de la jeune Amy Alcott avec une dernière ronde de 71 et elle a remporté les honneurs de l'Omnium golf du Cercle des vainqueurs, à Rancho Mirage, en Californie.

Young, qui avait commencé la journée en tête avec une avance d'un coup sur Alcott a connu certaines difficultés. Au dixième trou, elle a commis un bogey pendant que Alcott réussissait le par.

Mais Alcott, âgée de 24 ans, s'est effondrée sur le trou suivant, où elle a fait un bogey. C'est là que Donna Caponi Young a pris la commande pour de bon.

Young a terminé le plus riche tournoi de la LPGA avec une fiche globale de 275 coups, 13 sous la normale, un nouveau record de la classique. Jusque là, la marque était de 276 coups et avait été réussie par la Canadienne d'Oakville, en Ontario, Sandra Post.

Une femme remporte une épreuve de F-1

BRANDS HATCH, Kent (AFP) — La Sud-Africaine Desirée Wilson est devenue la première femme à remporter une épreuve de formule un, hier, sur le circuit de Brands Hatch dont elle est la directrice.

Desirée Wilson a triomphé dans une épreuve de série nationale, le «Aurora National Championships». Après avoir pris la tête dès le premier tour, la Sud-Africaine a été victime d'une collision avec un autre concurrent, un accrochage qui a entraîné la neutralisation de la course. Dès la reprise, elle s'est à nouveau portée en tête pour ne plus être rejointe.

LONG BEACH (AFP) — L'état de santé du pilote

suisse Clay Regazzoni, accidenté dimanche dernier lors du Grand Prix des États-Unis ouest de formule 1, est satisfaisant, estime-t-on à l'hôpital St. Mary de Long Beach. Clay Regazzoni a subi une intervention chirurgicale de plus de cinq heures à la colonne vertébrale, peu après l'accident. «Son état demeure pratiquement inchangé», a déclaré M. Brickner, porte-parole de l'hôpital. Ses jambes ont une certaine sensibilité mais les médecins disent qu'il est encore trop tôt pour se prononcer. «Il est parfaitement conscient, a dit encore M. Brickner, et a pu recevoir les visites de sa famille et de proches amis. Il sera sans doute possible de le transférer dans un hôpital suisse d'ici dix jours à deux semaines».

Eddy Merckx se...recycle

BRUXELLES — Quintuple vainqueur du tour de France, détenteur du record du monde de l'heure (49,431 km), depuis le 25 octobre 1972, Eddy Merckx vient d'adopter... son recyclage. À une quinzaine de km de Bruxelles, à Meise, dans une ancienne ferme transformée, le «cannibale» des épreuves cyclistes vient d'inaugurer l'usine de machine de course «Eddy Merckx», «l'une des plus modernes au monde», a-t-il confié à l'AFP.

«J'ai mis le même soin à me lancer dans cette entreprise que j'en mettais à la préparation des classiques», a déclaré Merckx, qui a définitivement troqué le cuissard du champion pour l'élegant complet du P.D.G.

Qu'est-ce qu'un vélo Eddy Merckx? «C'est un vélo de qualité. Je ne dis pas qu'il est meilleur qu'un autre, ajoute le champion belge modestement. Disons que tout est fait pour produire une machine de grande classe. Je compte sortir 40 vélos par jour, 8,000 par an quand l'usine tournera à plein rendement», explique-t-il, tout en faisant visiter les ateliers ultra-modernes où sont déjà installées des machines-outils italiennes importées de Bergame. Deux types seulement de vélo:

pour la route et pour la piste. «Ce sera réellement du coussin-main, chaque vélo sera fabriqué en fonction de la morphologie de son utilisateur».

«La concurrence? Il y a de la place pour tout le monde sur le marché: l'important, c'est de produire un article de qualité. J'ai le meilleur équipement sur le marché. Tenez, le réglage des roues, par exemple, sera effectué par des cellules électroniques. Seuls certains accessoires (chambre à air) seront importés d'Italie».

«Tout le personnel — huit ouvriers actuellement, une quinzaine bientôt — est spécialisé. Certains ont travaillé dans des groupes cyclistes comme mécaniciens. D'ici la fin de l'année, les vélos Eddy Merckx seront mis en vente en Belgique pour \$2,000 et, dès l'année prochaine, en France et en Italie notamment. Verra-t-on des vélos Eddy Merckx l'an prochain dans des classiques? Je ne sais pas, dès cette année en tout cas, des amateurs belges rouleront sur mes machines, un excellent test, ajoute l'ancien champion cycliste belge.

«À quand un groupe cycliste Eddy Merckx? Pas pour tout de suite en tout cas. Il faut laisser le temps à

l'entreprise de se développer, mais d'ici deux ans pourquoi pas? Ce serait un aboutissement logique».

«Les marchés? L'Europe bien sûr, mais aussi le Japon et les États-Unis. Il n'y a pas nécessairement besoin d'être coureur pour vouloir se servir d'une belle machine de professionnel. J'ai déjà pris des contacts au Japon où il y a, d'ailleurs, beaucoup d'intérêt pour mes projets».

Anxieux? «Non, je ne suis pas anxieux: je suis convaincu qu'avec la préparation nécessaire et la volonté de réussir, le succès est quasi assuré», ajoute Eddy Merckx en faisant visiter la salle d'exposition où s'entassent, en attendant les machines de courses, d'innombrables pots de fleurs. Au premier étage, sous les poutres d'une grange transformée, s'entasseront les «produits finis» explique-t-il encore.

«Les coureurs actuels? Les jeunes n'ont pas encore atteint le stade où ils dominent les anciens. Moser et Hinault dominent encore très nettement. D'ailleurs, c'est certainement Hinault qui paraît le mieux armé pour battre mon record de l'heure. De toute façon, les records sont faits pour être battus».

Cyclistes canadiens à Mexico

MEXICO (AFP) — Georges Helouet a été la vedette de l'équipe canadienne de cyclisme qui vient de participer au tour international de Mexico réservé aux vétérans et qui s'est terminé dimanche après 300 kilomètres divisés en quatre étapes. Helouet, 51 ans, a participé dans la catégorie «44 à 52 ans» et après avoir remporté la première et la troisième étapes, a terminé deuxième au classement général, à 2M 05S du vainqueur, le Mexicain Pedro Camacho (7H 57M 47S).

Dans la même catégorie, ses compatriotes Gaston Langlois (49 ans) et Handy Lamare (45 ans) se sont classés 7e et 24e, respectivement à 6 M 12S et 9 M 12S du leader.

Le quatrième canadien inscrit, Roland Willott (43 ans), a dû se contenter de la 35e place finale dans le groupe réservé aux «37 à 44 ans», à 25 M 21S du vainqueur, le Mexicain Sabas Cervantes, (8 H 29M 00S). Dans cette catégorie la distance totale a été de 340 km.

Un cinquième coureur canadien, Nick Mancini, dont la participation avait été annoncée, n'a finalement pas pris le départ.

C'est la première fois que les Canadiens participent à cette épreuve qui a réuni cette année, outre les Mexicains, des cyclistes colombiens, vénézuéliens, salvadoriens et guatémaltèques.

L'Espagne a remporté d'autre part le tournoi des six nations de water-polo de Stockholm sans concéder une seule défaite. Dans le match de clôture, les Espagnols se sont en effet imposés par 6/5 face aux Canadiens qui terminèrent seconds à quatre points.

Inférieurs dans le domaine physique, les Français ont dû se contenter de l'avant-dernière place après avoir été battus par 5/1 par la Suède.

Le Danemark a glané en extrême son seul point en tenant en échec, sur le score de 4/4, les Polonais qui terminèrent quatrièmes derrière la Suède.

À Rabat, le jeune étudiant canadien Richard Zokol a remporté dimanche le 16e challenge international

Hassan-II de golf amateur qui se disputait sur les links de Dar-es-Salam, dans les environs de Rabat.

Par équipes, le Maroc, et ceci pour la première fois de-

puis la création du challenge Hassan-II, s'est classé premier grâce à un bon score réalisé par Makroune qui a réussi les 18 trous du difficile parcours de Dar-es-Salam en 73.

«Dessous de table» au marathon de NY?

NEW YORK (AFP) — M. Fred Lebow, directeur du marathon de New York a démenti hier les informations publiées hier matin par le Washington Post concernant le versement de «dessous de table» aux premiers de l'édition 1979 de cette compétition.

Dans un communiqué, M. Lebow, président du «New York Road Runners Club», a notamment affirmé que le club «avait payé les frais de plusieurs concurrents étrangers pour participer au marathon de New York. Nos comptes font état, pour l'année dernière, d'une dépense d'environ \$57,000 pour aider 60 athlètes».

«Nous n'avons distribué aucun prix en liquide, a pour-

suivi M. Lebow. Il est vrai que nous avons demandé, depuis quelque temps, à la Fédération internationale d'athlétisme, de nous autoriser à organiser un omnium».

Selon le Washington Post, \$50,000 auraient été distribués aux meilleurs du marathon 1979, en fonction de leur résultat, allant de \$10,000 pour le 1er à \$1,000 pour le 10e. Les meilleurs concurrents auraient également été ainsi «récompensés».

Mais citant Bill Rodgers, vainqueur pour la quatrième fois consécutive du marathon de New York, le journal écrit: «Je n'ai pas reçu d'argent pour ma victoire. J'avais un arrangement avant la course pour couvrir certains de mes frais».

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

MACHINES À ÉCRIRE
reconstruites, modèles récents
UNDERWOOD TM \$185.
OLIVETTI 88 \$130.
Rég. SPÉC.
Editor 4: \$990. **\$650.**
Editor 3: \$725. **\$425.**
Portative neuve \$129.50
Quantités limitées
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mt
270-1141
OUVERT SAMEDI MATIN

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

samson. belair & associés
Comptables agréés

QUÉBEC - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - CALGARY - VANCOUVER
RIMOUSKI - TROIS-RIVIÈRES - SHEBRROOKE - SAINT-HYACINTHE - KITCHENER
SEPT-ÎLES - MATANE - COATICOOK - FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Panfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

DEPUIS 1877
BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
MONUMENTS
ET
LETTRES
738-8686
J. BRUNET
LIMITÉE
4824 CÔTE-DES-NEIGES

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES OFFRES CACHETÉES, visant la location de locaux, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics, 2001, rue University, 18^e étage, MONTRÉAL (Québec), H3A 1K3, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15:00 à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offre par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse mentionnée ci-haut.

LOCATION

Appel d'offres no 80M-117P
Location d'espace commercial
SAINT-EUSTACHE (Québec)
Dépot: aucun
Date limite: le mercredi 14 mai 1980

INSTRUCTIONS

Des locaux d'une superficie totale d'approximativement 1,050 m² d'espace utilisable tel que précisé aux documents de soumission sont requis à des fins de location dans la Ville de SAINT-EUSTACHE (Québec).

On ne tiendra compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par le périmètre suivant:

les deux côtés du boul. Arthur-Sauvé à partir d'un point situé à l'intersection du boul. Arthur-Sauvé et de la Route 640 jusqu'à un autre point situé à l'intersection du boul. Arthur-Sauvé et de la rue Mgr Prévoist.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

PME-90-19072	CCN-90-19092
le mardi 22 avril 1980	le mardi 22 avril 1980
Région Mauricie	Centrale nucléaire Gentilly 2
Fourniture et installation du revêtement métallique	Comité de Nicollet
EXTÉRIEUR AVEC ISOLANT AU BÂTIMENT DE MISE EN CHARGE DU BARRAGE MATTAWIN	FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX SYSTÈMES DE GIGLEURS POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'URGENCE
Garantie de soumission: \$4,000	Garantie de soumission: \$5,000
Principale place d'affaires au Québec	Principale place d'affaires au Québec
RRU-90-19105	PMS-90-19103
le mardi 29 avril 1980	le mardi 29 avril 1980
Région Richelieu	Région Maisonneuve
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-SUD	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS L'EMPRISE DE LIGNES DE TRANSPORT DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS SITUÉES EN BANLIEUE DE MONTRÉAL
Garantie de soumission: \$80,000	Garantie de soumission: \$8,000
Principale place d'affaires au Québec	Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Il fallait y penser
 par Charles-A. Durand

Donneur: Sud
 Vulnérables: Nord-Sud

Nord
 ♦ AR 73
 ♦ 9853
 ♦ 74
 ♦ 973

Ouest
 ♦ 95
 ♦ RV62
 ♦ 1098
 ♦ R1065

Est
 ♦ DV1084
 ♦ 74
 ♦ 6532
 ♦ D8

Sud
 ♦ 62
 ♦ AD10
 ♦ ARDV
 ♦ AV42

Les échères:
 1 ♦ Nord
 3 SA passe
 1 ♦ Nord
 1 ♦ passe
 1 ♦ Nord
 1 ♦ passe

L'entame: le 10 de carreau par Ouest.

Beaucoup de jeux se réaliseraient mieux si le déclarant s'arrêtait dès la première carte jouée pour compter ses perdantes. Il ne faut pas oublier que l'entame aide souvent l'équipe qui a opté pour un contrat de manche ou de chelem et le déclarant doit savoir en profiter.

L'entame du 10 de carreau fut rapportée par l'As de Sud. Celui-ci pouvait gagner 8 levées immédiates; il voyait deux entrées au mort, l'As et le Roi de cœur et croyait fermement pouvoir les utiliser pour faire une impasse double en cœur et en jouant vers la séquence A-D-10-rapporter 2 levées en cette couleur. Ce qui lui donnerait la victoire.

Lors du jeu de la deuxième carte il plaça donc la main chez le mort avec l'As de pique et lui fit jouer un petit cœur. De sa main il joua le 10 et la levée alla au Valet du joueur Ouest. Celui-ci joua pique de nouveau et le Roi prit la levée. Le déclarant tenta une nouvelle impasse vers la Dame de cœur dans le but de rapporter cette levée; ce fut encore un insuccès. Et le joueur se trouva dans la même situation qu'au début du jeu; il n'avait que 8 levées gagnantes. Le 9 de cœur affranchi chez le mort était un intouchable sans communication avec le déclarant. Le contrat fut perdu.

Pourquoi le déclarant avait-il misé sur de telles probabilités lors de l'élaboration superficielle de son plan? Pourquoi n'avait-il pas compris qu'en faisant cadeau de 2 coeurs à l'équipe adverse, il affranchissait 2 levées de cette couleur tout en gardant les communications ouvertes pour cueillir une d'elles, ce 9 de cœur établi dans les mains du mort.

La bonne technique du joueur averti devrait être la suivante: Après avoir pris l'entame du 10 de carreau avec l'As, le déclarant doit affranchir une neuvième levée gagnante, le 9 de cœur, du mort, sans passer par les risques de l'impasse. Il jouera donc l'As de cœur suivi de la Dame. Si le retour est donné à l'As de pique du mort celui-ci jouera cœur de nouveau et c'est ainsi que le 9 de cœur devient la levée qui donne le contrat. Le Roi de pique est encore au mort comme l'entrée importante pour utiliser cette carte nécessaire à la réalisation du contrat.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

KASSIOS KARAKOUZIAN
 Avis est donné que KASSIOS KARAKOUZIAN, ébéniste, demeurant au numéro 3444 Boul. Lavoie, Laval, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour le changement de son nom en celui de VERELX BEDROSSIAN, Montréal, le 26 mars 1980, Awada & Sumbulian, procureurs du requérant.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
 Avis est donné que Christian Patrick FAYLE, étudiant, domicilié et résidant au 123 boul. St-Joseph O., cité et district de Montréal, s'adresse au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais Christian Patrick CRETE.
 Montréal, le 24 mars 1980.
 BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & TSIMBERIS
 Procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 18 mars, 1980, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de International Traders Inc. dues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont été cédées, retransférées et réassignées à International Traders Inc. a été enregistré le 19 mars, 1980 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3057245.
 Le 21 mars 1980
 Banque Canadienne Impériale de Commerce

AVIS
 Avis est par la présente donné que Dany-Lyle Vekteris, acheteur-vendeur, domicilié et résidant au 200 rue de Gaspe, app. 506, Ile des Soeurs, district de Montréal, Province de Québec, présente au Ministère de la Justice, une requête pour changer son prénom en celui de: Danute Vekteris.
 Montréal, ce 27 mars 1980.
 Me Gilles Normandin,
 507 Place d'Armes
 Montréal, P.Q.

Avis est donné que: Jean-Maurice Berthiaume, 232, Jolibois, Ste. Rosalie, P.Q., détenteur du permis M50674-001, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Claude Durocher, 135, Rg. St-Thomas, St-Aimé, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

Avis est donné que: Gérard Cabana, 2285, De Mexico, «Sudrey», Montréal, P.Q., détenteur du permis M505537-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LES ENTREPRISES RICHARD BOISSELLE INC., 3915, Rouven, Montréal, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

Avis est donné que: Madeleine Bélaï Dubuc, 8515, Ontario est, Montréal, P.Q., détenteur du permis M509274-002, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: TRANSPORT DUPRE INC., 5205, Boul. Métropolitain, Montréal, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

Avis est donné que: Johnny Maiuro, 1500, Stanley, Montréal, P.Q., détenteur du permis M505510-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean Lagacé, 2233, Lapierre, St-Hyacinthe, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

Avis est donné que: Jules Lagacé, 28, R.R. #1, St-Hyacinthe, P.Q., détenteur du permis M502228-001, région 6, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean Lagacé, 2233, Lapierre, St-Hyacinthe, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

DÉCÈS
 Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DANDURAND Gabriel M. — À Montréal, le 6 avril 1980 à l'âge de 58 ans, est décédé, Monsieur Gabriel Dandurand époux de Madeleine Chaloux, outre son épouse il laisse dans le deuil Michel (époux de Sherilyn Wolk) et Héloïse, sa sœur (madame Bernard Davé), Jacqueline. La cérémonie religieuse aura lieu jeudi le 12 avril dans la chapelle du salon Roland Bisson eng. n° 130 Henri-Bourassa est à 10 h 00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Samson fermé de 5 à 7. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE Yvon, avocat. — À son domicile au 5 rue Rouget de Lisle, Choisy-le-Roi 94600, France, est décédé Monsieur Yvon Lefebvre, avocat, lui survivent son épouse Bernadette, ses filles Johanne et Nathalie, ses gendres, 2 petits-enfants, ses frères et sœurs. Il sera inhumé à Choisy-le-Roi jeudi le 19 avril. Ceux qui auraient aimé manifester leur sympathie sont priés de faire un don à la société canadienne du cancer.

Service jeunesse



"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 4 décembre, 1979 par lequel Tru-Flex Recreational Coatings Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 7ème jour de décembre, 1979 sous le numéro 3035140.
 Banque de Montréal, le 31ème jour de mars, 1980."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à B.G.L. Brokerage Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 25e jour de mars 1980, sous le numéro 3058810.
 Ce 26e jour de mars, 1980.
 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

**PRENEZ AVIS QUE la requérante-vendeur, BAUVAL INC., et la requérante-acquéreur, LES PAVAGES DE VARENNES INC., s'adressent à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-acquéreur les permis portant les numéros M-506718 D-002, D-003, D-005, D-006, D-008, D-013, D-017, le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2 et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).
 Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
 Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
 BELANGER, LECLERC
 Procureurs des requérantes
 1ère parution 8 avril 1980
 2ème parution 9 avril 1980
 3ème parution 10 avril 1980**

**PRENEZ AVIS QUE, LES AUTOBUS RIGAUD INC., titulaire du permis M-100557, de Rigaud, Cte Vaudeville, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir le permis de transport saisonnier de catégorie économique de personnes pour des organismes à but non lucratif pour les activités de groupes visités au Règlement 19 sur le transport saisonnier de personnes de Rigaud et Pointe-Fortune à toutes les localités situées dans un rayon de cent (100) milles et retour pour une durée de 364 jours.
 La requérante demande de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).
 Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.
 1ère publication: 8 avril 1980
 2e publication: 9 avril 1980
 3e publication: 10 avril 1980
 PAQUETTE/PERREAU/TRIVET ET ASSOCIÉS
 P.A.R. Louis Lavie, Procureur
 200, rue St-Jacques, c. #900
 Montréal, PQ, H2Y 1M1**

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
Transports Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS
 Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO. 91-40/10" relativement à la

RÉPARATION DU BÉTON
1980
PONT JACQUES CARTIER

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO. 91-40/11" relativement aux

RÉPARATIONS À LA STRUCTURE EN ACIER
DU PONT
JACQUES-CARTIER

seront reçues aux bureaux de la Corporation, Complexe Bienville, bureau 420, 1000 De Serigny, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'Est, le mardi 22 avril 1980. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.
 Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.
 La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

LES PONTS JACQUES CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉE,
OTTAWA, le 8 avril 1980.

Le secrétaire,
L.E. Béland

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCL-90-19099	CCP-90-19078
le mardi 22 avril 1980	le mardi 22 avril 1980
MODIFICATION AU MONT BEL-AIR	Poste Saragay
DE LA LIGNE À 735 kV	Montréal
JACQUES-CARTIER - LAURENTIDES	INSTALLATION ÉLECTRIQUE
Garantie de soumission: \$40,000	ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1980)
Principale place d'affaires au Québec	Garantie de soumission: \$4,000
	Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Prenez avis que la requérante, 91858 CANADA LTÉE, informera la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit un changement dans le contrôle de ses actionnaires suite à une émission d'actions, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur le Transport et à l'article 2.59.1 du règlement no. 2 (1976).
 La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976), que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
 Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
 BELANGER, LECLERC
 Procureurs de la requérante
 1ère parution 8 avril 1980
 2ème parution 9 avril 1980
 3ème parution 10 avril 1980

AVIS EST DONNÉ QUE: Louis Marie Aubé, 1285, rue Barbeau, Ville Ste-Catherine, P.Q., détenteur du permis M500941-001, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LES TRANSPORTS EN VRAC MARIO INC., 975, 46ième avenue, Lachine, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-08482-792

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES
DAME VASSILIKI DARDANIS,

Requérante

ILIAS (ELIAS) TOURKOLIAS,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS EST DONNÉ à l'intimité qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu contre lui le 8 janvier 1980. Une copie de ce jugement a été laissée à son intention au Greffe de la Cour Supérieure, au Nouveau Palais de Justice, 10^e rue St-Antoine, à Montréal.
 Montréal, le 28 mars 1980
 BORENSTEIN DUQUETTE
 BROTT & TSIMBERIS
 5311 Avenue du Parc
 Montréal, Qué.
 H2V 4G9

AVIS EST DONNÉ QUE: Louis Marie Aubé, 1285, rue Barbeau, Ville Ste-Catherine, P.Q., détenteur du permis M500941-001, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LES TRANSPORTS EN VRAC MARIO INC., 975, 46ième avenue, Lachine, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
 Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
 1ère parution le 8 avril 1980
 2ème parution le 9 avril 1980
 3ème parution le 10 avril 1980
 SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BONAVENTURE

COUR SUPÉRIEURE

NO. 105-05-000138-79

LAURENT PITRE,

Demandeur,

vs-

CORPORATION DU COMTE DE BONAVENTURE

ET COMMISSION SCOLAIRE MONSIEUR MATTE,

Défendresses conjoints et solidaires,

et-

BILL CHRISTIE ET LE REGISTRATEUR,

Mis-en-cause.

La Cour ordonne au défendeur Bill Christie de comparaître dans un délai 30 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans le Journal "LE DEVOIR". Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure du district de Bonaventure.

Vous êtes de plus avisé(s) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

A New-Carlisle
 Ce 17 mars 1980.

PROTONOTAIRE DE LA C.S.

ADJ.

ANTONIN LEBRASSEUR

REQUÊTE AMENÉE

PRENEZ AVIS QUE la requérante LES TRANSPORTS NETWORK (QUE) LTÉE,

s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de modifier sa clause 9 concernant le transport à contrat qui était fait pour Continental Can Company of Canada Ltd. par suite de la vente de certaines divisions de Continental Can Company of Canada Ltd. à MacMillan Bloedel Building Materials Ltd. pour qu'elle se lise dorénavant comme suit:

TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT.

De Montréal aux frontières Qué/Ont. (port d'entrée Rivière Beaudette) pour le compte de MacMillan Bloedel Packaging a division of MacMillan Bloedel Building Materials Ltd. et pour le compte du groupe de Continental Can Company of Canada Ltd. et retour.

DRÔIT ADDITIONNEL: La défendeur aura le droit d'utiliser des unités à température contrôlée.

Ce permis doit être exploité conjointement avec le permis no. X-202 de l'Ontario Highway Transport Board.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

11ère publication: 8 avril 1980
 21ème publication: 9 avril 1980
 31ème publication: 10 avril 1980

PIERRE MOQUE, Procureur

1259 Berri, #230,
 Montréal, Québec,
 H2L 4C7.

CONTRAT: M-170

Jardin botanique — reconstruction de la cheminée

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé de \$5 000,000 doit accompagner chaque soumission.

CONTRAT: M-172

Jardin botanique — réfection de la chaufferie

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Reconstruction de trottoirs

GROUPE 108: Rue FRANCHÈRE, 2/C, de la rue Rachel à la terrasse Mercure.

Rue FULLUM, 2/C, la où requis, d'un point au nord de la rue Notre-Dame à la rue Ontario.

GROUPE 109: Rue ANGERS, 2/C, là où requis, de la rue Galt à l'avenue de l'Église.

Rue GALT, 2/C, là où requis, de la rue Angers à la rue Laurendeau.

GROUPE 110: 181ÈME AVENUE, 2/c de la rue Masson au boulevard Rosemont.

Rue CHABANEL, 2/C là où requis, du boulevard St-Laurent à la rue Meilleur.

Rue LÉGENDE, 2/C là où requis, de la 101ème avenue à la rue d'Iberville.

GROUPE 111: Rue RICHMOND, 2/C là où requis, de la rue Basin à la rue Notre-Dame.

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

POUR LA COUPE DE GAZON ET LE NETTOYAGE DES TERRAINS VACANTS DANS LA CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur MARC BRUNET, Acheteur

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagérie
9.45 Virginie
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express
"Psychologie" avec Bertrand Roy, psychologue. "La femme et ses droits" avec Me. Marielle Barbeau.
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Les enfants du 526-A
12.00 Papa, cher papa: Comédie réalisée par W.G. Stewart
12.30 Les coqueluches
Inv.: Aline Chailfoux, Pierre Barouh, Roland et Nicky Guillard et Claude Gardin.
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Le festival de la mer: Trismus II dans l'Antarctique" avec Wendy Van God, 20 h 30.
ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Little Miss Marker" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal Miner's Daughter" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
ATWATER III, "Night games" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Simon" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Take off" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Sensually liberated" female 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Elle" 13 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Rose et Line" 12 h 25, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "Deux sudoko à Paris" 13 h 45, 16 h 25, 19 h 00, 21 h 30.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "The changing" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BONAVENTURE II, "Kramer vs Kramer" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Les chaînes du sang" 19 h 30. "Elle" 21 h 30.
BROSSARD II, "Obsessions" 18 h 05, 21 h 45. "Justice pour tous" 19 h 45.
BROSSARD III, "Kramer contre Kramer" 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer" 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15.
CHAMPLAIN II, "Obsessions" 17 h 15, 22 h 15. "Justice pour tous" 20 h 00.
CHATEAU I, 658 St-Denis (271-1103K) — "Brillantine" 13 h 10, 17 h 15, 21 h 25. "Fiebre du samedi soir" 15 h 10, 19 h 15, 21 h 30.
CHATEAU II, "Elsa, la louve de Stilleberg" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 40. "Enlève ton slip" 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35.
CINÉMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Les givres" 19 h 30. "Dépêche sur la ville" 21 h 00.
CINÉMA MASCOUCHE II, "Morts suspectes" 19 h 30. "La cage aux folles" 21 h 30.
CINÉMA DE MONTREAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le trésor de Matamba" 12 h 00, 15 h 00. "Un amour de coquille" 13 h 45, 16 h 45, 19 h 30, 21 h 30.
CINÉMA 7e ART, 3180 Bélanger (722-0302) — "Clair de femme" 19 h 30. "Mourir à l'âge" 21 h 30.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Relache" 17 h 30, 19 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-2663) — "Little darlings" 19 h 00, 21 h 00.
COMMODE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Molère" 19 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Mais oui et donc Ornicar" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Les bons débarras" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Deux sudoko à Paris" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Cavale érotique" 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "La dérobade" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Documentaires français des années 50: "0 saisons, 0 h 00", "Du côté de la cité", "D'après Vaut", "Toute la mémoire du monde", "Nuit et brouillard" (de Alain Resnais) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 8609 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The changing" 19 h 10, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Coal miner's daughter" 19 h 10, 21 h 30.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Casse toujours, tu m'entraînes" 19 h 25, 21 h 25.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaudin (721-6065)

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — "En plein ventre" écrit et interprété par Céline Beaudin et Louise Ladouceur. Mise en scène: Nicole Levalleir. Jeu au dim.: 20 h 30. Rés.: 272-2655.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Huis clos" de Jean-Paul Sartre avec Yvette Brind Amour, Yvon Bouchard, François Cartier, Louise Turcot. Mise en scène: Danièle Suissa. 20 h 30.
CAFÉ MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — Bruno Lévesque, auteur compositeur interprète. 20 h 30.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Guillaume Tell" de François Camirand avec Johane Beauchamp, Claude Desrosiers et François Camirand. Du 9 avril au 4 mai (répète lun. mar.) 20 h 30.
CAFÉ NOUVEAU, 816 est, Ontario (524-4911) — "Arc-a-mil", comédie musicale production du Théâtre La Chénaillette. 21 h 00.
CENTAUR, 353 St-François-Xavier (288-1229) — "Jitters". Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinée: 14 h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (943-4384) — "Les trois petites chemises" (pour enfants).
GALERIE MEDIA, 1200 est, Rachel — "Jeune vaurien" création du Théâtre de la Riposte avec Denise Beaulieu, Pierre Drouot, Robert Fautier, Danielle St-Jean. Mise en scène: Denise Chouard. 20 h 30. Rés.: 524-1705.
L'IMPRESSO, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Louise Portal, chan-

14.30 Cinéma: "Le carrefour" (Américain 1972). Drame réalisé par J. Lee Thompson, avec George Kennedy, Yvonne Miles, William Windom et James Woods.
16.00 Bobino
16.00 Délic
17.00 Les Pierrefeu
17.30 La vie secrète des animaux: "Les animaux de la toundra". Description de la surprenante complexité de la vie dans les plaines du Nord, sur les rives de l'Océan glacial arctique.
18.00 Ce soir
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey: Début des matches pour les huitièmes de finale.
22.30 Le téléjournal
23.04 L'opinion
23.10 Téléjournal régional
23.15 Nouvelles du sport
23.25 Rencontres
23.25 Cinéma: "Merveilleuse Angélique" (Franco-Italienne 1965). Aventures réalisées par Claude Bortolero, avec Michelle Mercier, Claude Girard et Jean-Louis Trintignant.
1.50 Le téléjournal

— "Cordelia" 19 h 20, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Le mariage de Maria Braun" 19 h 20, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clarendon (341-3190) — "Chapter two" 19 h 10, 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 30.
DORVAL, 1060 Dorval, Dorval (631-8586) — "Little darlings" 19 h 05, 21 h 05.
DORVAL II, "Mad max" 19 h 05, 21 h 05.
DORVAL III, "Grease" 19 h 10, 21 h 15.
ÉLISE I, 35 Milton (842-8053) — "La femme nue" 19 h 30, 21 h 30.
ÉLISE II, "Courage fuyons" 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Gabrielle" 18 h 00, 19 h 30.
GREENFIELD II, "Tintin et les oranges bleues" 18 h 05. "Opération fin du monde" 19 h 55.
GREENFIELD III, "Fiebre du samedi soir" 15 h 15, 19 h 00, 21 h 30.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Reflections" 12 h 20, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "The affairs of Janice" 13 h 40, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 40.
JEAN-TALON, 4255 Jean-Talon (725-7000) — "Les naufrages de l'île perdue" 19 h 30. "Elle" 21 h 30.
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "The lady" 19 h 30. "Opération fin du monde" 19 h 05.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The serial" 19 h 30, 21 h 10.
LA CITÉ II, "Tintin et les oranges bleues" 19 h 05, 21 h 05.
LA CITÉ III, "Simon" 19 h 00, 21 h 00.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "La malédiction de la panthère rose" 19 h 20. "La revanche" 21 h 15.
LAVAL I, 1600 La Corbuser, Chomedey (688-7776) — "On a volé la cuisse de Jupiter" 18 h 00. "A plein gaz" 19 h 45.
LAVAL II, "Gabrielle" 18 h 00, 21 h 00.
LAVAL III, "L'homme à tout faire" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL IV, "Tintin et les oranges bleues" 19 h 05, 21 h 30.
LAVAL V, "Opération fin du monde" 19 h 55.
LAVAL VI, "La fièvre du samedi soir" 19 h 10. "Brillantine" 21 h 20.
LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5007) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL-ODEON II, "Les chaînes du sang" 19 h 00. "Elle" 21 h 00.
LEWIS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "When time ran" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LEWIS II, "Mad Max" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LEWIS III, "Grease" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LEWIS IV, "Hide in plain sight" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LEWIS V, "Murder by decree" 12 h 15, 14 h 15, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 00.
MERCIER, 4250 ouest, Ste-Catherine (255-6224) — "La malédiction de la panthère rose" 18 h 15, 21 h 50. "Rocky 2" 19 h 00, 21 h 00.
OUMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "La Casanova de Fellini" (de Federico Fellini, Italie 1976) 18 h 45, 21 h 30.
OUMETOSCOPE II, "Plusieurs tombent en amour" (de Guy Siméon) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "Edmonton" et comment s'y rendre 19 h 30. "La question" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "The lady and the tramp" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Général, nous volons" 19 h 30. "Les givres" 21 h 30.
PARADIS II, "Général, nous volons" 19 h 15. "Rocky 2" 19 h 00.
PARADIS III, "Chaufeur de taxi" 19 h 15, 21 h 15.
PARADIS IV, "Plusieurs tombent en amour" (de Guy Siméon) 19 h 00, 21 h 00.
PARIS I, 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — "Gabrielle" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARIS II, "La cage aux folles" 13 h 10,

18 h 55, 20 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARIS III, "L'homme à tout faire" 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35.
PARIS IV, "On a volé la cuisse de Jupiter" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
PARIS V, "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595) — "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Nijinski" 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 20.
PUSSEYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Reflections" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The abduction of Lorelei" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.
RIVOLI I, 6909 St-Denis (277-3125) — "Gabrielle" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
RIVOLI II, "Opération fin du monde" 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40, "Tintin les oranges bleues" 14 h 25, 17 h 50, 21 h 15.
SAINT-DENIS I, 1580 St-Denis (845-3222) — "Trocadéro bleu citron" 12 h 55, 15 h 15, 19 h 35, "Les givres" 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15.
SAINT-DENIS II, "Harold et Maude" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 00, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "2001 space odyssey" 20 h 15.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8203) — "The lady and the tramp" 21 h 20, 21 h 10.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Kramer contre Kramer" 19 h 40. "L'amour sur bouillottes" 21 h 30.
VERMOREL I, 7265 Sherbrooke (353-7880) — "Gabrielle" 18 h 00, 21 h 00.
VERMOREL II, "Le canard à l'orange" 19 h 30. "On a volé la cuisse de Jupiter" 21 h 20.
VERMOREL III, "Fiebre du samedi soir" 18 h 45. "Brillantine" 20 h 55.
VIAU, 226 des Laurentides, Point-Viau (669-3866) — "Trocadéro bleu citron" 19 h 30. "Les givres" 21 h 20.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Obsession" 19 h 00, 21 h 50. "Justice pour tous" 19 h 45.
WESTMONT SQUARE I, 1 Westmont Square, Westmont (931-2477) — "The serial" 13 h 20, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "The black station" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Rocky 2, la revanche" "La malédiction de la panthère rose"
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Justice pour tous". "Mortures".
CINÉ-PARC CHATEAUGUY, (691-1310) — "Kramer contre Kramer". "Guerre et passion".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Grease". "Saturday night fever".
CINÉ-PARC DOLLARD II, "When time ran". "Mortures".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Rocky 2, la revanche". "La malédiction de la panthère rose". "Mortures".
CINÉ-PARC LAVAL II, "Alien". "Furie".
CINÉ-PARC LAVAL III, "Alien". "Capricorne".
CINÉ-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (932-9751) — "Elle". "Capricorne".
CINÉ-PARC ODEON II, "Kramer contre Kramer". "Guerre et passion".
CINÉ-PARC ST-DENIS, Autoroute des Laurentides, sortie 44 Ouest (861-0659) — "Un amour de coquille". "Le trésor de Matamba".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Un amour de coquille". "Le trésor de Matamba".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Alien". "Furie".

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fantan Dédé
8.00 Gringo et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARIS III, "L'homme à tout faire" 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35.
PARIS IV, "On a volé la cuisse de Jupiter" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
PARIS V, "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595) — "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Nijinski" 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 20.
PUSSEYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Reflections" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The abduction of Lorelei" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.
RIVOLI I, 6909 St-Denis (277-3125) — "Gabrielle" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
RIVOLI II, "Opération fin du monde" 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40, "Tintin les oranges bleues" 14 h 25, 17 h 50, 21 h 15.
SAINT-DENIS I, 1580 St-Denis (845-3222) — "Trocadéro bleu citron" 12 h 55, 15 h 15, 19 h 35, "Les givres" 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15.
SAINT-DENIS II, "Harold et Maude" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 00, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "2001 space odyssey" 20 h 15.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8203) — "The lady and the tramp" 21 h 20, 21 h 10.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Kramer contre Kramer" 19 h 40. "L'amour sur bouillottes" 21 h 30.
VERMOREL I, 7265 Sherbrooke (353-7880) — "Gabrielle" 18 h 00, 21 h 00.
VERMOREL II, "Le canard à l'orange" 19 h 30. "On a volé la cuisse de Jupiter" 21 h 20.
VERMOREL III, "Fiebre du samedi soir" 18 h 45. "Brillantine" 20 h 55.
VIAU, 226 des Laurentides, Point-Viau (669-3866) — "Trocadéro bleu citron" 19 h 30. "Les givres" 21 h 20.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Obsession" 19 h 00, 21 h 50. "Justice pour tous" 19 h 45.
WESTMONT SQUARE I, 1 Westmont Square, Westmont (931-2477) — "The serial" 13 h 20, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "The black station" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Rocky 2, la revanche" "La malédiction de la panthère rose"
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Justice pour tous". "Mortures".
CINÉ-PARC CHATEAUGUY, (691-1310) — "Kramer contre Kramer". "Guerre et passion".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Grease". "Saturday night fever".
CINÉ-PARC DOLLARD II, "When time ran". "Mortures".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Rocky 2, la revanche". "La malédiction de la panthère rose". "Mortures".
CINÉ-PARC LAVAL II, "Alien". "Furie".
CINÉ-PARC LAVAL III, "Alien". "Capricorne".
CINÉ-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (932-9751) — "Elle". "Capricorne".
CINÉ-PARC ODEON II, "Kramer contre Kramer". "Guerre et passion".
CINÉ-PARC ST-DENIS, Autoroute des Laurentides, sortie 44 Ouest (861-0659) — "Un amour de coquille". "Le trésor de Matamba".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Un amour de coquille". "Le trésor de Matamba".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Alien". "Furie".

game" de D.L. Coburn avec Jean Duceppe et Météor. Mise en scène: Daniel Rousseau. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — "Salle Denise Pelletier".
THÉÂTRE DE QUAT-SOUS, Aux 4 Saouls Bar 100 Avenue des Pins (845-7277) — "Moi c'est Clémentine que j'aime le mieux".
THÉÂTRE DU RIDEAU VEYR, 4664 St-Denis (844-1793) — "Alecia" de Gaetan Charlebois, adaptation de Jean Daigle, avec Gisèle Schmidt et Guy Provost. Mise en scène: Roland Laroche. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Appel-moi Stéphane" de Louise Sala et Claude Meunier avec Michel Côté, Marcel Gauthier, Véronique Lafontaine, Marc Messier, Monique Miller, Francine Ruel. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 20 h 30. Relâche dim., lun.
UNIVERSITÉ DE MONTREAL, Faculté de Médecine, 3735 chemin de la Côte Ste-Catherine (343-6479). Salle 1020 — Atelier de musique ancienne, dir.: Jean-Pierre Pilon et Gerit Tellenburg. 20 h 30. Programme: "La Pazzia Sella" d'Adriano Banchieri. Relâche: lun.
GRAND THÉÂTRE, 296 est, boul. St-Orville (643-4975) Salle Octave-Crémeau — "Le Tridant présente 'Les sept péchés québécois'" 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (4613) 998-5051. Au studio: "La Orique" de Guy Folsby par le Théâtre Populaire du Québec. 20 h 00. Relâche dim.

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 Les lundis de Pierre Nadeau: Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
16.30 Destins du siècle: Série de treize émissions qui analysent dans de nombreux domaines les faits marquants de notre siècle. "La mode".
17.30 La publicité au Québec
18.00 Les aventures cauteuses: La vie des crabes et des créatures vivantes dans les profondeurs de la mer.
18.30 Encyclopédie Britannica: "Les volcans". Documentaire sur la formation des montagnes. Depuis plusieurs millénaires, des éruptions volcaniques ont donné naissance aux

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.15 Les Tardigrades
19.30 Le clan Beaulieu: Textes de Marcel Marin.
20.00 Hunter

21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley
Inv.: Patrick Norman.
22.30 Les nouvelles TVM
23.00 Sports au 10
23.10 Le coureur du temps
23.25 Film-O-Dix:
8.45 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne: "Vos plaintes", "La nutrition", "Chirurgie esthétique".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz: "Bonjour et au revoir" (Américain 1970). Comédie réalisée par Jean Nequelles, avec Michael Crawford, Geneviève Gilles et Clod Jurgens.
14.30 Janet veut savoir: "Comment vivent les Gaspésiens".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Sateilopettes

NOUVEAU À LA BANQUE DE MONTRÉAL

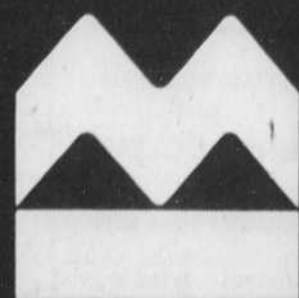


LE COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN AVEC CHÈQUES

UN SEUL COMPTE, PLUSIEURS AVANTAGES...

- intérêt calculé chaque jour sur chaque dollar en banque
- chèques sans frais en maintenant un minimum de \$200 durant le mois
- intérêt payé à la fin de chaque mois
- également disponibles à frais modiques, chèques-paysages dont le numéro apparaît sur le relevé détaillé
- pratique relevé mensuel détaillé indiquant le total des épargnes accumulées sur tous vos comptes personnels dans une même ville
- accès à l'Inter-Service^{m.d.}

Pour faire des chèques sans frais et profiter de l'intérêt calculé chaque jour, venez vous renseigner et ouvrir un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques à la Banque de Montréal.



UNE INITIATIVE
EFFICACE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

m.d. marque déposée de la Banque de Montréal